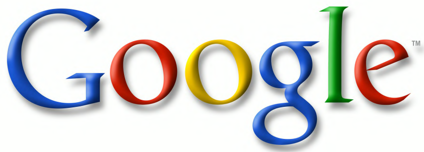
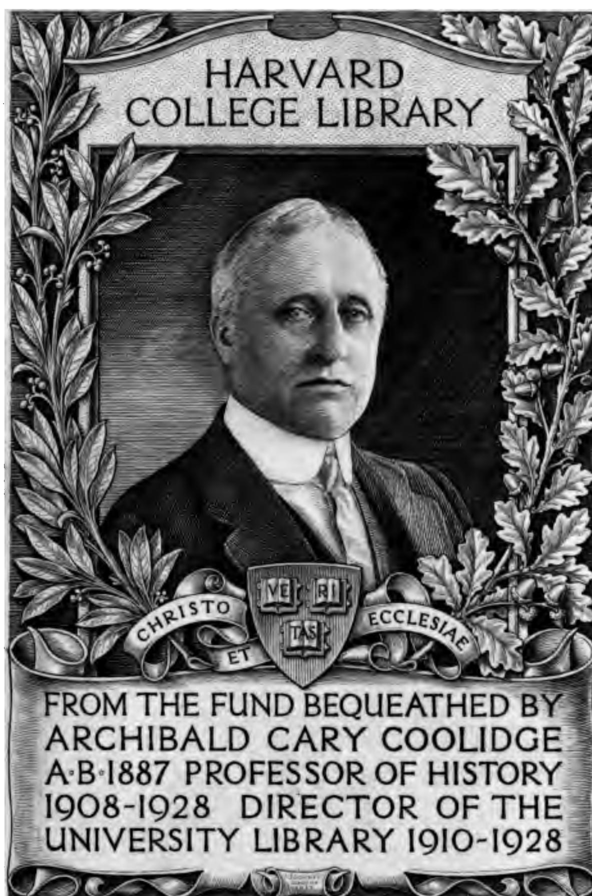
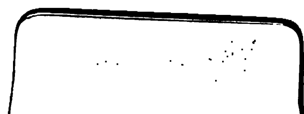


Sicot. Le Marquis de Chastellux. 1902


HARVARD
COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928



THÈSE

POUR LE DOCTORAT

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

UNIVERSITÉ DE PARIS. — FACULTÉ DE DROIT

LE MARQUIS DE CHASTELLUX

(1734-1788)

THÈSE POUR LE DOCTORAT

L'ACTE PUBLIC SUR LES MATIÈRES CI-APRÈS
Sera soutenu le lundi 26 mai 1902, à 8 h. 1/2

PAR

LUCIEN SICOT

AVOCAT A LA COUR D'APPEL
LAURÉAT DE LA FACULTÉ

Président : M. BEAUREGARD.
Suffragants : MM. DESCHAMPS, SOUCHON, *professeurs.*

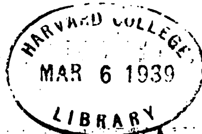
PARIS

LIBRAIRIE NOUVELLE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

ARTHUR ROUSSEAU, ÉDITEUR

14, RUE SOUFFLOT ET RUE TOULLIER, 13

1902


HARVARD COLLEGE
MAR 6 1939
LIBRARY
coolidge fund

LE MARQUIS DE CHASTELLUX (1734-1788)

INTRODUCTION

C'est un économiste inconnu ou à peu près que nous vous présentons ; nous avons cru cependant qu'il pourrait servir de base à un travail sérieux. De jour en jour, l'étude de l'histoire des doctrines économiques devient l'objet des préoccupations de nombreux esprits, le voile du passé se lève peu à peu détruisant des légendes, confirmant au contraire les données certaines de la science. C'est un peu de ce passé que nous avons voulu faire revivre.

Le marquis de Chastellux n'est d'ailleurs point un de ces écrivains qu'une patiente et laborieuse recherche d'érudit fait découvrir, et qui n'a pour toute gloire qu'un titre nobiliaire et quelques lignes d'une prose douteuse. Le juger ainsi serait le mal juger. Voici d'ailleurs ce qu'en disait Blanqui dans son *histoire de l'économie politique* : « De Chastellux appartient à l'école philosophique du XVIIIe siècle, il est un des premiers écrivains qui aient osé secouer le joug des traditions classiques, et porter un re-

gard sévère sur les institutions sociales de l'antiquité. Son livre ne contient que des vues générales mais si hautes, si généreuses, si hardies, qu'il est impossible de ne les point admirer même quand on ne les partage point. »

Nous ne pouvons après une étude approfondie que nous approprier ce jugement. Nous y ajouterons cependant ceci : notre auteur nous paraît surtout remarquable par son électisme dans un temps où dominent les idées tranchées, que l'on ne discute même plus. Il est de ceux qui ne concluent pas facilement en matière sociale car, les bases de la science ne lui paraissent pas encore assez solides. Il se contente d'examiner les faits, et n'émet son opinion qu'avec force réserves. Historien, il connaît de l'histoire tout ou à peu près tout ce que l'on peut savoir de son temps, et il a cherché à faire de cette étude comme une préface de l'économie politique.

Il en résulte pour l'œuvre une complexité qui tout d'abord déroute. Comment mettre un peu de clarté dans cette confusion? quel fil d'Ariane permettra de se guider dans ce labyrinthe ? C'est en effet cette condensation d'un corps de doctrines qu'il est difficile de faire après lui. Sa pensée fuit et se disperse à travers ses écrits, elle ne se précise que par instants. Point d'exposé systématique mais des idées émises, semble-t-il au hasard. C'est à cette dispersion que nous devons peut-être l'insuccès du livre, car à qui

sait patiemment rassembler les lambeaux épars, l'œuvre semble malgré tout grande et forte, et digne qu'on s'y arrête.

On commence à s'apercevoir de ce mérite seulement à notre époque, notre économiste devient l'objet de nombreuses recherches. Nous avons entendu parler de deux travaux en préparation sur notre sujet ; auxquels nous souhaitons plein succès. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes surtout appliqués à faire ressortir les principales idées de l'auteur, et à les juger en nous replaçant dans son milieu. Nous avons tenu le plus souvent à reproduire ses propres paroles de façon à ne point déformer la pensée et cela malgré la répulsion que nous éprouvons à multiplier les citations. On nous les pardonnera, je suppose, en songeant que l'œuvre est elle-même assez rare et difficile à se procurer.

Notre but sera rempli si nous parvenons à animer un peu cette figure si sympathique, si nous réussissons à faire revivre l'individualisme si élevé de cet économiste. Puisse cette étude intéresser ceux que passionne le problème captivant de la félicité publique.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DU MARQUIS DE CHASTELLUX (1)

L'HOMME, L'ÉCRIVAIN, LE MILIEU

a) *L'homme* (2).

L'étonnement des anciens seigneurs et maîtres du château de Chastellux eût été certainement énorme, si on leur avait prédit qu'un jour, dans leur féodale demeure, viendrait prendre place un économiste académicien, et beau parleur, prompt à laisser de côté l'équipement guerrier, un rêveur à la poursuite d'un idéal, d'une paix universelle ! Le vieux manoir n'avait guère abrité jusque-là derrière son pont-levis et ses murailles crénelées que de farouches guerriers

(1) Nous nous sommes attaché seulement aux principaux traits, laissant de côté les détails de pure érudition. Nous renvoyons pour plus de renseignements à : la *Grande Encyclopédie*, à la *Nouvelle biographie générale* Didot : au mot Chastellux (François-Jean). V. aussi : Pascallet, *Notice historique sur la maison de Chastellux*, 1844. — Chastellux (Cte de), *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, Paris 1822, et *les notes prises aux archives de l'état civil de Paris*, 1875.

(2) Chastellux (Alfred de), *Notice sur le marquis de Chastellux*, Paris, 1822 ; Léonce de Lavergne, *Le marquis de Chastellux*, 1865, *Recueil des séances de l'académie des sciences morales et politiques*, t. LXXI.

toujours impatients de faire montre de leur bravoure sur quelque champ de bataille ou dans quelque tournoi galant.

Cependant, ce fait extraordinaire se produisit le 5 mai 1734; ce fut : François-Jean, d'abord chevalier, plus tard marquis de Chastellux qui réalisa ce prodige. Voici comment : Guillaume-Antoine de Chastellux — après avoir, suivant la tradition familiale servi le roi sur les champs de bataille d'Oudenarde, de Malplaquet où il fut blessé, assisté à plusieurs sièges : du Quesnoy, de Bouchain, etc. — s'était uni à la fille d'Henri-François Daguesseau, chancelier de France, et d'Anne Le Fèvre d'Ormesson, le 16 février 1722 ; douze ans après, François-Jean venait au monde.

Il ne devait pas démentir cette double origine, et le sang des Daguesseau, comme celui des de Chastellux est tour à tour en lui. Nous le verrons, à la fois manier la plume et l'épée ; au milieu des camps, il note, visite, étudie, « ne néglige aucune occasion de voir le plus de pays qu'il lui sera possible » (1). Son activité est toujours en haleine. En relations constantes avec ce que la France a de plus illustre au point de vue scientifique et littéraire, il a du XVIIIe siècle tous les charmes et tous les défauts. Esprit vif et brillant, ses bons mots courent les salons, sa conver-

(1) De Chastellux, *Voyages en Amérique*, 2 vol. in-8, édition de 1787, p. 1, t. II.

sation est fort recherchée, mais il s'occupe de tout indifféremment et à la fois. Réflexions sur l'inoculation, sur la félicité publique, relations de voyages, notices scientifiques sur l'histoire naturelle, la minéralogie, traité sur l'union de la poésie et de la musique, discours, vers, pièces de comédie, jaillissent pêle-mêle de sa plume alerte et féconde. Il est tour à tour soldat, homme du monde, savant, musicien, économiste, historien !

N'est-ce point là un des traits caractéristiques du siècle des Rousseau, Diderot, Voltaire, d'avoir enfanté ces « encyclopédistes », mot qui dit, à lui seul, la généralité des connaissances à laquelle aspiraient ceux qui dirigeaient alors la société ? Et n'est-ce point déjà rendre intéressante cette étude que de dire qu'avec le marquis nous allons revivre les cinquante années qui précédèrent la Révolution, période très brève mais si fertile en idées, en conceptions superbes que son rayonnement se fait encore sentir, vaste foyer où la pensée humaine se retrempe et se revivifie ?

Donc, François-Jean naquit à Paris et fut élevé dans la famille du chancelier Daguesseau. Sa mère eût voulu en faire un prêtre, mais elle s'aperçut vite qu'il n'y avait point en lui l'âme d'un ecclésiastique, elle n'insista point et le destina de bonne heure au métier des armes. C'était l'époque encore où chaque noble naissait avec son grade. Entré au service dès

seize ans, sa carrière est vive et brillante, à 24 ans il est déjà colonel dans le régiment de la Marche-Infanterie. Il fait la guerre de Sept ans, et en 1761, il est chargé d'apporter au roi les drapeaux de la garnison de Wolfenbuttel, mission brillante et d'un favorable augure, dit, non sans quelque emphase, son panégyriste où il semble que ce soit la gloire elle-même qui présente à la nation un jeune guerrier, dans la joie d'un triomphe et dans tout l'éclat de cette préférence que lui accorde un général victorieux (1). En 1769, il est nommé brigadier des armées du roi, deux ans après, il renonce à son régiment.

Les années qui suivent sont celles où il se consacre plus particulièrement aux lettres, de là datent ses principales productions. Un événement considérable ne tarda point pourtant à le distraire de ses travaux. Nous sommes au début de 1780, l'Amérique soutient une guerre acharnée contre sa mère-patrie ; les esprits en France sont anxieux, attentifs aux moindres événements et des vœux unanimes sont faits pour le triomphe de la colonie. La noblesse inactive ne va-t-elle pas sur ces nouveaux champs de bataille reconquérir un peu de cette gloire qu'elle sent lui échapper tous les jours ? La Fayette et bien d'autres n'ont point hésité à partir. M. de Chastellux est bien vite entraîné comme eux à l'idée d'aller combattre pour une aussi

(1) Rulhières, *Discours à l'Académie française*, 11 mars 1789.

noble cause, et le 1er mars 1780, il débarque en Amérique, il est maréchal de camp dans le corps d'armée du comte de Rochambeau.

On le peut voir à Wether-Fœld, en conférence avec les généraux Rochambeau, Washington, Knox, puis contribuer aux démonstrations d'attaque contre New-Yorck où il disperse même plusieurs corps de torys (1). La facilité avec laquelle il s'exprime en anglais lui permet de lier connaissance avec tous les héros de la guerre de l'Indépendance (2). Il voyage, d'ailleurs beaucoup, et rédige chemin faisant un journal qu'il publiera à son retour. L'Académie de Philadelphie, le Collège de Guillaume et Marie de Virginie lui envoyèrent un diplôme de docteur ès droit civil, il fut membre honoraire de la Société de Charlestown (1783), de l'Académie de Boston. Il revint à Paris en 1782 ne laissant là-bas que des regrets : « le nom de cet académicien spirituel, de cet officier général distingué, de ce savant sans morgue, qui savait allier le mérite d'une érudition vaste aux agréments d'un style pur et correct — dit dans ses *Mémoires* le comte de Ségur — est encore vénéré dans toute cette Amérique dont son épée défendit l'indépendance » (3).

(1) *Mémoires du comte de Ségur,* 3 vol., édition de 1827, t. 1, p. 218 et 242.

(2) Il parlait indifféremment plusieurs langues et parmi elles l'allemand, l'anglais et l'italien.

(3) Comte de Ségur, t. 1, p. 368 et 369.

Sur la fin de sa vie, il exerçait les fonctions de gouverneur de Longwy et d'inspecteur de l'infanterie et de la cavalerie sur différentes garnisons. C'est au cours d'une de ces inspections à Spa qu'il rencontra Marie de Plunkett qu'il épousait le 6 octobre 1787. Ce mariage ne devait point être de longue durée, une maladie le terrassait brusquement le 24 octobre 1788. Il laissait sa femme enceinte (1).

Tels sont, en quelques mots, rappelés les principaux traits qu'il était indispensable de connaître pour bien comprendre notre auteur. Ajoutons encore cependant, qu'il fût un des premiers à se faire inoculer — véritable acte d'héroïsme — à une époque où la découverte de Jenner n'existait point (2), et notons aussi comme une marque caractéristique de cet esprit toujours éveillé aux nouveautés la part qu'il prît aux expériences de Mesmer sur le magnétisme (3). Après l'homme, après le de Chastellux, après le guerrier c'est le penseur, le Daguesseau, l'écrivain qu'il faut étudier.

b) *L'écrivain.*

S'il faut en croire ses contemporains, il n'eût point

(1) Le fils du marquis, Alfred de Chastellux fut député de l'Yonne vers 1832, son mandat lui fut plusieurs fois renouvelé (V. *Histoire généalogique*, ouv. cité, p. 202).

(2) Voyez sur cette inoculation le discours de Buffon à l'Académie française, le 27 août 1775.

(3) De Ségur, *op. cit.*, t. 2, p. 59.

dans sa prime jeunesse l'amour pour l'étude et le goût pour les sciences qui le caractérisent plus tard ; mais « cet espèce d'enchantement qui tenait comme enchaînés ses talents ne devait point durer... l'*Encyclopédie* tombe dans ses mains, il se passionne à sa lecture, il s'en pénètre et ne la quitte que pour recommencer son éducation et devenir un littérateur distingué. Ainsi, le jeune Achille, trop longtemps oublié dans la mollesse de la cour de Scyros recouvra les vertus de son sexe, et ses glorieuses destinées en se saisissant de l'épée que lui montrait Ulysse » (1). Il y avait, dans l'*Encyclopédie* ample matière à exciter son intelligence, et nous voulons bien croire avec MM. de Nicolaï, Rulhières que ce fût à elle qu'il dût le réveil de son esprit. Bien plus, on peut suivre la trace de cette influence dans « cette curiosité inquiète, ces goûts vagues et indéterminés, dont aucun ne devint chez lui une passion dominante, et que l'occasion seule attache pour un moment et par une préférence passagère à un objet plutôt qu'à un autre » (2). Mais auprès de lui se trouvait une autre mine, également inépuisable, riche en documents précieux réunis et gardés avec un soin jaloux, et il ne semble pas téméraire d'affirmer que c'est là surtout qu'il a puisé. Cette mine, ce sont les cinq mille

(1) V. M. de Nicolaï : *Discours à l'Académie française*, le 12 mars 1789, p. 9.

(2) V. Rulhières : *Discours à l'Académie française*, 12 mars 1789, p. 29.

six cents volumes de la bibliothèque du chancelier Daguesseau lui-même (1).

C'est là en réalité, qu'il trouve les matériaux nécessaires à son traité de la *Félicité publique*, c'est là qu'il prend contact avec les meilleurs auteurs latins et grecs dont il sait bientôt à merveille la langue, et son style en retire de précieuses qualités : netteté et précision. Ce mérite lui a été contesté par plusieurs, notamment par l'abbé Morellet dont voici le jugement : « avec de l'esprit et même quelque profondeur dans l'esprit, M. de Chastellux avait peu de netteté et d'ordre dans les idées, moins encore dans son style (2). » Ce reproche nous paraît, à tout le moins, exagéré. Sans doute, le marquis sacrifie quelquefois au goût du siècle, il est en maintes circonstances porté aux grandes tirades, amoureux des phrases vagues et prétentieuses, mais ce défaut ne se fait guère sentir que dans ses discours, et puis n'est-ce point là le péché de presque tous les écrivains de cette époque ? La vogue est à Rousseau, on ne serait guère lu si on parlait par maximes (3). Des écarts de langue, certes, le marquis en a, mais comment refuser le

(1) *Histoire généalogique*, *op. cit.*, en note, p. 196.

(2) Morellet, *Mémoires*, 1822, 2e vol., t. 1, p. 126.

(3) Taine, *Ancien régime*, t. II, p. 208 : « au XVIIIe siècle, le style oratoire était justement le costume de cérémonie, l'habit habillé qu'il fallait endosser pour être admis dans la compagnie des honnêtes gens. Ce qui nous semble de l'apprêt n'était alors que de la tenue. »

mérite de la netteté à celui qui a dit : « Ceux qui ne connaissent pas le plaisir qu'on éprouve à voir une idée représentée par un seul mot ne sentiront jamais le prix de la propriété dans le style. Ils estimeront également les traductions et les originaux et ne mettront aucune différence entre Tacite et d'Ablancourt ; ils seront bien heureux, car ils ne trouveront rien de mauvais, ils seront bien malheureux, car ils ne trouveront rien de bon (1). »

Sans doute, nous n'avons point affaire à un auteur aux procédés dogmatiques ; nous ne trouverons pas dans ses œuvres d'exposé systématique de la doctrine économique. Il se donne plus pour historien et moraliste que pour économiste, et c'est une grande difficulté que de réunir toutes les idées éparses de ci-delà, quelquefois à peine esquissées pour en former un ensemble vraiment homogène, Si c'est là ce qu'a entendu l'abbé Morellet en l'accusant de peu de netteté, il a eu raison, mais c'est alors, oublier le but que M. de Chastellux s'est proposé dans les œuvres qui nous intéressent. Son traité de la *Félicité publique* a pour sous-titre : considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire, il contient des vues économiques, mais elles n'y sont point particulièrement étendues, et semblent ne venir là que comme illustrations, presque contre le gré de l'auteur.

(1) *Félicité publique*, édition de 1822, t. 2, p. 75.

C'est que tout son esprit répugne au système. Ce n'est que sur la demande réitérée d'amis, dans une seconde édition de la *Félicité publique* qu'il se laisse aller à des formules générales, et toujours il s'en excuse, toujours il tend à établir que dogmatiser n'est point son fait : « Les idées nouvelles, dit-il dans la préface de l'édition de 1776, ne se présentent pas avec tant de symétrie, et la pensée ne procède pas comme la mémoire (1). » Il expose ensuite que son éloignement est tel pour toutes les formes tranchantes et décidées que c'est volontairement qu'il a dans sa première publication encouru le reproche d'être tombé dans un excès opposé, et il conclut en ces termes : « on pourrait donner plus d'extension aux réflexions contenues dans ce chapitre, mais nous répéterons encore que c'est avec la plus grande répugnance que nous écartons du plan que nous nous sommes formé : *de ne pas alléguer des faits pour venir à l'appui d'un système ou d'une théorie, mais de faire naître ce système ou cette théorie même de l'étude réfléchie des faits* (2).

Ne trouvons-nous point là, et dès le XVIII[e] siècle exprimée, une idée que certains croient beaucoup plus moderne, apanage presque exclusif d'une école, à savoir que la science économique est avant tout une science d'observation ? La formule du criticisme

(1) *Félicité publique*, édition de 1776, préface, p. xj. et XIV.
(2) *Idem*, t. I, chap. 1, p. 15 en note.

moderne n'est point autre, et le fait semblera extraordinaire à d'aucuns qui se figurent encore la secte et les philosophes qui s'y rattachent comme un groupe de philosophes ratiocinant et prophétisant de l'intérieur de leur tour d'ivoire.

c) *Le Milieu*.

Le marquis de Chastellux est en effet un de ces hommes d'élite du XVIIIe siècle qui, tout en gardant leur individualité propre, ne sont pas sans ressentir quelque peu l'influence des deux groupes physiocratique et encyclopédiste, influence à la fascination de laquelle, il était d'ailleurs difficile d'échapper. Songeons que nous sommes au plus fort du mouvement économique. Quand le *Tableau* du Dr Quesnay apparaît, en 1758, notre auteur a vingt-quatre ans; son intelligence est déjà fort éveillée, c'est l'âge ou l'esprit prompt aux envolées superbes reçoit les plus vives empreintes, celles qu'il conservera sans doute sa vie entière. Quelle influence ne dut pas avoir sur notre jeune homme une telle œuvre ! Et ce n'est là encore qu'une esquisse du grand courant qui se dessine, chaque jour voit éclore une œuvre nouvelle et M. de Chastellux après avoir chéri le maître peut admirer les disciples : Dupont de Nemours avec sa « Physiocratie ou constitution naturelle du gouverne-

ment le plus avantageux au genre humain » (1), Mercier de la Rivierre avec son « Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques » (2). — Aussi bien, ses œuvres sont-elles imprégnées de cet amour pour la terre qui caractérise cette école, et s'il n'a pas fait qu'une réédition de la thèse physiocratique, cela tient à ce que ses relations l'amenèrent à fréquenter un milieu tout différent, celui des encyclopédistes.

Nous sommes au temps où Voltaire et Rousseau étonnent l'univers par leurs paradoxes, et le retentissement de leurs polémiques. Tout le monde veut philosopher et prétend disserter sur tout : « sans la philosophie, le badinage serait fade. Elle est une sorte d'opéra supérieur où défilent et s'entrechoquent tantôt, en costume grave, tantôt sous un déguisement comique toutes les grandes idées qui peuvent intéresser une tête pensante. La tragédie du temps n'en

(1) Ouvrages consultés : *Mémoires secrets de Bachaumont*, édition Adamson, 1783. 36 vol. ; *Correspondance de Grimm*, édition Maurice Tourneux ; l'abbé Morellet, *Mémoires inédits sur le XVIIIe siècle et la Révolution*, édition Lemontey, 1822 ; comte Louis-Philippe de Ségur, *Mémoires ou souvenirs et anecdotes*, 1827 ; Galiani, *Correspondance*, édition Mercier de St-Léger, 1818 ; Garat, *Mémoires historiques sur le XVIIIe siècle et sur M. Suard*, 1821 ; Marmontel, *Mémoires*, 1804, an XIII ; Brissot de Varville, *Mémoires*, 1832, 4 vol. — V. aussi G. Schelle, *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, 1888 ; Taine, *Ancien régime*, édition de 1900, Hachette ; De Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, 1860.

(1) L'ouvrage est de 1768, la *Félicité publique* ne parut qu'en 1772.

(2) L'ouvrage est de 1767.

diffère presque pas, sauf en ceci qu'elle a toujours l'air solennel et ne se joue qu'au théâtre, l'autre prend toutes les physionomies et se trouve partout puisque la conversation est partout. Point de dîner ou de souper où elle n'ait sa place » (1). Converser, c'est toute la passion du marquis ; très recherché parmi les dilettantes de la parole, il est un des meilleurs esprits des petits cénacles à la mode. A ce propos, voici le portrait que nous a laissé de lui Marmontel : « Chastellux dont l'esprit ne s'éclaircissait jamais assez, mais qui en avait beaucoup, et en qui des lueurs très vives perçaient de temps en temps la légère vapeur répandue sur ses pensées, Chastellux apportait dans cette société le caractère le plus liant et la candeur la plus aimable. Soit que se défiant de la justesse de ses idées, il cherchât à s'en assurer, soit qu'il voulût les nettoyer au creuset de la discussion, il aimait la dispute et s'y engageait volontiers, mais avec grâce et bonne foi ; et sitôt que la vérité reluisait à ses yeux, que ce fût de lui-même ou de vous qu'elle vînt, il était content, jamais homme n'a mieux employé son esprit à jouir de l'esprit des autres. Un bon mot qu'il entendait dire, un trait ingénieux, un bon conte fait à propos, le ravissait ; on l'en voyait tressaillir d'aise, et à mesure que la conversation devenait plus brillante, les yeux de Chastellux et son

(1) Taine, *Ancien régime*, t. II, p. 123.

visage s'animaient, tout succès le flattait comme s'il eût été le sien (1). » Ces quelques lignes écrites par un de ceux qui l'ont le mieux connu nous révèlent un des côtés les plus curieux de sa physionomie, elles nous permettent de la replacer facilement dans son milieu et de vivre avec lui la vie des intellectuels au XVIIIe siècle.

Or, il y a là tout un monde curieux à étudier, une société très différente de la nôtre à tous les points de vue. Rien de cette activité fiévreuse qui caractérise notre vie moderne. On laisse s'écouler des journées entières dans lesquelles on ne fait que discourir sur des principes abstraits, sur l'état de nature, l'existence de Dieu, sur les théories les plus ardues de la science politique et économique. Si quelque écrivain en vogue a écrit une lettre à la maîtresse de quelque salon à la mode, ou à quelqu'un des habitués qu'elle reçoit, c'est pour qu'elle passe de mains en mains, objet de commentaires, de discussions interminables, Que l'on ouvre, si l'on veut un exemple, la correspondance de l'abbé Galiani avec Mme d'Epinay, on verra avec quel soin, lors de ses démêlés avec l'abbé Morellet le spirituel italien insiste sur la communication de ses missives. Il tient à ce que chacun puisse prononcer sur la question qui le préoccupe, en toute connaissance de cause. Il s'agit de sujets

(1) Marmontel, *Mémoires*, 1804, t. II, p. 113 et suiv.

bien ardus, qu'importe ? et les femmes de se jeter dans la discussion avec ardeur. Elles y sont en général supérieures. En tête du mouvement, elles en sont dignes par les qualités qu'elles déploient ; savoir, esprit, distinction ou à défaut de tout cela une très grande habileté, un je ne sais quoi qui fait qu'elles dirigent la discussion, en ayant l'air de la suivre ; tout cela fait d'elles quelquefois des arbitres aux décisions écoutées, des inspiratrices toujours.

M. de Chastellux fréquente chez les plus intelligentes, chez les plus aimables d'entre elles. Nous le trouvons aux soupers de madame Suard, maison très hospitalière, mais peu riche, où le marquis aide délicatement à garnir la table. Bien souvent il envoyait à sa charmante hôtesse lièvres et lapins, « ces pièces fugitives » comme il aimait à les appeler (1). Il est des vendredis de madame Necker, avec l'abbé Arnaud, Thomas Grimm, Mme de Marchais. Necker y parlait peu, laissant à sa femme le soin de ne pas laisser la discussion languir (2). Le voici maintenant chez Mlle de Riancourt devenue Mme Dogny, femme d'un fermier général et Trudaine, le comte de Maillebois, Bougainville sont les convives qui s'y donnent rendez-vous. Mais rien ne dépassait comme réunion de ce genre celles du baron d'Holbach et de madame Geoffrin, les personnalités les

(1) Garat, *Mémoires*, 1821, t. 1 p. 319.
(2) Morellet, *Mémoires*, t. 1, p. 154.

plus en vue. Les étrangers de passage à Paris recherchent comme un grand honneur une invitation qui leur permettra de causer familièrement avec Rousseau, Diderot, Helvetius, l'abbé Raynal qui en sont les hôtes assidus. On s'en allait ensuite aux Tuileries rejoindre Turgot et fronder le pouvoir (1).

Il est facile d'imaginer ce que devait être la conversation ; on se réunissait, au reste, de bonne heure, dès deux heures de l'après-midi ; c'était consacrer à ces entretiens les moments où la pensée est le plus libre, les heures les plus habituellement réservées aux affaires, mais causer n'était-ce pas la plus importante des affaires ? Cadre admirable, instants exquis où l'homme peut un moment s'abstraire, élever son âme au-dessus des réalités mesquines, se laisser guider vers un idéal supérieur par une parole chaude et éloquente.

Dans cette société, l'auteur de la *Félicité publique* subit surtout l'influence de Hume et de Voltaire. Hume est en France de 1703 à 1766, on sait quel y fut son succès : « il ne boit que du nectar, ne respire que de l'encens et ne marche que sur des fleurs (2). » Ses essais et discours politiques sont dans toutes les mains (3). M. de Chastellux les connaît et la partie

(1) Morellet, *Mémoires*, t. 1, p. 133.
(2) Taine, *Ancien régime*, p. 127, *Humes à Robertson*, t. 2.
(3) D. Hume, *Political discourses*, London, 1752, *Essays and treatises on several subjects*, 1753.

théorique de son œuvre se ressent de cette lecture. Quant au patriarche de Ferney, il lui doit en partie sa façon de concevoir l'histoire, le goût pour ce genre d'études. Il prétend faire un usage constant de la critique ; il s'élève avec beaucoup de véhémence contre ceux qui travestissent les faits, et il est bien près de dire avec Voltaire : « un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde (1). » Voltaire et lui fraternisent d'ailleurs, il y a entre eux un échange perpétuel de correspondances. Il est vrai que le marquis a beaucoup d'amis à la cour et le spirituel pamphlétaire toujours endiablé est toujours tracassé et a besoin d'appuis nombreux. Du reste, ils ont quelques affinités de nature, ne serait-ce que leur même irréligion, leur même mépris pour tous ceux qui portent la robe de moine. Voltaire était sûr de trouver en lui une oreille attentive quand il lui recommandait : « quinze mille infortunés opprimés sans aucun titre par vingt chanoines (2). » Aussi font-ils tous deux, dans leurs épitres assauts de politesse. Voltaire à la lecture de la *Félicité publique* se voit frappé d'une lumière qui

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, 3e vol., p. 173.
(2) Lettre de Voltaire à M. de Chastellux, 344, édition Moland, année 1771, liv. XLVII.

éclairait ses yeux et qui devait brûler ceux des sots et des fanatiques, et il s'écrie : « Je vous remercie de tout ce que vous avez dit, je vous remercie de l'honneur que vous faites aux lettres et à la raison humaine (1). » Et de Chastellux ne veut de son côté rien lui devoir sur ce point : « Je voudrais, lui dit-il, n'avoir auprès de la postérité d'autre titre que votre indulgence, et que toute ma célébrité dépendît de ces mots qu'on trouverait écrits quelque part : « il fut contemporain de M. Voltaire et il en fut estimé (2). » On pourrait voir là une prescience de l'oubli dans lequel il devait tomber, mais on ne doit pas en tirer cette conséquence que le marquis n'á point d'autre titre pour passer à la postérité ; il en a de plus réels et de plus solides même, toute exagération mise à part.

Après Hume et Voltaire, on peut noter aussi sur M. de Chastellux la grande impression que fit Smith. Si le livre « De la richesse des nations » ne parut qu'en 1776, les idées de l'auteur avaient déjà fait du bruit quelques années avant, et on peut imaginer sans grande chance d'erreur que l'auteur de la *Félicité publique* en avait eu quelque connaissance lorsqu'en 1772, il composait son livre. L'édition de 1776 sur-

(1) *Œuvres de Voltaire*, lettre du 7 décembre 1772, p. 175, liv. XLVIII.

(2) Lettre datée de Monsigny, tirée d'un catalogue d'autographes, signalée dans les *Œuvres complètes* de Voltaire, édition citée, t. L, p. 226 en note.

tout s'en ressent, ainsi que le discours sur l'Amérique.

Quand nous aurons ajouté aux précédents les noms de Buffon, d'Alembert, Raynal, Mercier de la Rivierre, Dupont de Nemours, nous aurons, je crois, assez précisé le monde au milieu duquel il vivait, et cette étude n'aura pas été inutile, car elle nous permettra de le mieux comprendre, d'attribuer sa diversité, ses tendances contraires, et aussi le vague dans lequel il reste, aux divers écrivains, aux sources multiples, aux thèses antagonistes, vaste assemblage, conceptions inouïes que nous légua le XVIII[e] siècle, éléments que le XIX[e] siècle pétrira, mettra au point, dont il retira la « substantificque mouelle »,mais qui alors n'étaïent que confusion, chaos, au milieu de quoi l'esprit humain avait peine à se retrouver, tous les problèmes se trouvant soulevés à la fois.

M. de Chastellux se ressent de cette incertitude, et il est impossible au point de vue économique de le ranger parmi telle école ou telle autre. C'est le type parfait de l'écrivain de transition. En cette fin du XVIII[e] siècle, il reflète d'abord l'esprit des encyclopédistes, c'est un athée, un frondeur de la religion ; en économie politique il est porté vers la doctrine physiocratique qui le séduit par sa clarté, sa conception harmonique d'un ordre universel. Il est comme les écrivains de la secte intimement persuadé du rôle énorme que doit jouer l'agriculture

dans un pays comme le nôtre, mais il ne les suit pas dans leurs exagérations. Il a vu très exactement que le travail aussi est productif, et il forme ainsi un des anneaux de cette chaîne de la pensée économique qui va se déroulant à travers les âges, et se perfectionne sans cesse. C'est ici un précurseur de Smith, nous le démontrerons. Puis, en lui est déjà le germe des idées que List et l'école historique développeront plus tard. La théorie de l'harmonie des forces productives est affirmée par lui d'une façon très nette, et ce n'est pas dans cette œuvre ce qu'il y a de moins curieux.

En politique, il appartient au courant révolutionnaire ; désormais plus d'inégalités, moins d'impôts, plus de guerre, un gouvernement consenti par tous, représentatif, tel est son programme.

Nous allons le lui voir développer. Son œuvre va nous redire ses aspirations, ses désirs, elle nous fera les témoins de ses vues larges et hardies, de ses idées généreuses, qui font qu'on ne peut l'étudier sans l'admirer. Avant d'en aborder les détails, nous allons en tracer un tableau d'ensemble. Sa bibliographie est presque partout incomplète, les références données inexactes, nous avons voulu combler cette lacune, faciliter la tâche de ceux qu'attirerait comme nous cette originale figure.

DEUXIÈME PARTIE

LES ŒUVRES DU MARQUIS DE CHASTELLUX

APERÇU GÉNÉRAL. — HISTOIRE EXTERNE DE LA « FÉLICITÉ PUBLIQUE » ET DU « DISCOURS SUR L'AMÉRIQUE (1) ».

Aperçu général (2).

Morellet signale dans ses *Mémoires* (3) une réponse que M. de Chastellux aurait faite à un certain Moreau (4) qui avait critiqué un peu vivement dans le *Mercure* de France du mois d'octobre 1758 (5)

(1) V. les références déjà signalées et en outre : l'encyclopédie allemande *Ersch und Grüber*, au mot : de Chastellux, collection du *Mercure* de France de 1756 à 1779 ; le *Journal de Paris* ; la *Bibliothèque de l'homme d'Etat et du citoyen* ou *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, Londres, 3 vol. in-4°.

(2) Nous n'avons point ici (malgré de nombreuses recherches), la prétention d'être complet ; le marquis a écrit plusieurs articles anonymes dans différents journaux et dans l'*Encyclopédie*, nous n'en avons retrouvé que quelques-uns. D'ailleurs, une vue d'ensemble est selon nous préférable à une énumération sans fin.

(3) Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 45.

(4) Moreau, célèbre adversaire des physiocrates, auteur d'un pamphlet intitulé *Les Cacouacs*.

(5) *Mercure*, 1758, p. 109 et suiv., 1re partie, octobre.

un livre de l'abbé : les réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France. C'est là le premier écrit économique du marquis dont nous ayons retrouvé la trace, malheureusement la référence donnée dans ce passage est inexacte, et nous avons parcouru sans rien trouver l'année 1759 du *Mercure*. C'est fort dommage, car c'était là une occasion de plus de connaître les idées du marquis, en notre matière, sa place dans l'histoire des doctrines en eût peut-être été mieux marquée.

Quoi qu'il en soit, la mention elle seule a son importance ; elle est d'abord pour nous une indication de l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors la grande majorité de la nation sur le point qu'elle vise, elle nous permet de sentir plus vivement le progrès des idées ; de menus faits jettent souvent sur une époque une lumière plus éclatante que les grands événements, c'est dans le détail de la vie que se manifeste le mieux l'âme d'un peuple. Or, en 1758, une lutte des plus âpres s'engage, sans trêve, sans merci, sur la question de savoir si la fabrication libre, l'usage des toiles peintes étaient utiles à la France et ce qu'il paraîtrait puéril de se demander aujourd'hui passionnait à ce moment l'opinion (1). Six corps de marchands de Paris furent consultés. Il est inté-

(1) Sur cette question la victoire resta aux économistes, l'entrée des toiles peintes fut permise moyennant un droit de 15 0/0.

ressant de les signaler, car on se rendra ainsi compte des répercussions inouïes dont on craignait l'effet ; c'étaient : les orfèvres, les épiciers-apothicaires, les pelletiers, les bonnetiers et les merciers auxquels on avait joint les marchands de vins et les libraires ! Le vote qu'ils émirent fut, bien entendu, comme on pouvait s'y attendre négatif. Ces Messieurs voient dans cette permission, la subversion totale de leurs manufactures, l'oisiveté, la dernière misère, l'émigration, la mendicité et le brigandage de leurs ouvriers, la cause de leurs banqueroutes ; enfin, ils sont dévorés de mortelles inquiétudes, dans l'attente de la décision de cette grande affaire ; ils arrosent le pied du trône de leurs larmes pour détourner un coup si funeste (1) ! Quels arguments venaient donc à l'appui de cette mauvaise cause ? Ah, certes, ils ne manquaient point à ceux qu'affolait ce difficile problème ! Pour eux l'introduction des toiles peintes devait à tout le moins faire disparaître par leur concurrence nos fabriques d'étoffes de coton et de soie ; au reste, il était inutile d'autoriser cette libre fabrication, la supériorité de l'étranger étant par trop évidente aucune manufacture ne s'établirait en France, enfin nos exportations en souffriraient (2) ! Tel est parfois

(1) V. *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France*, 1758, in-12, p. 13.

(2) V. dans le volume cité ci-dessus : la réponse des fabricants de Paris, Lyon, Tours, Rouen et des six corps des marchands

l'aveuglement que cause l'ignorance de ses propres intérêts.

Morellet soutenait la théorie inverse, celle même que M. de Chastellux reprend ; dès lors on peut dégager ses tendances, et ce sera notre deuxième conclusion à tirer : en 1758, c'est-à-dire à peine âgé de vingt ans, notre auteur s'est déjà jeté dans les luttes, les querelles économiques ; déjà il s'est déclaré partisan de cette liberté qu'il défend contre des adversaires mal informés. Cette liberté est déjà pour lui la règle alors qu'on l'attaque de tous côtés, alors qu'un gouvernement arbitraire vient chaque jour y apporter de nouvelles entraves. Le jeune économiste semble déjà pressentir des temps nouveaux où moins assujetti l'homme pourra se donner libre carrière, où tous les règlements surannés tomberont pièces par pièces, morceaux par morceaux, et il vient enlever au vieil édifice vermoulu une de ses assises, l'avenir emportera le reste ! Bientôt même il réclamera pareille évolution dans le domaine politique ; mais n'anticipons pas.

Tel fut son premier essai. Il est alors pris tout entier par sa vie militaire, et ce n'est qu'en 1764 qu'il rentre en scène, dans un genre tout nouveau pour lui. Il compose l'éloge de M. de Closen (1764) et de M. de Belzunce (1765), deux soldats, d'illustre fa-

de la Ville de Paris à l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur les avantages et les désavantages de la libre fabrication des toiles peintes.*

mille, morts avant l'âge. Il sut les louer dans une langue toujours correcte, mais non exempte d'exagération et d'hyperboles. Ces discours ont été publiés dans le *Mercure de France* (1).

Puis, ses écrits se succèdent. Esprit toujours avide de vérités nouvelles, il aborda des sujets qu'on serait étonné de trouver sous sa plume, si nous n'avions pris soin de caractériser au début cet écrivain ondoyant et divers qui, sans s'arrêter nulle part, parcourt tous les domaines scientifiques, laissant par intervalle, échapper sur ces matières si différentes quelqu'idée curieuse, vision de génie, trop vite engloutie dans la multitude extrême de ses investigations. Donc, maintenant, c'est de médecine qu'il s'occupe ; on sait quels ravages fait à cette époque une maladie terrible, la petite vérole dont on ne prononce le nom qu'avec effroi. D'après les Tables de mortalité de Londres (2), en neuf années, de 1750 à 1758, le redoutable fléau enlève environ 20.000 âmes sur 200.000 morts. M. de Chastellux se passionne pour les tentatives faites contre lui ; un remède est proposé : l'inoculation. Cette méthode est bien imparfaite, elle est quelquefois dangereuse, mais qu'importe si le plus grand nombre est guéri, et le marquis, non content de se

(1) *Mercure de France,* Eloge de M. de Belzunce, 1764, février, p. 201 et suiv. ; éloge de M. de Closen, 1764, février, p. 5 et suiv.

(2) V. l'extrait du bill de mortalité ou nécrologe de la ville de Londres dans les « Nouveaux éclaircissements » *in fine*.

faire inoculer « pensant que son exemple en sauvera bien d'autres » (1) parle, écrit, cherche à faire pénétrer dans la masse les nouvelles idées. Deux petites brochures qu'il a composées passent de mains en mains : les « Nouveaux éclaircissements sur l'inoculation de la petite vérole »,et la « Réponse aux principales objections qu'on oppose maintenant aux partisans de l'inoculation » (1764) (2).

Mais ce n'est point tout encore, les salons s'animent, des camps se forment, dispute ardente, il s'agit de musique, et si l'on en croit un contemporain, voilà des haines allumées que le temps n'a pas encore calmées, d'intimes liaisons rompues que le temps avait respectées, voilà divisées les sociétés les plus unies, les corps littéraires, les familles même (3). Notre marquis ne pouvait se désintéresser d'un tel mouvement ! Il compose,à cette occasion, un « Essai sur l'union de la poésie et de la musique (4) » que Grimm lui-même, quoique peu favorable à l'auteur, déclare contenir de très bons principes « que des jeunes poètes surtout auraient dû étudier avec le plus grand soin,... des vues tout à fait neuves, du moins en France, et dont certainement aucun poète ne se doute » (5).

(1) *Discours de Rulhières à la réception de M. de Nicolaï*, p. 30, 11 mars 1789.
(2) 2 brochures in-12.
(3) *Discours académiques de M. de Nicolaï*, p. 30.
(4) La Haye, 1765, in-12.
(5) Grimm, *Correspondance*, collection Tourneux, t. VII, p. 44

Nous arrivons ainsi à cette période de la vie de M. de Chastellux que l'on pourrait appeler sa période de recueillement. Il travaille avec ardeur, compulse des textes, se documente, traduit et réfléchit et de tous ces efforts, de toutes ces méditations, naît son ouvrage capital, la *Félicité publique* (1772). Inconnu aujourd'hui, il mérite pourtant mieux que cet oubli, ne fût-ce que par le souffle généreux qui l'anime tout entier. Il faut lire ce livre au style clair, aux idées fortes ; il est pour le lecteur plein de surprises. C'est un marquis, un noble qui parle, et pourtant on reconnaît à ses accents le révolutionnaire de demain ; déjà les abus de l'ancien régime lui sont apparus, injustices, inégalités, exactions de toute nature ; déjà la nécessité d'un ordre nouveau s'impose à sa pensée et voilà que plein de dévouement pour la cause de l'humanité, il s'efforce d'en développer les grandes lignes. Tout son programme tient, d'ailleurs, dans ce seul principe : Liberté. Et nous avons trouvé quelque saveur, à une époque où les mots devenus la proie des partis n'ont plus de signification certaine, à nous replonger dans le passé pour y rechercher ce qu'avant nous on entendait par là, pour essayer de comprendre ce qu'évoquait pour nos pères ce mot magique : Liberté ! (1).

(1) Nous devrions peut-être signaler ici un discours prononcé à la mort d'Helvetius et que de nombreuses bibliographies attribuent à notre auteur. Grimm semble confirmer cette manière de

Le succès de la *Félicité publique* avait été tel que son auteur put bientôt prétendre à un siège à l'Académie française. Il sut s'effacer avec habileté devant Malesherbes, ce dont on le félicita fort, mais son tour ne devait point tarder, et le 7 avril 1775, Bachaumont relate son élection. Il fut reçu le 27 du même mois. Le récipiendaire n'était autre que M. de Buffon lui-même. On ne peut dire que l'illustre naturaliste se surpassât ce jour-là, tout au plus invoquerons-nous comme circonstance atténuante à ses exagérations l'amitié extrême qu'il avait pour le nouvel élu, amitié qui valut à ce dernier les épithètes, les comparaisons les plus flatteuses : « Vous avez, lui dit-il, puisé vos connaissances aux sources mêmes du savoir, et suivant pas à pas les auteurs contemporains, vous avez présenté la condition des hommes et l'état des nations sous leur vrai point de vue, mais avec cette exactitude scrupuleuse et ces pièces justificatives qui rebutent tout lecteur léger et supposent dans les autres une forte attention. Lorsqu'il vous plaira donc donner une nouvelle culture à votre riche fonds, vous pourrez arracher ces épines qui couvrent une partie de vos plus beaux terrains et vous n'offrirez plus qu'une vaste terre émaillée de fleurs et chargée de fruits que tout homme de goût s'empressera de cueil-

voir (t. XI, p. 66). Mais cet ouvrage lui est contesté, il serait de Saurin, son peu d'importance nous excusera de ne pas entrer dans cette discussion.

lir (1). » Notre académicien ne fut guère plus apprécié, il avait voulu faire de la philosophie aimable et légère, il ne sut guère qu'énoncer des banalités dans une langue sonore. » « Les discours de ce genre, disait un homme qui en a fait quelquefois, passé le jour où ils ont été prononcés, ressemblent aux carcasses enfumées d'un feu d'artifice tristement éteint, celui de M. de Chastellux avait par malheur le jour même de la fête tout l'air du lendemain (2). » Le sujet traité était : le goût. Seul Voltaire se déclara satisfait et envoya même à ce sujet ces quelques vers :

Dans ma jeunesse, avec caprice,
Ayant voulu tâter de tout,
Je bâtis un temple du Goût,
Mais c'était un mince édifice,
Vous en élevez un plus beau.
Vous y logez auprès du maître,
Et le goût est un Dieu nouveau,
Qui vous a nommé son grand-prêtre (3).

Le patriarche de Ferney était le seul de son avis, le discours parut long, abondant en paradoxes, et « dénué de ce goût qui a fait le principal objet de la dissertation du marquis » ajoute Bachaumont (4).

Académicien, ses relations s'étendent encore, des collaborations nombreuses lui sont offertes. C'est ainsi que vers 1776 il est chargé, lors de la publication d'un supplément de l'*Encyclopédie* d'écrire un article in-

(1) *Discours de Buffon*, 1775, p. 33.
(2) Grimm, t. XV, p. 85.
(3) Voltaire, édit. Moland, t. X, p. 594.
(4) Bachaumont, V. t. XXX, 27-28 avril, p. 235.

titulé le « Bonheur public ». On ne l'inséra pas, malheureusement pour notre documentation, méfait de plus commis par la censure. Elle s'exerçait alors, très intolérante, sous la direction de l'abbé Foucher, et c'est lui qui donna comme motif à cette sévérité : que le nom de Dieu n'était point prononcé une seule fois. Voltaire enrage : « Je vois avec douleur, écrit-il au marquis que ce supplément est soumis à la révision de quelques cuistres qui ne seraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie de Paris (1). » Mais la décision était irrévocablement prise, les foudres de Voltaire ne prévalurent pas contre elle.

Entre temps, il s'occupe des sujets d'actualité, des polémiques courantes, et il envoie de ci de là quelques lignes anonymes aux journaux, notamment au *Mercure* de France (2). En avril 1778, par exemple, nous relevons de lui une appréciation très étendue sur une comédie intitulée : l' « Homme personnel », par un certain M. de la Barthe (3). Après le critique musical, le critique théâtral ; nous le disions, il aborde tous les genres. Le voici maintenant auteur de comédies et de tragédies. Au mois de mai 1775,

(1) Voltaire, lettre à M. de Chastellux du 4 décembre 1776, liv. L, p. 139.

(2) *Mercure*, p. 6, numéro de juin 1778 : il est question des collaborateurs du journal, notamment du marquis de C..., initiale qui s'applique très probablement à lui.

(3) L'anonymat gardé par le marquis a rendu difficile nos recherches dans le *Mercure* de France, nous n'avons retrouvé que quelques articles sans importance au point de vue économique.

Grimm signale de lui : les « Portugais, Agathe, et les Prétentions » (comédies), et une tragédie « Juliette et Roméo (1). Toutes ces pièces n'ont d'ailleurs paru que sur des théâtres de société ; leur composition, leur mise en scène ne lui en a pourtant point demandé moins d'efforts, et on l'en voit fort occupé à la campagne chez Mme de Genlis (2). C'est qu'il faut plaire à tout prix à ce public raffiné, amoureux de belles phrases et de beaux vers, il ira jusqu'à composer pour lui quelques poésies, un conte en vers nous est resté : les « Trois Grâces du Nouveau-Monde », écrit vers la fin de 1782 (3).

Enfin, il sut faire revivre en des notes hâtives les quelques mois passés en Amérique de 1780 à 1782. Il étaita llé à Philadelphie, Albany, puis avait visité le New-Hampshire, l'Etat de Massachusets et la Hte-Pensylvanie. Une première édition de ces relations de voyage parut avant son retour en France, à quelques exemplaires seulement, le soin de l'impression avait été laissé à l'imprimerie qui était à bord du *Rhode-Island* (4). Ce furent en 1786 : « Les voyages dans l'Amérique septentrionale du marquis de Chastellux pendant les années 1780-1781 », imprimé chez Brault, libraire à Paris (5).

(1) Grimm, t. XII, p. 119.

(2) *Mémoires de Mme de Genlis*, t. 2, p. 340.

(3) Grimm, t. XIII, p. 248

(4) La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition primitive.

(5) *Voyages en Amérique*, 2 vol. in-8, 1786.

Ce livre eut un certain succès, l'Amérique était à la mode, le nombre de ceux qui y étaient allés était relativement infime, on écoutait bouches bées leurs récits, souvent contradictoires. On le vit bien ici du reste : dès 1783, un certain abbé Robin avait publié un « Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale en 1781 et campagne de l'armée de M. de Rochambeau ». Garat, dans le *Mercure* du 1er mars 1784 (1), en avait fait l'éloge, de plus, s'il faut en croire Bachaumont (2) certain épisode du siège de Yorcktown rapporté par l'abbé où le rôle joué par le marquis était moins que noble, tout cela attira une vive réponse de l'auteur ainsi malmené, ce fut la « lettre écrite à M. Garat par un officier récemment arrivé d'Amérique » (3). Il reproche d'abord à l'abbé de ne pas entendre la langue du pays dans lequel il n'a passé que quatre mois, sans s'arrêter huit jours dans une ville, et il relève ses plus grossières erreurs. Il fait remarquer, en autres choses, qu'il est absurde de parler de l'Amérique comme d'une simple province de la France, et qu'il s'en faut de beaucoup que la nature du sol y soit uniforme. Sur la question de population il remet les choses au point : « si dans les contrées de l'Amérique où la température est douce, la force de l'homme et la durée de la vie sont un peu

(1) V. *Mercure*, p. 53 et suiv.
(2) Bachaumont, t. XXII, 18 mai 1783.
(3) V. *Mercure* du 29 mars 1783, p. 194 et suiv.

moindres, dit-il, que dans les climats correspondants en Europe, on n'en doit point assigner d'autre cause que la récence des établissements... et, en vérité, on ne conçoit pas ce qui a pu induire le philosophe respectable que vous citez à avancer que les Etats-Unis de l'Amérique n'auraient jamais plus de douze millions d'habitants. » Voilà cependant toutes les billevesées que l'on répétait au XVIII[e] siècle sur l'Amérique : on se faisait d'elle et de ses habitants toutes les idées, excepté celles qui étaient conformes à la réalité. M. de Chastellux a le mérite d'avoir éclairé l'opinion.

Avec Brissot de Varville, la phrase devient plus amère, plus mordante, dans l'examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastelux (1786). C'est qu'il s'occupe ici surtout, d'un sujet qui passionne, émeut, et d'ailleurs avec tant de raison tous les philosophes du XVIII[e] siècle, dignes de ce nom : je veux parler de l'esclavage.

Brissot est un anti-esclavagiste acharné, or notre auteur sur ce point ne lui semble pas assez convaincu, et il part en guerre contre lui. Il lui reproche d'avoir refusé aux nègres le titre d'hommes, et ce faisant d'avoir arrêté « l'effet de la commotion philosophique qui va sans doute produire leur affranchissement universel » (1). C'est un véritable sermon qu'il lui

(1) Brissot, *op. cit.*, p. 2.

fait : « il paraît bien, lui dit-il, qu'en philosophe et en ami de l'humanité, vous penchez à adoucir le sort des nègres et à louer ceux qui l'adoucissent ; mais sous cette douceur même, il se glisse un venin bien dangereux qu'il importe de découvrir. C'est de la pitié que vous accordez aux nègres, et vous leur devez si vous êtes philosophe, justice et défense, c'est de l'humanité que vous souhaitez aux maîtres et ils leur doivent la justice. » (1) ! On voit par là le ton du morceau. — Qu'y a-t-il à dire contre ces griefs ? Sont-ils fondés ? Telle est la question à résoudre.

Elle nous semble intéressante, car elle met en jeu des principes économiques, et nous ne voulons pas laisser planer plus longtemps un tel doute qui, s'il se confirmait, suffirait à ternir l'œuvre entière. Mais rassurons-nous, nous allons bien vite reconnaître que Brissot, qui aime à se parer de cette parole de Sydney « je suis toujours pour les persécutés », est porté souvent à voir la persécution là où elle n'est pas. Cela permet les véhémentes colères, les indignations, les tirades enthousiastes ; on surexcite les passions, on suscite des haines, mais l'auditoire est enflammé, le succès du tribun est assuré ! Or justement M. de Chastellux sur ce chapitre réprouve les exagérations de langage, il connaît les déclamations des rhéteurs, il ne veut point les imiter,

(1) Brissot, *op. cit.*, p. 85.

il écrit des voyages et non des discours. A quoi bon déclamer, son opinion est faite, elle est conforme à ses théories générales sur la liberté ! Et sa conclusion dans le passage même visé par Brissot est la suivante : il désire voir la raison se reposer « sur l'égalité des droits, l'intérêt général qui commande à tous, l'intérêt particulier lié à l'intérêt commun, l'ordre de la société aussi nécessaire que la symétrie des ruches à miel » (1). Egalité des droits, n'est-ce point exprimer nettement son aversion pour l'esclavage ?

Sans doute, il n'a pas la même foi que Brissot dans un changement prochain, quoiqu'il le désire (2), mais il prévoit une amélioration lente et graduelle de la situation de ces malheureux noirs. Il a très bien compris que l'intérêt bien entendu des employeurs de travail servile y pousserait lui-même, et c'est avec confiance qu'il envisage l'avenir. « La philosophie se liguera avec la sage économie qui ne lui est pas étrangère, et tandis que l'une reprochera à l'habitant d'opprimer celui qu'il doit regarder comme son semblable malgré l'état abject où il le voit réduit, malgré sa couleur qui le fait presque méconnaître, l'autre l'avertira que cet instrument de sa fortune est d'autant précieux à conserver qu'il est plus difficile à remplacer, elle lui fera observer qu'un travail doux, un aliment convenable en rendant le nègre plus heureux

(1) *Voyages en Amérique*, t. 2, p. 146.
(2) V. *Félicité publique*, t. I, p. 84 et 86 notamment.

le rendra aussi plus utile (1). » Et voilà aussi rencontrée chemin faisant cette idée sur laquelle M. de Chastellux reviendra souvent : que l'intérêt privé ne saurait être longtemps antagoniste de l'intérêt général, de l'ordre naturel qui régit les sociétés. C'est déjà en germe la formule de Bastiat : « l'intérêt privé réalise sans cesse ce qu'il évite toujours. » Portés par leur désir de lucre, les hommes sont d'abord tentés d'abuser des esclaves, mais ces abus ne peuvent avoir qu'un temps, l'intérêt privé lui-même vient exiger plus de ménagements sans lesquels se tarirait cette source de richesses, l'intérêt privé est principe social (2).

Je sais bien que d'aucuns peuvent insister et voudront peut-être voir dans la retenue du marquis sur ce point, calcul, intérêt, ambition, que sais-je encore ? Psychologues experts, esprits fins et avisés, ils montreront que dans cette époque déjà troublée, il était bon de ménager certaines influences. Il nous déplaît de chercher dans ces subtilités une explication quelconque ; le marquis, telle est notre intime conviction, n'était point homme à se dérober ainsi, son œuvre entière est là qui l'établit.

Ce que nous reprochons à ce livre, et en cela notre

(1) *Discours sur l'Amérique*, p. 55.

(2) V. sur la question de l'esclavage au XVIII[e] siècle, notamment les Réflexions de Condorcet sur l'esclavage des nègres (1781), p. 506, *Les mélanges d'économie politique*, collection Guillaumin, t. I.

opinion concorde avec celle de Brissot de Varville, c'est l'absence de vues économiques et politiques, et c'est, au contraire, l'abondance des détails militaires techniques d'une utilité douteuse, c'est la multiplicité vraiment fastidieuse des descriptions de dîners et de déjeuners qu'il lui plaît de faire. D'ailleurs agréable à lire et d'une lecture facile, il charme par sa simplicité, l'abandon avec lequel il est écrit, ce sont bien les notes d'un voyageur ; mais aussi combien est rapide la peinture qu'il nous fait de l'Amérique au XVIIIe siècle ! A peine une ébauche ! On sent seulement entre les lignes que l'auteur a eu la pleine vision d'un monde qui s'éveille, qu'il a perçu le développement colossal que la colonie anglaise allait prendre ! A chaque instant il signale la marche croissante de la densité de la population et l'extension du commerce et de l'agriculture (1). Malgré leurs défauts, « Les Voyages » méritaient la peine qu'on s'y arrêtât, leur succès fut à l'époque assez grand. De nombreuses traductions en furent faites. Signalons notamment à l'étranger une édition anglaise, Londres (1787) et deux éditions allemandes, Hambourg, 1785, Leipzig, 1786. Il y eut aussi plusieurs éditions françaises. Celle de 1786 à

(1) V. *Voyages en Amérique*, t. I, p. 42 : « l'Amérique septentrionale qui il y a cent ans n'était qu'une vaste forêt s'est peuplée de trois millions d'habitants. Le commerce consistait surtout en exportations de bois et de salaisons, en des importations de sel, de sucre, et d'autres denrées de l'Inde occidentale, on envoie aussi à la pêche de la morue et à celle de la baleine. » V. p. 8 ; pour les rendements agricoles, V. p. 294.

laquelle nous nous référons contient outre le récit des voyages : 1° une lettre à M. Madisson, professeur de philosophie à l'université de Williamsburg. Elle a trait aux progrès que les sciences et les arts doivent faire en Amérique et à l'influence que ces progrès exerceront sur les mœurs et sur les opinions (1) ; 2° une description du « Pont Naturel » dans laquelle le marquis déploie ses connaissances géologiques ; enfin, 3° une note relative à l'histoire naturelle.

Quelque temps après son retour d'Amérique, notre auteur avait eu le plaisir de recevoir à l'académie l'abbé Morellet, son ami. Partisans des mêmes idées économiques, ces deux esprits étaient faits pour s'entendre et pour s'aimer. Ce fut toujours à qui des deux apporterait à l'autre un secours désintéressé dans la lutte si âpre, si absorbante des pamphlets et des libelles, souvent ils se chargent mutuellement de la défense de leurs œuvres respectives, nous en avons déjà signalé un exemple (2). Dans l'éloge de l'abbé, une indication seule est à retenir, parce qu'elle a trait à l'influence des économistes sur la signature du fameux traité d'Eden (3) aujourd'hui si diversement apprécié encore. Il s'agit ici très vraisemblablement des préliminaires de cette paix signée à Versailles, le 20 janvier 1783. Lord Shelburne attribue à

(1) *Voyages en Amérique*, t. II, p. 260.
(2) V. plus haut, p. 22.
(3) Signé le 26 septembre 1786.

Morellet une grande influence, et M. de Chastellux rapporte des paroles dans lesquelles le négociateur anglais remercie l'abbé d'avoir « libéralisé ses principes », de l'avoir éclairé sur les avantages de la liberté du commerce « liberté précieuse; ajoute-t-il, qui sait concilier tous les intérêts et qui doit devenir un jour la source commune et féconde de la prospérité des nations » (1). L'élection de M. de Rulhières (2) était bientôt pour le marquis une nouvelle occasion de faire montre de ses talents oratoires. Il ne sut guère s'élever au-dessus de la médiocrité (3).

Il n'en fut pas de même lorsqu'il prit part au concours ouvert par l'abbé Raynal et qui avait pour objet : les avantages et les désavantages de la découverte de l'Amérique. Il sut dans quelques pages véritablement bien inspirées dégager la question, et s'élevant au-dessus des réalités présentes faire le tableau de l'avenir. Il y fait du commerce extérieur une très vive peinture ; aussi, malgré le peu d'étendue de cette œuvre, nous la plaçons au second rang de ses travaux, derrière la *Félicité publique*, et nous allons brièvement tracer les grandes lignes de ces deux livres, marquer leur place dans les écrits analogues du XVIIIe siècle. Sans un aperçu général de cette nature,

(1) Discours de M. de Chastellux à la réception de l'abbé Morellet, le 16 juin 1785, p. 43.

(2) Historien né en 1735, mort en 1791.

(3) V. Discours de M. de Chastellux à la réception de M. de Rulhières, le 4 juin 1787.

nous risquerions de ne pas bien faire ressortir le caractère propre de l'auteur, sans lui, l'exposé purement économique qui va suivre ne se tiendrait pas.

L'histoire externe et l'analyse du « Traité de la Félicité publique » et du « Discours sur les avantages et les désavantages de la découverte de l'Amérique ».

A. *Félicité publique* (1772). — C'est de la *Félicité publique* qu'il faut parler d'abord, parce qu'elle est la première en date, parce qu'elle est la plus importante des œuvres du marquis. Quelle est la pensée philosophique qui lui sert d'inspiratrice ? Tel est le premier point à établir. La maxime même qui est au frontispice du livre, nous renseigne de suite. M. de Chastellux l'emprunte à Horace, heureux de trouver dans ses vieux auteurs l'expression condensée, rapide et nette : *Nil desperandum*, il veut indiquer par là sa foi profonde en l'avenir, sa croyance illimitée au progrès qu'il appelle et désire, car en lui sera sinon le remède du moins le palliatif aux maux dont souffre l'humanité. Optimisme, si l'on veut, mais combien réconfortant ! Quels obstacles ne renverserait pas l'homme vraiment convaincu de cette loi du progrès ! Catégoriquement donc, il se pose en adversaire de ces écrivains qui encore de nos jours sont prêts à nier toute marche en avant, et se réclament à tout propos des siècles passés, du « bon vieux temps » ; car la question des progrès de l'humanité,

vieille comme le monde est aujourd'hui encore discutée. Il n'y a pour s'en rendre compte qu'à ouvrir un livre quelconque d'un pessimiste moderne pour voir nier tout accroissement de bonheur, conséquence d'une civilisation plus raffinée. Prenez le livre récent de Büchner : « A l'aurore du siècle », l'un des représentants et des vulgarisateurs de la philosophie matérialiste allemande, après l'inventaire des progrès scientifiques, consultez sa conclusion : pour lui, les croyances et les mœurs sont restés stationnaires ou ont rétrogradé, et son traducteur le Dr Laloy, insiste sur le sentiment de malaise général, de désillusion qui est dû à ce que les grandes espérances fondées sur les progrès de nos connaissances ne se sont pas réalisées (1). Au XVIIIe siècle, la même question préoccupe les penseurs les plus illustres !

Au premier rang, le plus grand par son génie, et l'éclat de son style, Jean-Jacques Rousseau lui-même. Sa nature sensible, son irascibilité extrême, ses infortunes avaient rendu plus âpre sa lutte pour la vie, et les heurts violents de cette société ennemie l'avaient exaspéré ; aussi bien ses plaidoyers contre elle sont trop présents à l'esprit pour que nous nous y arrêtions longtemps. Qui ne se rappelle, en effet, ces tirades annonçant l'inévitable ruine, la subversion immi-

(1) Louis Büchner, *A l'aurore du siècle* ; *Coup d'œil d'un penseur sur le passé et l'avenir*, traduction française par le Dr Laloy, Paris, 1901, Préface, p. 1.

nente de tous les royaumes, républiques et empires! le ton enflammé avec lequel il préconise le retour à l'état de nature, la société étant par excellence la bête sauvage et malfaisante, la grande corruptrice à cause de laquelle aucun bonheur n'est possible!

L'abbé de Mably n'avait point été emporté si loin par son éloquence, mais dans ses « Entretiens de Phocion », il avait cependant dit son fait à la société. Cet ouvrage paru en 1763, c'est-à-dire neuf ans avant la *Félicité publique*, cherche à établir que le progrès des lumières a fait reculer l'humanité, notamment en ce qui concerne les mœurs et la politique, base unique de tout bonheur. L'auteur y aurait représenté le marquis de Chastellux sous les traits d'Aristias, si l'on en croit Rulhières qui dit tenir le fait de Mably lui-même (1). De cette publication daterait pour notre économiste l'idée première de son livre. Est-ce légende ou réalité? Ce qu'il y a de certain c'est que la première édition est de 1772. Ce fut un libraire d'Amsterdam qui se chargea de l'impression et l'ouvrage ne mentionna point de nom d'auteur. Il ne vise point d'une manière évidente les théories de l'abbé: « on entrevoit à peine, dit Rulhières, qu'il répond à Mably par le peu de mots qu'il se permet contre les contemplateurs, contre ceux qui doutent que l'ordre social puisse se perfectionner » (2).

(1) V. *Discours de réception de l'Académie*, le 11 mars 1789, déjà cité.
(2) *Idem.*

C'est une époque véritablement troublée que celle choisie par le marquis pour lancer ses œuvres. Le coup d'Etat du chancelier Maupeou (1771) avait soulevé nombre de protestations, de pamphlets, on se montrait impitoyable contre les thèses avancées. Le chancelier qui sentait le besoin d'avoir des alliés se prenait à ménager le clergé, faisait murer à la Bastille l'endroit où se trouvaient les exemplaires de la nouvelle édition de l'*Encyclopédie* (1), deux encyclopédistes, Suard et le poète Delille qui venaient d'être nommés à l'Académie française virent leur élection cassée par le roi (1772), un arrêt du Conseil d'Etat de la même année supprime l'« Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes » de l'abbé Raynal. Ce ne sont là que des exemples, mais qui suffisent à faire comprendre pourquoi le livre parut à l'étranger, anonyme, l'auteur ne se souciait pas de voir sur lui s'abattre les foudres du pouvoir, il attendait des temps meilleurs pour se révéler au public.

Ce dernier n'avait point à obéir aux mêmes considérations, il trouvait fort bien exprimées dans ce livre des idées qui lui étaient chères, il ne tarda pas à lui faire l'accueil le plus flatteur. Ce fut presque de l'engouement. Les écrivains les moins favorables à l'auteur le constatent, et si, comme dans Bachaumont,

(1) Bachaumont, *Mémoires*, t. VI, p. 190.

qui lui est toujours opposé sans qu'on en puisse saisir le motif, la note critique perce, c'est, on le sent quelque vague écho d'une ancienne querelle, et l'éloge n'en apparaît que plus sincère. Il écrit le 16 octobre 1772 : « on était fort empressé de connaître l'auteur du livre de la *Félicité publique*. Cet ouvrage parvenu depuis plusieurs mois dans ce pays, ne commence à se répandre que depuis peu et à faire une sorte de bruit. On sait aujourd'hui qu'il est de Monsieur le Chevalier de Chastellux qui s'était déjà distingué par quelques comédies jouées en société avec succès, mais qui dans le genre politique et de la morale déploie des talents supérieurs. On lui reproche cependant beaucoup de paradoxes et surtout un essentiel servant de base à tout son système, savoir que les monarques de notre génération sont plus philosophes que les précédents et les peuples conséquemment plus heureux ; en un mot, que la politique est mieux entendue et l'art des gouvernements moins imparfait : assertion précisément contraire à celle de M. de Guibert dans son excellente introduction qui elle seule vaut mieux que le traité en question. » — Voilà le trait final, la pointe d'humeur coutumière (1) — Pour Grimm qui ne lui est

(1) V. sur cette habitude de persiflage de Bachaumont vis-à-vis du marquis le t. XXII des mémoires : 18 mai 1783 : relation du siège de Vorktonn, t. XXXVI, 14 décembre 1787 : le mariage du marquis.

pas toujours tendre non plus, il constate en 1775 que le marquis s'est mis à l'étude avec une passion extrême, et qu'il a déjà donné certaines productions qui supposent beaucoup d'esprit et une grande variété de connaissances, et il ajoute : il a des idées fort ingénieuses dans son traité sur la *Félicité publique* (1).

On ne l'appelle plus que l'auteur de la *Félicité publique* et cela suffit pour se faire entendre. Une anecdote assez curieuse prouve son succès dans la société des fins lettrés et des délicats, dans ces salons dont nous avons plus haut montré l'originalité et l'influence. Le marquis se trouvait un jour chez Mme Necker ; arrivé bien avant l'heure du repas, il attendait dans le salon la maîtresse de la maison encore à sa toilette, quand il aperçut sous un fauteuil un petit livre. Il le ramasse, l'ouvre, y jette machinalement les yeux et lit « la préparation du dîner de ce jour ». Mme Necker l'avait écrit la veille, il y trouva tout ce qu'elle devait dire aux personnes invitées les plus remarquables. Son article y était et conçu dans ces termes : « je parlerai au chevalier de Chastellux de la *Félicité publique* et d'Agathe » (2) et, Mme de Genlis à laquelle nous avons emprunté cette historiette ajoute malicieusement qu'il en fut ainsi de tout point.

(1) Grimm, mai 1775, éd. citée, t. XI, p. 66.

(2) Mme de Genlis, *Mémoires sur le XVIII*e *siècle et la Révolution*, t. III, p. 320.

Mériter l'estime de la société, y obtenir les honneurs de la conversation, plaire à quelques auteurs de mémoires, c'était déjà beaucoup, la *Félicité publique* fit plus encore, elle gagna à sa cause dès le premier coup celui dont les souverains eux-mêmes recherchent les éloges, pamphlétaire si étonnant, écrivain à l'art si subtil qu'il n'a point été dépassé, j'ai nommé Voltaire. Il avait lu et relu ce livre avec le plus vif plaisir et couvert de notes l'édition qu'il avait entre les mains (1) et chaque fois qu'il écrivait au marquis, il ne pouvait s'empêcher de s'en entretenir avec lui. « Je ne puis jamais avoir l'honneur de vous écrire, Monsieur, sans vous parler de cette *Félicité publique* qui a fait la mienne. Je pense et je dis hautement que ce livre est rempli de plus de vérités utiles que l'*Esprit des lois* et je ne veux pas mourir sans le prouver (2). » C'est, en effet, une prétention qu'a Voltaire de mettre M. de Chastellux bien audessus de Montesquieu, et les comparaisons entre la *Félicité publique* et l'*Esprit des lois* reviennent à chaque instant toujours défavorables à ce dernier (3). Il se laissa même entraîner au point de composer un parallèle entre les deux écrivains, mais Condorcet qui avait eu connaissance de ce projet intervint et fut

(1) Ces notes d'ailleurs assez insignifiantes ont été reproduites par M. de Chastellux d'après le manuscrit communiqué par le comte Orlof dans l'édition de 1822.

(2) V. *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Didot, 1777, p. 415.

(3) *Ibid.*, p. 407.

assez heureux pour empêcher la publication de l'article. Dans une lettre adressée à Voltaire, le 20 juin 1771, il développe entre autres arguments cette idée que M. de Chastellux a plus à perdre qu'à gagner à une telle comparaison, la supériorité de Montesquieu étant incontestable. Il ajoute, ce qui est non seulement exagéré, mais ce qui est faux, que le livre de la *Félicité publique* n'a eu aucun succès, on ne lui a, dit-il, pas même rendu justice à Paris. Nous avons cru établir le contraire, Condorcet est entraîné par l'ardeur de la polémique (1-2).

Outre, en effet, les témoignages cités, les faits signalés, outre encore l'opinion de Buffon que nous n'avons point rapportée comme pouvant être entachée de partialité car elle s'exprime dans un discours académique (3), quelle meilleure preuve du succès d'un livre que la multiplicité des éditions et des traductions? Or du vivant même de l'auteur nous pouvons noter trois éditions : 1° celle d'Amsterdam 1772; 2° une nouvelle en 1774; 3° enfin l'ouvrage revu et considérablement augmenté est réédité chez Bouillon, de l'imprimerie typographique en 1776. Mais ce n'est point tout encore et le livre se répand en dehors de

(1) V. *Voltaire*, édition Moland, année 1777, p. 407.

(2) V. sur cette querelle : le *Journal de Paris*, 1777, 19 mai, p. 2, lettre aux auteurs de ce journal, et 25 mai, p. 1 : à l'anonyme qui a vengé Montesquieu et M. de Voltaire. — D'après les auteurs de ces articles Voltaire ne serait même pour rien dans cette affaire.

(3) Buffon, *Discours à la réception de Chastellux*, 1775.

nos frontières. Voltaire signale dès 1773 une traduction en allemand et une autre en anglais (1). Nous avons les dates de deux autres dans l'encyclopédie *Ersch und Grüber*: Leipzig 1780, et 1775 Londres. Trois éditions en France, quatre à l'étranger, n'est-ce point déjà un résultat surtout à une époque où l'on ne prodiguait pas l'impression comme de nos jours?

Ajoutons comme une preuve nouvelle de la vulgarisation de l'œuvre, de sa véritable influence la reproduction de ses principaux passages dans un de ces nombreux recueils du XVIII[e] siècle qui pénétraient dans toutes les classes de la société, dans le « Dictionnaire des sciences morale, économique, politique et diplomatique ou Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen » 1777-1783. Cet important ouvrage contient trente volumes in-4°, une heureuse recherche nous a permis de retrouver deux extraits de la *Félicité publique* aux mots : Agriculture et population (2).

Donc le succès ne fait aucun doute, il est même rare que pareille fortune arrive à de tels ouvrages abordables seulement pour un public restreint ; mais ce qui est piquant, c'est que cette vogue n'eut point de lendemain, c'est qu'elle ne survécut pour ainsi dire pas à l'auteur. Il en fut un peu de ce livre comme

(1) Voltaire, *Œuvres complètes*, 1773, Didot, p. 231.

(2) V. l'ouvrage cité aux mots : *Agriculture*, t. I, p. 526, au mot: *Population*, t. XXVI, p. 583 et suiv.

d'un feu de branches sèches, leur rayonnement est intense, mais ne dure qu'un moment, ce ne sont plus bientôt que des débris, des cendres encore chaudes qu'un coup de vent disperse aux quatre coins de l'horizon. C'est ainsi que cet écrivain qui avait tant fait parler de lui de son vivant voit aujourd'hui son nom complètement ignoré , c'est ainsi qu'il faut arriver jusqu'en 1864 pour trouver sur lui quelques lignes fort brèves de M. Léonce de Lavergne (1). Avec quelques biographies, quelques notices historiques, c'est toute la documentation moderne. Ses idées sont ignorées, personne ne pense à les reprendre une à une, à leur donner l'importance qu'elles méritent ? A quoi attribuer ce dédain aussi injuste, aussi exagéré que le furent jadis les louanges de Voltaire ? Nous croyons en saisir différentes causes : le livre dans sa forme ressemble à un traité d'histoire, on s'est arrêté à cette forme ; à s'en tenir là l'œuvre ne valait plus l'étude, elle n'était même pas intéressante. C'est là , la raison essentielle, il en est d'autres ; d'abord, M. de Chastellux est éclipsé par la gloire de Smith qui fait oublier tous les précurseurs souvent à tort, car il n'y a pas d'œuvres nées spontanément du seul cerveau d'un individu, et Smith a eu des collaborateurs et des inspirateurs qu'on ne devrait point oublier. Puis, le mouvement révolutionnaire, l'aban-

(1) V. *Les Economistes du XVIII*^e^ *siècle*. Guillaumin, 1870, IV, in-8°.

don successif des théories physiocratiques, tout cela suffit à détourner de lui l'attention, l'auteur de la *Félicité publique* avait vécu !

Et cependant dans ces modestes écrits, que d'idées larges et généreuses, avec quelle facilité l'auteur a su s'écarter des préjugés les plus vivaces, avec quelle ardeur il a su secouer le joug des traditions ! Quelle flamme l'inspire ! quels élans enthousiastes ! C'est que le problème qu'il se pose est un de ceux qui passionnent le cœur de l'homme, c'est que la solution qu'il cherche est de celles dont on ne peut se désintéresser, c'est que pour la réaliser il n'est point trop de tous nos efforts, de tous nos sacrifices. Après avoir en effet affirmé sa confiance en la perfectibilité humaine, il se demande quelle est la route à suivre pour arriver à obtenir : *le plus grand bonheur du plus grand nombre d'individus* (1), formule véritablement grandiose, et qui mieux que toute autre démonstration montre que, dès le XVIII[e] siècle, l'économie politique dite classique était loin d'être une école dure sans entrailles, préoccupée uniquement de « la Richesse » comme on lui en a si souvent depuis fait le reproche.

Il ne s'agit bien entendu ici que d'apprécier le bonheur du point de vue économique, c'est-à-dire à un point de vue relatif, on ne peut tenir compte des

(1) *Félicité publique*, éd. 1776, t. II, p. 182.

différents mobiles qui peuvent innombrables influer sur l'individu. Il est nécessaire dans l'appréciation du bonheur de se limiter, d'envisager les phénomènes dans leur généralité, ce n'est qu'à ce prix qu'on peut espérer faire œuvre scientifique. Ceci posé, l'auteur va jeter un regard en arrière, l'histoire va lui offrir sa documentation inépuisable. C'est même à cette simple étude d'ordre purement rétrospectif qu'il avait pensé se consacrer tout d'abord, et il avait dans cette pensée intitulé son livre : Considérations sur le sort des hommes pendant les différentes périodes de l'histoire, mais les conseils de ses amis le décidèrent à agrandir son cadre, à indiquer en quelques lignes ses conclusions. C'est l'objet d'un chapitre intitulé : vues ultérieures, ajouté à l'édition de 1776.

Qu'indique donc l'histoire à l'observateur attentif, à celui que n'aveugle point, sans raison, une admiration impénitente pour l'antiquité quand même ? Quelle est la conclusion à tirer de tous les faits parvenus à notre connaissance touchant la destinée humaine dans le cours des siècles écoulés ! L'auteur le dit — quelque pénible que cela puisse être à constater — malgré quelques progrès, l'humanité fut malheureuse. Qu'on ne se laisse pas induire en erreur par des dehors trompeurs, de faux indices de *Félicité publique* relevés à différentes périodes. Ce ne sont qu'apparences, illusions. Rome même, à l'apogée de

sa gloire et de sa puissance, malgré ses richesses, malgré ses succès, malgré tous les signes de bonheur qu'elle porte en elle, Rome même est malheureuse. Son peuple souffre, sa population est stationnaire, son agriculture ne fait pas de progrès, ses mœurs sont déplorables : « ne jugeons plus Rome par les choses que les historiens nous disent, mais par celles qu'ils nous apprennent, transportons-nous en idée dans le sein de cette ville, et voyons une populace triste et misérable frémir autour du sénat. Entendons-la demander tantôt en gémissant, tantôt en menaçant qu'on lui daigne accorder quelques arpents de terre pour sa subsistance. Ecoutons les cris de ces braves soldats qui montrent, parmi leurs nobles cicatrices, les traces honteuses du fouet et des chaînes, malheureux confondus parmi les plus vils esclaves, parce qu'ils n'ont pu payer les armes dont ils ont percé les ennemis et le pain qu'ils ont mangé le jour du combat ... (1). » Et il montre ensuite le christianisme qui naît, et s'étend sur tout l'univers et il se demande s'il a changé tout cela, mais sa réponse est négative : « jamais l'Eglise dans sa naissance n'a eu pour objet la gloire et la prospérité des nations. L'humilité, la pauvreté, la pénitence et la prière, voilà ce que les ministres de l'évangile se croyaient forcés d'enseigner, et bien loin qu'à l'exemple des

(1) *Félicité publique*, t. 1, p. 162.

païens, ils s'appliquassent à identifier le culte avec la politique, et à faire concourir l'un et l'autre à la prospérité des Etats, ils faisaient gloire de mépriser toutes ces vaines grandeurs, persuadés qu'ils étaient que le théâtre du monde allait s'écrouler avant que les scènes qui l'occupaient eussent le temps d'être achevées (1). » L'auteur constate, au contraire, le développement de l'esprit fanatique et exclusif, destruction de toute critique, venant ajouter encore un élément de malheur à ceux qui existent déjà !

Nous ne multiplierons pas, à l'infini ces citations, et nous ne suivrons pas l'auteur dans le développement de sa pensée à travers le moyen âge jusqu'à nos jours, il nous suffit de dégager l'esprit de tout cet exposé : c'est une critique très serrée contre cette tendance des historiens à confondre le bonheur d'un peuple avec la gloire, le succès des armes de son gouvernement. A côté de leur peinture brillante, mais factice, il montre l'ombre du tableau, son aspect terne et mat, à côté de ce qu'on voit, ce qu'on ne voit pas, à côté de la victoire, les deuils, les misères. Sans doute, toute cette thèse ne va pas sans quelque exagération dont il faut faire la part, l'auteur se laissant quelquefois emporter trop loin dans sa démonstration, mais ses constatations ne sont que trop souvent exactes pour le malheur de l'humanité.

Il ne se borne pas, au reste, à cet examen, il veut remonter aux causes, chercher dans cet enchevêtrement de faits le principe qui guide, trouver le motif de l'aveuglement de tant de siècles afin qu'ensuite, connaissant mieux l'ennemi on le puisse mieux combattre, afin (rêve, utopie peut-être, mais bien digne d'exercer la sagacité d'un penseur !) .afin, dis-je, qu'on puisse imprimer au courant humain une direction nouvelle, vers le bonheur, vers la *Félicité publique* !

Or la cause de toutes les ruines, deuils, malheurs accumulés dans les siècles, est facile à dégager quand on étudie l'histoire, et son principe, c'est la méconnaissance des lois de l'ordre naturel. Qu'attendre, en effet, d'un état de société basé sur la guerre, le vol et le pillage ? Or la force et la violence, montre-t-il, ont été l'origine des gouvernements (1). « Toute l'antiquité dépose de cet empire général que la force a exercé sur notre globe, et de la considération que les hommes y ont attachée. Ils la confondirent souvent avec la vertu dont le nom même ne signifiait à l'origine que puissance et courage ; ils la confondirent avec la justice qui n'était pour eux que le droit du plus fort. » Voilà ce qui explique comment « les hommes ont préféré la gloire au repos et au plaisir, la vie militaire à la vie domestique et les intérêts de la pa-

(1) *Félicité publique*, p. 7.

trie à ceux du sang (1) ». Erreur initiale, et combien funeste. Toute la vie humaine faussée, le bonheur peut-être compromis à tout jamais ! A tout jamais, non pas, l'auteur voit dans l'avenir des germes de salut. « Fatigués de carnage, de superstitions et d'erreurs, les peuples cessent enfin de fermer l'oreille à la raison qui ne parle jamais assez haut pour se faire entendre au milieu du bruit et qui a coutume de se taire quand on l'écoute. Les mots de tolérance, d'agriculture, d'industrie sont les premiers qu'elle prononce. Ils se font entendre dans toute l'Europe et vont retentir jusqu'en Amérique. C'est la semence jetée au hasard qui dans quelques endroits est emportée par les vents mais qui fructifie dans d'autres et prépare des riches moissons, progrès heureux dont nous avons reconnu la réalité et que nous avons voulu présenter à nos contemporains comme un objet de consolation et d'encouragement. »

Ainsi il promène ses regards sur l'avenir qui pour lui sera une ère de progrès, partant de bonheur plus intense pour le plus grand nombre. Mais quel sera le processus par lequel passera l'humanité dans cette marche en avant ! Quelle direction suivra-t-elle nécessairement si elle ne veut pas s'exposer à des retours en arrière, vers la barbarie, à des heurts violents et pénibles, à des souffrances infinies ? Il est

(1) *Idem*, p. 10, t. 1.

nécessaire de faire table rase des faux dogmes, des fausses idées, rebâtissant à nouveau sur un fonds solide et propice. Notre malheur vient de la négation de l'ordre naturel, c'est aux lois de l'ordre naturel qu'il faut revenir pour rétablir notre bonheur. Et de ci, de là, sans méthode, sans plan rigoureux, M. de Chastellux va nous indiquer quelles sont ces principales lois, comment elles fonctionnent, à quels signes distinctifs on reconnaîtra qu'elles sont partout respectées, et il donnera les grandes lignes de la construction harmonique qu'il conçoit. C'est à l'étude approfondie de ce plan que nous allons nous consacrer, étude très séduisante, comme on s'en rendra vite compte, car elle nous permettra de tracer un rapide tableau de presque toutes les idées économiques discutées au XVIII[e] siècle. Mais avant d'y arriver, disons quelques mots de la deuxième œuvre économique de M. de Chastellux : le Discours sur les avantages et les désavantages de la découverte de l'Amérique.

B. *Le Discours* (1787). — A côté du traité de la *Félicité publique* qui contient huit cents pages environ, les cent pages de ce *Discours* semblent bien peu de chose ! Elles méritent cependant, dans l'œuvre du marquis, une place à part, le titre, ni la forme ne doivent pas trop impressionner. Il s'agit vraiment dans ce petit opuscule d'un travail mûri, c'est le résultat de longues méditations auxquelles l'auteur

était préparé par son voyage en Amérique. Il parut en 1787, cinq ans environ après le retour du marquis en Europe.

Publication anonyme, comme la *Félicité publique*, le discours sur l'Amérique paraît à Paris, chez Prault, l'auteur s'y désigne ainsi: M. P. vice-consul à E**. La raison ici est qu'il s'agissait d'un concours organisé par un autre académicien, célèbre aussi à son heure, l'abbé Raynal. Il avait proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur les avantages de la découverte de l'Amérique, et ce fut là ce qui inspira à M. de Chastellux l'idée de réunir sur cette question quelques réflexions. Ce qui les rend particulièrement intéressantes, c'est que l'auteur prend prétexte de la question pour remonter aux principes généraux de la science, et ces quelques pages jettent ainsi un jour très précieux sur l'œuvre entière. Les développements relatifs au commerce y sont particulièrement intéressants. Quant aux avantages que l'Ancien Monde retirera du nouveau il les résume ainsi : 1° l'Amérique introduit une denrée privilégiée qui a tous les avantages des métaux précieux sans en avoir les inconvénients ; 2° elle a multiplié les échanges, augmenté les besoins du riche et ajouté aux moyens par lesquels l'industrie parvient à recouvrer sa part dans sa propriété ; 3° elle a augmenté la circulation des richesses, rendu leur compensation plus facile ; 4° elle a ouvert « un vaste

asile à la vertu persécutée, à l'ambition déconcertée, au crime flottant entre le désespoir et le repentir de sorte qu'on lui doit à la fois la conservation de l'homme de bien, l'exil de l'homme méchant et l'amélioration de l'homme vicieux » ; 5° enfin l'abondance des productions communes aux deux hémisphères, mais qui naissent à une grande distance et croissent sous d'autres conditions, rassure l'Ancien Monde sur l'inclémence des saisons et les disettes qui en sont les sinistres conséquences.

Telles sont en raccourci les principales idées émises. Nous ne nous dissimulons pas qu'il y ait beaucoup de points à éclaircir, nous ne le ferons pas ici, l'explication ressortira de l'exposé général. Qu'il nous suffise de faire remarquer qu'il y a là exprimées quelques vues qui sont devenues des réalités. Nous connaissons aujourd'hui encore des colonies de transportation, et l'Amérique est devenue bien souvent le grenier d'abondance où l'Europe vient puiser quand ses récoltes sont déficitaires. Notre auteur a donc déjà pour nous le mérite d'avoir compris une partie des grandes conséquences entraînées par la découverte du Nouveau Monde ou plutôt par son entrée dans la vie économique. Si ce ne sont là prophéties de génie, du moins peut-on y voir une preuve de grande perspicacité, d'un esprit assez délié pour démêler au milieu des multiples phénomènes les grandes tendances, ce qui est déjà remarquable. D'ail-

leurs l'étude plus serrée qui suit nous fera mieux connaître M. de Chastellux, et par elle on pourra se convaincre qu'il sut en maintes circonstances se montrer même original et profond (1).

Voici d'ailleurs le plan que nous nous proposons de suivre. Dans une première partie, nous ferons ressortir les théories purement économiques. M. de Chastellux nous apparaîtra d'abord dans sa lutte contre les idées mercantilistes (chapitre 1er), puis nous l'envisagerons par rapport aux théories physiocratiques. Sa conception de l'économie politique, la place qu'elle occupe dans la science sociale (chapitre 2e), les bases de son système : liberté et propriété (chapitre 3) formeront la partie générale de cette subdivision. Nous pousserons plus avant l'analyse, en suivant dans la *Félicité publique* le rôle que l'auteur attribue au capital et au travail dans l'œuvre de la production (chapitre 4), et enfin les différents traits auxquels se reconnaît d'après lui le bonheur d'un peuple : développement de l'agriculture (chapitre 5), de la population (chapitre 6), du commerce et de l'industrie (chapitre 7). Nous dégagerons en matière de conclusion cette idée que notre auteur a eu la no-

(1) Nous ne devons pas passer sous silence un travail de Condorcet provoqué par le même concours, et publié vers 1788 également. Il est intitulé : *De l'influence de la Révolution d'Amérique sur l'Europe*. V. *Mélanges d'Economie politique*, Guillaumin, t. 1er, p. 544 et suiv.

tion très nette de la théorie des forces productives, et qu'il est à cet égard un précurseur direct de List.

La deuxième partie de ce travail sera consacrée aux doctrines politiques.

TROISIÈME PARTIE

LES IDÉES ÉCONOMIQUES DU MARQUIS DE CHASTELLUX

CHAPITRE PREMIER

LE MARQUIS DE CHASTELLUX ET LES DOCTRINES MERCANTILISTES.

M. de Chastellux s'associe aux critiques des physiocrates contre les mercantilistes. — Du rôle véritable qu'il faut attribuer à la monnaie.

On a toujours tendance à envisager les physiocrates et leurs théories comme un produit de la conception rationaliste du XVIII[e] siècle, et les épithètes les plus malséantes pleuvent sur eux dont la moindre est celle d' « *à prioristes* ». Ce mot suffit à tout et la critique moderne est satisfaite. Il y a cependant chez ces économistes toute une œuvre, négative, il est vrai, qui semble à ce point de vue défier tout reproche et qu'on laisse volontiers dans l'ombre. Quand on parle

d'eux, c'est à leurs théories sur l'ordre naturel, sur l'intérêt personnel que l'on s'attaque ; leurs luttes contre le régime existant : le système mercantile qui fleurissait encore dans le commencement de la deuxième moitié du dix-huitième siècle sont omises. Or il est difficile de nier sur ce point l'analyse économique très fine des faits, l'influence notable des physiocrates qui s'attaquaient à un préjugé sur la monnaie, préjugé profondément enraciné.

Tout le monde connaît l'idée maîtresse du mercantilisme, c'est l'importance excessive donnée au numéraire, c'est l'appréciation de la richesse d'un pays au moyen de l'évaluation de la quantité de métaux précieux qu'il possède. Qu'elle procède de la primitive nécessité dans laquelle on se trouvait d'avoir un trésor de guerre, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, de cette raison de psychologie qu'invoque Smith et qui consiste à considérer une nation comme un individu, et à évaluer sa richesse d'après ses disponibilités, peu importe ; ce qu'il y a de certain, c'est que cette théorie au dix-huitième siècle reçoit encore des applications multiples plus mauvaises les unes que les autres. Nous ne sommes plus, certes, aux temps où l'on prohibait jusqu'à l'exportation des monnaies ; le système de la balance des contrats a lui aussi vécu, mais on se trouve en présence d'un mercantilisme plus développé, on cherche à réaliser partout la balance du commerce. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à

songer au système colonial alors en vigueur. Puisqu'il faut à tout prix que la nation n'ait point de passif, c'est-à-dire un excédent d'exportations, des clauses très strictes régissent les relations entre colonies et métropoles, les unes prenant aux autres les produits manufacturés en échange des matières premières. Acheter bon marché et vendre cher, telle est la formule qui guide dans toutes les transactions. Il n'est pas jusqu'au système de réglementation à outrance sous lequel on vivait auquel cette théorie ne donnât pas un certain semblant de raison, car, assurer la bonne qualité des produits par ces vérifications nombreuses, c'était en assurer le trafic, et avec lui comme conséquence une rentrée de numéraire dans le royaume. Les inflationistes enfin, ou néo-mercantilistes n'avaient fait que reprendre cette thèse, mais avaient remplacé la phrase : plus d'or, par une phrase plus extensive : plus de monnaie.

M. de Chastellux (et d'ailleurs il n'est point le seul à avoir ce mérite) comprit qu'il y avait là bien des exagérations, que ces idées qu'il considérait comme fausses pouvaient avoir comme conséquence de multiples inconvénients ; aussi chaque fois que l'occasion se présente, les dénonce-t-il, et cherche-t-il à dégager les vrais principes. « On croyait », dit-il, en parlant des premiers âges du christianisme, mais ceci a une portée plus générale, « qu'il fallait élever un mur impénétrable sur la frontière pour empêcher l'argent

de passer à l'étranger. Constance promulgua une loi pour que le commerce ne se fît que par échange, elle portait que les négociants étrangers qui viendraient dans l'empire seraient tenus de déclarer la somme d'argent qu'ils apporteraient afin qu'ils ne puissent rien y ajouter en s'en retournant. La même loi défendait le change de la monnaie de l'empire contre celle de l'étranger. On ne savait pas encore que *ce sont les denrées qui commandent l'argent et que sans liberté, il n'y a ni commerce, ni richesse* (1). » Ce passage est curieux, il nous fournit un exemple des plus typiques, et dès les temps les plus reculés, des excès auxquels conduit l'ignorance des lois économiques, et la critique fort brève frappe par sa justesse. D'ailleurs nous allons voir la pensée de l'auteur se développer plus librement en parlant de la découverte de l'Amérique, et du rôle qu'ont joué dès l'instant même les métaux précieux. Il nous les montre devenus les véritables rois de l'Europe, mais dans cette course folle vers ces pays miniers, dans cette soif insatiable de métaux précieux, quelle est la pensée qui domine ? Est-ce pour se procurer les commodités de la vie ; pour établir la correspondance entre les nations, pour employer utilement des hommes, pour multiplier les jouissances par les échanges, qu'on se livre à ces périlleuses traversées, à ces inlassables recher-

(1) *Félicité publique*, t. I, p. 340.

ches ? Hélas ! il n'y a rien de tout cela, et l'auteur le constate à regret, un but, un seul est poursuivi : « Amasser » et il fait remarquer très profondément à ce propos que « l'*avarice et l'économie ont toujours été deux choses opposées et* que la soif des richesses ne se trouve jamais réunie avec la sagesse qui veille à leur conservation (1) ».

Mais voici venir des excès bien plus graves encore ; de cette place trop prépondérante donnée aux métaux précieux, de la concurrence qu'entraîne leur poursuite un fléau va peut-être grandir : la guerre, et la voix de l'écrivain se fait plus grave, ses accents plus pressants, et il adresse à l'Angleterre les paroles suivantes, véritablement prophétiques ; conseils prudents, utiles encore à méditer pour elle ! « Un grand point, dit-il, c'est que l'or et l'argent soient tombés en discrédit, ou pour mieux m'expliquer que les mines et le faible commerce qu'elles produisent soient appréciés à leur juste valeur. Mais si quelques Anglais (je connais trop l'esprit d'ambition et la convoitise qui règne dans cette nation pour dire, les Anglais, en général), si quelques Anglais donc méprisent les mines du Brésil et du Pérou, ils ont encore un véritable attrait pour ces galions dont la prise fait une véritable fortune aux particuliers et présente au public le fantôme d'une richesse passagère. *Auri*

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 101.

sacra fames !... Eh ! sans chercher ces dangereuses acquisitions, qu'ils partagent leurs communes, qu'ils assimilent leurs vastes bruyères à ces belles campagnes de Kant et de Yorkshire, c'est là qu'existent leurs plus fécondes mines, c'est leur Potosi, leur Pérou, la véritable source de leurs richesses (1). » C'est là un avis de modération bien lointain, mais que les événements qui se déroulent rendent plus voisin de nous, c'est la voix du passé venant renchérir sur celle du présent pour proclamer la grande iniquité qui se consomme, véritable défi jeté à la civilisation, à l'Europe impuissante à le relever.

Ainsi raisonne l'auteur de la *Félicité publique*, il est persuadé que tout le mal vient de ceux qui ont les premiers confondu ces mots : Richesse et argent. Il y a là, en fait, deux choses très différentes, l'exemple de l'Espagne était déjà assez éclatant pour rendre inutile toute démonstration, pays pauvre où pourtant l'or et l'argent entraient à flots, et voici comment, dans une analyse très fine, le marquis cherche à remettre les choses au point, à expliquer ces faits encore incompris, à donner enfin à la monnaie sa véritable physionomie. Il sent très bien d'abord que les métaux précieux sont avant tout des marchandises, avec une fonction propre, mais qui ne leur enlève point pourtant leur nature. Marchandises, donc on ne les

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 232.

doit pas accumuler sans cesse, et la puissance d'un État ne se résume pas dans son trésor de guerre; marchandises, par suite, susceptibles de varier sous la pression de la loi de l'offre et de la demande, et il note ainsi ces variations possibles : « les métaux peuvent perdre leur valeur, si telle est la nature de mon sol qu'il les renferme dans son sein, ou celle de mon commerce qu'il me les procure par une balance avantageuse, la nation à laquelle je serais obligé de les porter toujours en échange finirait bien par me donner la loi. Plus je lui en porterais, plus ils perdraient de leur prix, et le calcul pourrait même fixer dans l'avenir l'époque où ils n'auraient presque plus de valeur. Pourquoi ? C'est qu'ils ne sont jamais consommés, c'est qu'ils ne périssent pas, c'est qu'ils peuvent s'accumuler assez pour devenir communs et méprisables (1). »

Qu'on fasse la part de l'exagération, qu'on laisse de côté ce qu'il y a de par trop mathématique dans l'expression, et l'idée reste nettement dégagée. Sans doute, il eût été difficile de prévoir dès la fin du XVIII[e] siècle qu'à côté de la masse énorme du numéraire en circulation dans le monde entier, la production des mines ne devait être qu'un appoint insuffisant pour altérer profondément la valeur des espèces monnayées, et les craintes exprimées ci-dessus

(1) *Discours sur l'Amérique*, p. 27.

d'un bouleversement possible causé par l'afflux trop considérable de métaux précieux pouvaient paraître fondées à tel point que notre auteur va se mettre en quête d'un succédané.

C'est, en effet, une conviction très ferme chez lui que cette baisse prochaine de l'étalon actuel des valeurs. Il lui voudrait substituer une marchandise qui aurait sur lui l'avantage de se consommer, ainsi serait évitée la cause principale de dépréciation. Il a songé à cette fin aux denrées coloniales, au sucre, au café, et surtout au tabac, et son idée semblera moins anormale si on la rapproche d'une institution que lui-même rappelle dans ses « Voyages », et qui est probablement l'inspiratrice de sa thèse. Il s'agit des « Warehouses ou magasins de tabac qui existaient alors en Virginie. Ces magasins fonctionnaient sous l'autorité publique. Mais laissons la parole au marquis : « il y a des inspecteurs nommés pour vérifier la qualité du tabac que les vendeurs y font porter, et s'ils la trouvent bonne, ils donnent un reçu de la quantité. Alors le tabac peut être considéré comme vendu, car les récépissés sont monnaie dans le pays. Je suppose par exemple que j'aie déposé à Petersburg vingt hogsheads ou boucaux de tabac, je puis m'en aller à cinquante lieues de là comme à Alexandrie ou à Fredericksburg, et si j'ai besoin d'acheter des chevaux, des draps ou toute autre chose, je les paye avec mes reçus, lesquels circuleront encore dans nombre de

mains avant de parvenir dans celles des négociants qui viennent enlever des tabacs pour les exporter ». Le fonctionnement de ces sortes de magasins généraux est déjà intéressant par lui-même, mais il faut s'arrêter surtout à la conclusion que donne notre auteur : « Il résulte de là, dit-il, que le tabac est non seulement valeur de banque, mais monnaie de commerce. On entend dire souvent : j'ai payé ma montre dix hogsheads de tabac etc. Il est vrai que le prix de cette denrée qui est presque toujours le même en temps de paix peut varier en temps de guerre, mais alors celui qui la reçoit en paiement faisant un marché libre calcule ses risques et ses espérances. Enfin, on doit regarder cet établissement comme très utile puisqu'il met les denrées en valeur et en circulation dès qu'elles sont recueillies et qu'il rend en quelque sorte le cultivateur indépendant du marchand (1). » Nous n'insisterons pas trop longuement sur la réflexion très juste qui termine, elle ne rentre pas directement dans le sujet que nous examinons ici, mais, il y a pourtant lieu de faire remarquer que M. de Chastellux a dans ce passage la notion très nette d'un crédit commercial très étendu basé sur le dépôt de tout ou partie des récoltes, crédit qui permettrait au cultivateur d'attendre le moment opportun pour vendre, au lieu que bien souvent, pressé d'argent, il

(1) *Voyage en Amérique*, t. 2, p. 102.

est obligé de se contenter de prix dérisoires. C'est une manière de groupement coopératif fort intéressant à signaler dès le XVIII[e] siècle et qui fait déjà songer aux organisations modernes plus perfectionnées comme les « Kornhäuser » allemands et les syndicats de l'Anjou et de la Dordogne en France pour la vente du blé (1).

Quoi qu'il en soit, et pour nous résumer, M. de Chastellux a remis à la place qui leur convenait les métaux précieux. Il a insisté avec raison sur leur qualité de simples marchandises, et il les a montrés servant d'agent général au commerce, rôle essentiel et qui rend plus difficile leur convertibilité, car par suite de l'habitude que l'on a de s'en servir, il est difficile de les détourner de leur fonction, si bien que s'il est vrai de dire comme il le fait qu'ils représentent « des créances sur l'étranger », ces créances ne peuvent être toujours facilement réalisées (2). Il a enfin fort bien vu qu'une des conditions primordiales pour une bonne monnaie c'est d'avoir une grande stabilité, et si le système qu'il préconise pour y arriver n'est pas pratique, du moins l'idée reste, et c'est en s'inspirant d'elle que les statisticiens modernes ont inventé cette méthode dans laquelle les denrées

(1) V. sur cette question de l'organisation coopérative de la vente du blé un article très intéressant de M. Souchon, *Revue politique et parlementaire*, t. XXIX, n° 85.

(2) *Félicité publique*, p. 216.

prises comme points de comparaison permettent justement de corriger les écarts de valeur des matières d'or et d'argent dans une période donnée, et d'arriver ainsi à une plus précise appréciation du prix (1). En rapprochant les différentes parties de son œuvre, nous sommes donc arrivés à une théorie cohérente opposée à celle des mercantilistes, du caractère de la monnaie, et nous pouvons dire qu'il y avait quelque mérite à cela dans cette période où s'éveille seulement la pensée économique. Nous allons aborder maintenant l'œuvre positive du marquis, suivre son action, dégager ses tendances, étudier ses rapports avec les doctrines physiocratiques, saisir par contre ses théories propres, celles qui font de lui un écrivain à part, que l'on ne peut faire rentrer dans aucun groupe parce qu'il tient à tous, parce qu'il est le reflet de divers courants, parce que son esprit ne sait pas se plier à une discipline unique.

(1) V. not. Cauwès, *Cours d'économie politique*, 3e édition, t. 2, nos 526 à 528 : recherche d'un étalon de la valeur et système de Lowe.

CHAPITRE II

LE MARQUIS DE CHASTELLUX ET LA THÉORIE PHYSIOCRATIQUE (1).

M. de Chastellux voit dans l'économie politique une science sociale. — Sa méthode est toute d'observation. — Quelle place l'économie politique doit occuper. — Adoption de l'idée d'un ordre naturel.

Un des principaux mérites de l'école physiocratique consiste, à notre avis, à avoir fait de l'économie politique une science sociale. Jusqu'à elle, on a bien des écrits de valeur sur les questions économiques, mais tous sauf de très rares exceptions partent d'un point de vue unique, exclusif. Ce sont des études sur la monnaie, le change, le commerce etc. L'esprit trop peu formé, n'a pu que se livrer à des recherches de détail, les spéculations hardies, la condensation en un corps de doctrines d'idées générales péniblement conçues restent à faire. Cet effort immense, le XVIII[e] siècle le réalisa, et l'on peut dire que de là date l'éco-

(1) *Collection des économistes*, Daire, Paris, 1846, *les Physiocrates*, Quesnay, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivierre, Baudeau, le Trosne, L. de Lavergne : *Les économistes français au XVIII[e] siècle*, Paris, 1870. G. Schelle, *Dupont de Nemours et l'Ecole physiocratique*, Paris, 1888.

nomie politique. Quesnay fut un des premiers à entrer dans cette voie, l'étude de la médecine lui avait fait voir la nécessité pour le corps humain de suivre certaines lois s'il voulait échapper à la ruine, de là à envisager la société comme un organisme vivant obéissant aussi à des règles fixes, immuables qu'il faut rechercher, il n'y avait qu'un pas, il fut vite franchi. Pour Quesnay les sociétés, c'est-à-dire l'ensemble des hommes composant une société sont soumises pour leur existence aux mêmes conditions physiques que l'individu. C'est dans la nature que l'individu puise nécessairement les éléments indispensables à sa vie organique, il en est de même des sociétés. Donc pour vivre ces dernières doivent obéir aux mêmes lois physiques. Il existe un ordre naturel dans les sociétés.

L'idée d'une science économique science sociale, sa conception physique, l'exposé des lois de l'ordre naturel, voilà des faits antérieurs à la *Félicité publique*. M. de Chastellux ne fait guère ici que des emprunts, mais il a su pourtant les marquer de sa touche propre, et si l'inspiration physiocratique perce, rarement elle efface la personnalité de notre auteur.

C'est ainsi qu'il convient de signaler d'abord sa méthode. Notre marquis est d'ores et déjà un partisan convaincu de la méthode historique, qu'il adopte avant Smith, car il est persuadé que l'histoire offre une documentation inépuisable, une multitude

infinie de faits. — Son livre de la *Félicité publique* est bourré de citations tirées des meilleurs historiens. Ce qu'il veut éviter surtout, ce sont les généralisations hâtives, il s'élève avec force contre son temps où la manie de généraliser avait gagné tous les esprits, où (1) « un grand principe exposé, quelques conséquences légèrement indiquées et quelques faits ajustés tant bien que mal au but proposé suffisaient pour obtenir le prix attaché à l'invention, à l'imagination ». Malheureusement, la tentative était prématurée, l'esprit critique n'était point assez développé, et sans s'en douter le marquis lui-même donnera dans les défauts de ceux qu'il attaque ; phénomène fréquent qui plie sans qu'il s'en doute, l'esprit le plus rétif, aux idées du milieu dans lequel il vit, leçon de prudence et de modestie pour les économistes futurs. Nous le verrons par exemple dans l'exposé de sa théorie de l'ordre naturel, et surtout dans ses projets de réorganisation basés sur l'agriculture. Ici, il nous suffit de signaler la tendance nouvelle et le précurseur.

Dans un ordre d'idées tout voisin, puisqu'il s'agit de classification, la personnalité de M. de Chastellux éclate plus vivement encore. Il tente de mettre à son rang l'économie politique au milieu des sciences sociales. Il a très bien compris, en effet, les rapports respectifs des diverses branches des connaissances

(1) *Félicité publique*. Préface, t. 1, p. ij et suiv.

humaines, et comme elles se pénètrent l'une et l'autre sans se confondre, et se prêtent un mutuel appui, et voici le tableau qu'il nous en trace : « l'examen de la nature, de ses lois fixes, immuables et nécessaires serait le premier fondement de toute doctrine, *initium sapientiæ*. De ces premières notions de la nature, on passerait à ses principales productions, et ensuite à son action circonscrite et individualisée : l'andrologie ou la connaissance de l'homme, en général, servirait de base à la médecine physique et morale, et de cette science naîtrait la politique qui ne serait que le résultat de toutes les autres. Ce serait alors qu'on aurait une véritable « Physiocratie », un gouvernement fondé sur les forces de la nature et sur l'énergie de son action. » De là résulte pour les sciences la classification suivante : « on devra d'abord étudier l'astronomie, la physique, l'histoire naturelle, on verra ensuite la zoologie avec la connaissance des êtres dans leurs espèces ou dans les individus qui conduirait à la médecine philosophique, c'est-à-dire à la science de conserver les hommes dans le plus grand bonheur possible. A ces études succède naturellement celle du gouvernement, c'est-à-dire des corps politiques, etc. » (1). On le voit, l'effort de systématisation est énorme, et la vue d'ensemble fort bien dégagée, l'économie politique y est classée dans un ordre fort rationnel, et il nous semble que l'on pour-

(1) *Félicité publique*, p. 115 et suiv.

rait en revendiquant pour M. de Chastellux la priorité, lui appliquer l'éloge que M. Ingram fait à Smith et dire que nous avons là « une anticipation étonnante étant donnée la période où il vivait de la sociologie générale,statique et dynamique » (1). Anticipation étonnante, en effet, car auprès des passages cités la classification d'Auguste Comte lui-même ne paraît qu'une réédition. Ouvrons, en effet,sa philosophie positive, nous voyons qu'il la divise en cinq sciences qui sont (2) l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie, et c'est pour lui aussi l'ordre normal sans lequel l'étude la mieux faite ne sera pas véritablement fructueuse.

C'est le défaut de ce plan général qui d'après notre auteur a entravé jusqu'ici le progrès des sciences et notamment de l'économie politique. Si les sociétés ne sont pas mieux gouvernées, si les législateurs pleins de bonne volonté les accablent de mauvaises lois, si jusqu'à lui l'évolution vers le plus grand bonheur du plus grand nombre se fait à peine sentir, cela tient à ce que ceux qui ont dirigé le monde ont méconnu les lois de la nature qu'ils ne soupçonnaient qu'à peine, faute de méthode, par suite de procédés de recherche peu scientifiques. Jusqu'ici, « les lois de la nature ont été fondées sur des rêves

(1) Ingram, *Histoire de l'Economie politique,* p. 129.
(2) Auguste Comte, *Philosophie positive résumée,* par Rig, édit. 1881, p. 29 et suiv., t.I.

ingénieux, celles de la société sur des faits particuliers. Les cruautés d'un tyran ont fait proscrire la monarchie ; un mauvais succès, une erreur dans les conseils a fait abandonner la démocratie..., ainsi les hommes, augurant toujours de ce qui arrivera demain par ce qui est arrivé hier ont gâté l'instrument de l'expérience et abandonné celui de la méditation (1). » C'est la même idée qu'Auguste Comte exprime ainsi quand il dit que « l'enseignement scientifique est incapable de réaliser la rénovation du système intellectuel si les diverses branches de la philosophie ne sont pas étudiées dans l'ordre convenable. Dans presque toutes les intelligences, même les plus élevées, les idées restent ordinairement enchaînées suivant l'ordre de leur acquisition première (2). »

Tout le livre de la *Félicité publique* n'est qu'une protestation contre les conséquences fâcheuses de cette absence de méthode : la violation perpétuelle de l'ordre naturel. Or M. de Chastellux croit comme les physiocrates à l'existence de cet ordre fait de lois immuables et fixes dont la méconnaissance entraîne la ruine des sociétés. C'est un code éternel que chacun connaît en se laissant guider par son instinct car celui-ci y ramène sans cesse. « Il existe, en effet, dans toutes les conditions un attrait irrésistible qui porte tous les êtres vers le meilleur état possible, et

(1) *Félicité publique*, p. 115-116.
(2) P. 32, *op. cit.*

c'est là qu'il faut chercher cette révélation physique qui doit servir d'oracle à tous les législateurs (1). » Si les nations ont cependant fait fausse route, cela tient à ce que la voie à suivre a été obscurcie dès le début, et par suite de la difficulté qu'il y a à remonter un courant contraire. L'histoire nous donne, en effet, sur ces origines des renseignements précis et qui viennent malheureusement corroborer cette thèse. Partout des guerres, des fléaux de toute nature compromettent le bonheur de l'humanité, et dès lors quelle évolution favorable attendre pour des peuples qui ont eu comme loi d'établissement la force, la violence? C'eût été miracle, en vérité, de voir se transformer en état de concorde et d'harmonie ces âges de conquêtes et de meurtres? Aussi, n'en a-t-il rien été, et si quelque rayon de soleil vient percer ces nuées obscures, apporter quelque lueur d'espérance, ce ne peut être que l'espace d'un moment, car tout ce qui est participe de ce qui a été, et comment l'amélioration de l'édifice persisterait-elle si la base en est vermoulue?

Ce qu'il faut, c'est consolider ce sol fuyant, ce qu'il faut, c'est relever ces fondations chancelantes, revevenir enfin aux lois de la nature. Elles apparaissent seulement aux yeux enfin dessillés des savants mais il ne faut point s'en étonner, car les générations qui

(1) *Félicité publique*, préface XVI.

e succèdent depuis l'origine du monde sont encore peu nombreuses, et le capital intellectuel s'amasse péniblement. Des temps nouveaux se préparent où l'homme enfin instruit de sa destinée va pouvoir espérer une félicité inconnue jusque-là.

Cependant, il ne faudrait pas croire d'après ce qui précède que M. de Chastellux se laisse entraîner aussi loin que les physiocrates dans son amour de l'ordre naturel, il ne croit pas que toutes les sociétés peuvent se ramener comme ils le font à un type idéal; déjà apparaissent chez lui des tempéraments. « Toutes les nations, dit-il, ne peuvent avoir le même gouvernement ; dans une même nation toutes les villes, toutes les classes des citoyens ne peuvent avoir les mêmes lois, la même police et les mêmes usages, mais tous peuvent prétendre au plus grand bonheur possible (1). »

Sous le bénéfice de ces réserves quel est cet ordre naturel ? Il se résume dans ces deux mots : Liberté et Propriété. Liberté, car si quelqu'un peut imposer sa volonté à un autre, l'intérêt personnel pourra ne plus jouer normalement, l'organisme sera faussé. Propriété, car ce n'est qu'une conséquence de la liberté. Comment serait-on libre si on n'est pas propriétaire de ses éléments d'activité ? Liberté et propriété voilà les deux bases sur lesquelles va s'élever

(1) *Félicité publique*, préface XX ij.

la société nouvelle, grâce à ces fortes assises le bonheur public est assuré, et déjà M. de Chastellux aperçoit comme en un rêve doré l'agriculture, le commerce et l'industrie dégagés de toutes entraves, une population croissante possédant tous les moyens d'existence nécessaires au bonheur, une ère de justice et de paix. Mais étudions avec lui ces premiers principes.

CHAPITRE III

LIBERTÉ ET PROPRIÉTÉ.

Pourquoi M. de Chastellux est partisan d'un régime fondé sur la propriété et la liberté. — En quoi, sur ce point, il diffère des physiocrates. — Il a, en réalité, dégagé les principaux arguments des individualistes modernes (1).

Les deux mots de liberté et propriété reviennent constamment dans la littérature économique. De tous temps ils ont eu leurs détracteurs et leurs enthousiastes, et de nos jours encore, c'est contre eux que le parti socialiste donne de toutes ses forces, si bien qu'on peut définir le socialisme : une doctrine qui tend par la suppression de la propriété privée à supprimer ou atténuer l'inégalité de fait entre les hommes, à mieux assurer l'adaptation de la production au besoin social. Quesnay et ses disciples ont des vues tout à fait opposées, « que la propriété des biens fonds et des richesses mobilières soit assurée à ceux qui en sont les possesseurs légitimes, car la

(1) V. sur l'école individualiste et ses principes notamment Gustave de Molinari : *Notions fondamentales d'économie politique*, les écrits de Frédéric Passy, de Maurice Block, Leroy-Beaulieu, Levasseur, Beauregard, etc.

sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société (1) », dit le docteur dans sa quatrième maxime générale du gouvernement. « Point de propriété sans liberté, point de liberté sans sûreté, ajoute Dupont de Nemours (2). » Liberté et propriété sont indispensables à la vie des sociétés, telle est la solution de ces économistes.

M. de Chastellux va être lui aussi un individualiste, un admirateur passionné de la liberté. Toutes ses études économiques, l'examen de l'histoire lui ont montré d'une manière évidente que l'homme s'il n'est pas libre et propriétaire ne fournira pas à la masse sociale une grande quantité de richesses, l'examen des faits économiques, les ruines, les chômages et toutes les calamités résultant d'un régime restrictif à l'excès ne voilà-t-il pas bien des raisons en faveur de sa conviction ? Aussi, allons-nous le voir sur tous les terrains où son esprit porte ses investigations au premier rang des champions d'un régime libéral, qu'il s'agisse de politique, d'agriculture, de commerce etc... Ici, contentons-nous de l'idée générale : « dire que l'homme est né pour la liberté, que son premier soin est de la conserver lorsqu'il en jouit et de la recouvrer lorsqu'il l'a perdue, c'est lui attribuer un sentiment qu'il partage avec tous les animaux, et qu'on ne peut révoquer en

(1) P. 83. *Les Physiocrates*, édition Daire.
(2) *Origine et progrès d'une science nouvelle*, *idem*, p. 346.

doute : si l'on ajoute que cette liberté est indéfinie par sa nature, et qu'elle ne peut être limitée dans chaque individu que par celle d'un autre individu, c'est encore exprimer une vérité qui trouvera peu de contradicteurs dans ce siècle éclairé. Quiconque envisage la société sous son véritable point de vue, n'y verra donc que des efforts et des résistances, et quiconque voudra se former une idée juste du gouvernement le considérera comme l'équilibre qui doit résulter de ces efforts et de ces résistances, de sorte que si l'on pouvait rendre plus sensible un système solide et réel en le comparant à un système imaginaire, mais familier à tous les hommes, on dirait que le monde moral ressemble au monde physique de Descartes où chaque tourbillon composé d'une matière qui tend à s'échapper en ligne droite est pourtant retenu dans un mouvement circulaire par la pression des tourbillons environnants (1). »

On le voit, l'expression sert ici admirablement la pensée, et on a fort peu souvent formulé d'une manière aussi nette le système individualiste.

Il est vrai qu'aussitôt les objections abondent, mais elles s'adressent surtout au rigorisme des termes. A en croire la lettre, l'abstention de l'État devrait être complète sauf en ce qui concerne la sûreté, ce serait la réalisation de la conception de l'Etat-gendarme ;

(1) *Félicité publique*, Avertissement, p. 3 et 4.

et des passages viennent ajouter à cette conviction une force nouvelle, ce sont ceux où le marquis envisage lui-même les conséquences du principe posé. Alors le gouvernement et la législation ne doivent plus être considérés que comme des moyens pour permettre l'exercice de cette liberté naturelle « gouverner sa famille, disposer des produits de son champ et de ses troupeaux, c'est ce que chacun doit prétendre, c'est là pour ainsi dire le premier élément du bonheur qui renferme liberté et propriété ou si l'on veut certitude de jouir tranquillement (1) ». Or la science moderne est venue infirmer ces affirmations, par trop systématiques, et a trouvé place pour un rôle de l'État également éloigné de l'État-gendarme et de l'État Providence, mais il n'en était pas moins très utile de mettre en avant la grande théorie de la liberté qui ne doit plier que devant des raisons absolues, péremptoires.

M. de Chastellux partage donc ici les mêmes illusions que les physiocrates, et sa thèse ne semble point se différencier de la leur. Cependant, il y a entre eux une dissemblance quant à la façon dont ils conçoivent respectivement la liberté dans ses rapports avec l'ordre social existant. Si l'on essaye, en effet, de se faire une idée nette de l'opinion des physiocrates sur l'ordre naturel, on arrive à cette conviction qu'ils ont

(1) En note p. 5 de l'Avertissement.

considéré l'ordre économique existant comme étant le produit spontané de la liberté, partant qu'il ne pourrait être remplacé que par un ordre fondé sur la contrainte, par suite pire. Or, ce n'est certainement pas le point de vue de l'auteur de la *Félicité publique* puisqu'il part de l'idée opposée d'après laquelle le monde tel qu'il existe a pour origine la violence. Il est, en ce qui touche les temps qui nous ont précédé, un pessimiste. Il a très bien vu que la société procédait, pour une part, au moins, soit de faits de guerre et de conquête, soit de législations plus ou moins favorables à certaines castes érigées en législateurs, et sa solution s'en ressent.

Il est, en effet, tiraillé tour à tour par trois convictions profondes : la croyance en une ère de violence au début de la société, la foi en une rénovation de cette société grâce aux découvertes de la science, enfin la persuasion que « tout ce qui est participe de ce qui a été », c'est-à-dire l'idée très nette d'une évolution lente et graduelle de l'humanité ; et s'il est optimiste pour l'avenir, il peut pour le passé servir de précurseur au pessimisme des Sismondi et Proudhon. Comme eux, il pourrait s'écrier : la propriété, c'est le vol ! (1). Ainsi les économistes classiques ont le plus souvent fourni à leurs adversaires leurs meilleures armes !

(1) Proudhon, *Du système des contradictions économiques*, p. 183.

Mais comme pour la liberté, si l'origine ne justifie pas la propriété privée, du moins elle trouve sa raison d'être dans la nécessité sociale. Notre auteur la considère comme « le principe de toute société, l'égide des peuples, la source du bien public » (1) ; pour lui, « ce droit si naturel, si précieux ne se borne pas à la possession d'un terrain ou d'un mobilier quelconque, il s'étend au travail, à l'industrie, il ne consiste pas seulement dans la facilité de conserver, mais dans celle d'augmenter, d'acquérir. Celui qui par son talent ou son labeur a su se former un capital quel qu'il soit, en serait-il véritablement propriétaire s'il ne pouvait s'en servir pour acquérir ce qui est à sa convenance ? Et celui qui possède un champ en aura-t-il la vraie propriété, s'il lui est interdit de le vendre ou de le convertir en toute autre valeur » (2) ? Il a le mérite après l'école de Quesnay, il est vrai, d'essayer d'établir sur des raisons solides la nécessité de la propriété et de la liberté, et ces raisons ne sont pas loin d'être celles des individualistes modernes.

Il voit comme eux dans l'intérêt personnel, un principe social qui doit librement agir. Sans méconnaître les heurts, les frottements possibles, il considère que la meilleure règle à suivre en ce qui le concerne est encore la liberté. Il voit enfin dans la pro-

(1) Discours sur les avantages et les désavantages de la découverte de l'Amérique, p. 7.

(2) *Idem*, p. 8.

priété elle-même un aiguillon puissant de cet intérêt personnel, et volontiers il s'écrierait avec M. Paul Leroy-Beaulieu que « ce qui constitue la raison suprême de la propriété foncière en particulier, ce qui lui donne une base inébranlable, c'est l'intérêt de la société entière » (1).

Voici donc dans ses grandes lignes le système que préconise M. de Chastellux, il nous faut pénétrer plus avant dans ce mécanisme, en examiner les différents rouages. Le marquis a jusqu'ici été physiocrate, il le sera désormais de moins en moins, déjà l'évolution est faite dans sa conception des divers facteurs de la production.

(1) Leroy-Beaulieu, *Traité d'économie politique*, t. I, p. 544 et 590.

CHAPITRE IV

M. DE CHASTELLUX ET LES FACTEURS DE LA PRODUCTION.

Rôle de la nature ; qu'il y a place à côté pour les capitaux. Différentes espèces de capitaux. Leur productivité, curieux rapprochement avec Smith. Le travail, son rôle dans la production.

Les partisans acharnés de Smith font tout remonter à lui ; on veut voir dans la « Richesse des nations » le début de l'économie politique, le premier exposé sensé de ses principales lois. Avant Smith, tout est erreur, doute, illusion ; après Smith, tout est lumière, clarté subite. Il est impossible de nier la place énorme que tient, en effet, cet écrivain dans l'histoire de notre science ; son génie même est indiscutable, mais à mesure que l'on soulève un peu le voile de l'histoire, on lui découvre des collaborateurs inconnus, et telles idées qu'on lui attribuait apparaissent dans d'autres écrits. C'est un peu la surprise que nous a causée M. de Chastellux dans son examen des facteurs de la production. Il n'y a point dans son œuvre d'exposé complet de la question, mais les idées éparses suffisent à nous permettre d'esquisser une théorie. Comme toujours,

il laisse de côté bien des points, quelquefois même il ne conclut pas, tant il craint de devenir par trop systématique, mais il n'en est pas moins intéressant et l'esprit qui le suit pas à pas finit quand même par dégager l'idée théorique qui perce seulement ou s'échappe dans une note ajoutée comme à regret.

Donc, sur cette question des facteurs divers de la production tout le monde est persuadé qu'avant Smith les économistes qui se rattachent plus ou moins à l'école physiocratique ne reconnaissent comme élément de la production que la nature ; et si l'on en doutait encore, les formules successives de cette opinion viendraient vous arracher à ce doute : « que le souverain et la nation ne perdent jamais de vue que la terre est l'unique source des richesses ; et que c'est l'agriculture qui les multiplie » (1) disait Quesnay et en 1777 Le Trône qui considère encore dans son « intérêt social » que « la terre est la source de tous les biens » (2), que « le travail de l'industrie est absolument stérile » (3). Cependant cette opinion n'est point sans exagération, notre auteur nous permettra de démontrer que dès 1772, c'est-à-dire quatre ans avant Smith certaines vérités économiques étaient déjà admises, et que déjà, quoique d'une manière moins

(1) Quesnay, *Maximes générales du gouvernement*, Daire, p. 82, éd. citée.

(2) Le Trône, p. 887, Daire.

(3) *Idem*, p. 937.

précise que plus tard, la terre n'était plus envisagée comme l'unique facteur de la production.

En effet, M. de Chastellux a très bien vu d'abord le rôle considérable que les capitaux sont appelés à jouer dans l'œuvre de la production. Il a donné de ces capitaux une énumération très exacte et très complète. Il signale d'abord les approvisionnements : « si l'homme a su dans sa récolte se procurer un excédent relativement à sa consommation habituelle, le blé qu'il a en magasin peut être regardé comme un capital ; car l'année d'après n'ayant plus besoin d'en semer pour se procurer sa subsistance, il peut cultiver une vigne.. etc.. jusqu'à ce que le fruit de ce travail, ne pouvant plus lui procurer de jouissance, soit destiné à payer celui d'autrui, et à le faire jouir ainsi de ce qu'il n'aurait pu obtenir de son propre labeur (1) ». Puis viennent ensuite les matières premières, et particulièrement l'or et l'argent : « l'argent monnaie peut bien être regardé comme un capital qui représente des denrées ou des mains-d'œuvre étrangères (2) ». Il constate « qu'il est, d'ailleurs pour les états des capitaux beaucoup plus avantageux que l'or et l'argent. Ce sont les ports de mer, les places de guerre, les arsenaux, les chemins, les canaux, les magasins, les fermes, les manufactures et tous les édifi-

(1) *Discours sur l'Amérique*, p. 9.
(2) *De la Félicité publique*, t. II, p. 217.

ces utiles à l'agriculture et au commerce. C'est pour ainsi dire, la première mise, les avances d'une nation sans lesquelles il n'y a nul profit à attendre (1) ». Approvisionnements de subsistances, matières premières, instruments et installations, telles sont en effet, les quatre formes sous lesquelles se diversifie le capital, l'analyse de M. de Chastellux pouvait être plus détaillée, elle ne saurait être plus exacte. Cela n'empêche d'ailleurs pas M. Maurice Block de dire que « c'est d'Adam Smith (Livre II. Introduction), que date l'emploi du mot capital dans le sens que lui donnent encore les économistes (2) ». Le mot de capital est très peu employé à ce moment, on le cherche en vain dans les œuvres des Physiocrates, il est vrai qu'il est visé sous le mot avances permanentes (capital fixe) ou annuelles (capital circulant), mais la notion est fort incomplète. Dans la *Félicite publique* elle est très satisfaisante.

Bien plus, selon nous, notre auteur a encore le mérite d'avoir tiré de la productivité des capitaux les conséquences qu'elle comporte. Ici il est vrai il y a concordance absolue entre lui et Smith et d'idées et d'expressions, et l'influence du second est probable (3). Le passage auquel nous faisons allusion ne

(1) *Idem*, p. 217, note 1.
(2) *Les progrès de la science économique depuis Smith*, 1897, p. 424.
(3) V. Smith, édition Garnier, *Richesse des nations*, p. 7.

date, en effet, que de 1787, il montre comme un des effets du capital : la facilité donnée par lui à la division du travail, et signale comme exemple le travail des épingles. M. de Chastellux expose ainsi la question : il montre que d'abord pour le polissage de l'acier, on n'avait besoin que de quelques outils, c'était le capital du fabricant, puis, « un homme est venu et a dit : en construisant des moulins, des machines hydrauliques, je ferai le double d'ouvrage avec la moitié moins de bras ; mais pour former cet établissement, il faut une avance de cent mille écus, le commerce a fourni ce capital, et les ouvrages d'acier sont devenus beaucoup plus communs et à meilleur marché, mais ils ont employé, ils ont fait vivre beaucoup moins d'ouvriers. Rien de plus commode, de plus utile que les épingles, cependant, après de fréquents essais, de longues expériences, combien pourrait en faire dans un jour l'artisan le plus adroit ? dix au plus. Formez des ateliers, distribuez des ouvrages, rassemblez les ouvriers et chacun d'eux en fournira quarante-huit mille par jour (1). » Et il continue ainsi en montrant la même transformation qui s'effectue, grâce au capital toujours, dans la profession des porteurs d'eau, la substitution à ces anciens porteurs de plus de cinq cents voitures employées à ce service. Sa conviction est si formelle qu'il conclut ainsi : « tout

(1) *Discours sur l'Amérique*, p. 17 et suiv.

dépend des capitaux, et l'expérience prouve que de quelque source qu'ils viennent, c'est à leurs versements qu'on doit le succès de toute exploitation » (1).

Il ne néglige pas non plus le second facteur de la production, le travail. Il en reconnaît la productivité sous quelque forme qu'il se présente, à quelque fait économique qu'il se rattache, agricole, industriel ou commercial. Dès la première édition de la *Félicité publique* (1772), avant Smith donc encore, il donne au travail la place qui lui est due, et qu'il n'aurait pas perdue si les physiocrates dans leur désir de relever l'agriculture n'avaient point méconnu, de parti pris, ses bienfaits. Dans tous les écrits du marquis, on ne trouve pas une seule fois les distinctions que Quesnay et ses disciples aiment à faire entre les différentes classes de la société. S'il partage nombre de leurs préjugés, de leurs erreurs, du moins le nom de « classe stérile » est inconnu de lui, il répugne à toute classification de cette nature. Or c'est là, ne nous le dissimulons pas, la preuve d'une véritable supériorité. Voyez les éloges dithyrambiques qui s'adressent à Smith, tous ou presque tous vont à l'écrivain qui « a su rendre au travail sa place dans la production ». « Des milliers de livres, dit Blanqui, dans sa préface des œuvres de Smith, avaient paru pour attaquer avec une égale ardeur ces dogmes mystiques du produit

(1) *Idem*, p. 11.

net, en vertu desquels l'école économiste classait les producteurs suivant de nouvelles méthodes, et plaçait au premier rang d'entre eux les propriétaires fonciers. Adam Smith renversa d'une trait de plume cet ingénieux échaffaudage *en rendant au travail les prérogatives éternelles qui lui appartiennent dans l'intérêt des sociétés* (1). » Et bien, ouvrons la *Félicité publique*, et nous y verrons les mêmes préoccupations. L'auteur les résume ainsi lui-même : « je répéterai ici, dit-il, qu'on ne doit point être surpris si j'emploie l'expression de travail de préférence à celle de denrée ou d'argent. C'est le travail qui met seul le prix aux denrées. L'eau du ciel et des fleuves ne se vend pas *parce qu'elle ne représente aucun travail.* Ainsi toute chose vénale représente un travail et n'a de valeur que celle du travail qu'elle a exigé (2). » Ne croyons-nous pas entendre Smith lui-même nous dire : « Le travail annuel d'une nation est le fonds primitif qui fournit à sa consommation annuelle toutes les choses nécessaires et commodes à la vie, et ces choses sont toujours, ou le produit immédiat de ce travail ou achetées des autres nations avec ce produit (3). » M. de Chastellux précise ainsi sa pensée dans la deuxième édition de son ouvrage : « nous dirons que nous ne

(1) *Notice sur la vie et les travaux de Smith*, par Blanqui, p. XVII, *Œuvres de Smith*, édition Garnier, 1843.
(2) *Félicité publique*, en note de la page 336, t. II.
(3) *Richesse des nations*, édit. citée, p. 1.

considérons pas le travail en lui-même comme la première richesse d'un État, *mais qu'aucune richesse et surtout celle qui vient de l'agriculture ne peut être obtenue sans travail;* nous croyons que celui-là n'aura jamais la propriété de la terre qui n'aura pas celle de son travail (1) ».

Ne voilà-t-il pas, antérieurement à Smith ou du moins, à la même époque que lui, un exposé de quelques notions fondamentales de l'économie politique? et n'y a-t-il pas lieu d'en féliciter notre auteur? Nous n'irons sans doute pas jusqu'à faire un parallèle entre Smith et lui, mais il est juste de reconnaître que M. de Chastellux n'avait point tout à fait tort quand il se vantait quelque part d'avoir propagé par la publication de la *Félicité publique* quelques bonnes idées qu'il a vu reprendre après et devenir des idées courantes. Malheureusement, chez lui la pensée n'est pas encore assez précise, l'idée assez mûrie. Il devine, il entrevoit, il n'approfondit point, il n'aime que les esquisses. On comprend dès lors mieux que son influence soit assez restreinte malgré ses grandes qualités, malgré le développement harmonieux qu'il sait donner à son sujet.

Nous avons vu en effet le but poursuivi : le bonheur du plus grand nombre ; l'humanité piétine d'abord sur place, l'erreur et la violence régnant, ce

(1) *Félicité publique*, p. 34. Ajouté dans l'édition de 1775.

sont les temps où l'ordre naturel est ignoré. Mais le progrès se fait sentir quand même, d'abord lent et graduel, puis bientôt plus rapide et plus bienfaisant, et la *Félicité publique* qui en est le corollaire apparaît elle aussi aux yeux perspicaces du chercheur. Quels sont ses signes ? A quoi reconnaître qu'un peuple est plus heureux qu'un autre, M. de Chastellux va s'efforcer de nous le dire, et sa conclusion peut se résumer comme suit : il faut pour qu'une nation soit grande et forte, outre les conditions générales de liberté et de propriété, une agriculture prospère, un commerce étendu, élément de fusion entre les diverses classes de la société, une population dense, mais en outre proportionnée aux moyens de subsistance, enfin des colonies prospères. Tous ces éléments doivent être considérés individuellement, mais dans cette analyse, on ne doit pas perdre de vue, que de leur réunion seule résultera la *Félicité publique*. Il faut un développement simultané de toutes ces forces en action. C'est à ces marques de bonheur d'un peuple que nous allons nous attacher maintenant.

CHAPITRE V

LES SIGNES AUXQUELS SE RECONNAIT LA FÉLICITÉ PUBLIQUE.

L'Agriculture. — Nécessité de sa mise au premier plan dans cette étude. — Son développement au XVIII[e] siècle. — Supériorité de l'agriculture moderne. — Un rêve. — La terre et le revenu net au point de vue physiocratique et la conception du marquis. — A quoi tient cette divergence ? — Rôle joué par le travail. — Idée de la limitation de sa durée. — La loi d'accroissement indéfini des besoins. — L'État et ses fonctions. — Contingence des phénomènes économiques.

M. de Chastellux considère que la première question à se poser quand on veut savoir quel est le degré de la *Félicité publique* est la suivante : l'agriculture est-elle prospère ? On retrouve chez lui les mêmes préoccupations que chez les physiocrates, et ces préoccupations ne sont que trop justifiées par les faits eux-mêmes. Les écrivains qui ont étudié cette période sont, en effet, unanimes à faire cette constatation : l'agriculture se meurt. Boisguilbert le signalait déjà dans le Détail de la France en 1697 (1) et vers 1750 Théron de Montaugé nous dit encore « que le quart du sol de la France est en friches. Les landes et les bruyères y sont le plus souvent rassemblées en grands

(1) *Détail de la France*, édition Daire, p. 234-259.

déserts par centaines et par milliers d'arpents » (1), et les efforts des économistes tendent tous à conjurer la crise. Elle vient en partie de ce que jusque là, toute l'activité gouvernementale se porte vers les manufactures et l'industrie, le poids des impôts écrasant surtout le laboureur : dîmes, corvées, péages, redevances aux noms et aux formes infinis. Déjà, cependant, à notre époque, un revirement se dessine, les écrits de Quesnay et de ses disciples commencent à porter leurs fruits, et l'organe législatif mieux inspiré va se réveiller et faciliter le relèvement de notre agriculture. Il nous suffira de citer pour mémoire les arrêts du conseil d'État des 17 septembre 1743, 11 octobre 1746, 17 septembre 1754 sur la liberté du commerce des grains à l'intérieur, la déclaration du 25 mai 1763, les arrêts du conseil du 16 août 1761, l'ordonnance du 13 août 1766 exemptant d'impôts les landes défrichées, les dessèchements de marais ... Les prix sous l'influence de ces mesures se relèvent enfin (2).

C'est cette rénovation agricole que M. de Chastellux salue avec transport, il y a lui aussi travaillé en combattant pour la liberté (v. plus haut), et il s'attaque avec aigreur à ceux qui en 1772 viennent soutenir

(1) Théron de Montaugé, *L'Agriculture et les classes rurales dans le pays toulousain depuis le milieu du XVIIIe siècle*, 1869, p. 25-45.

(2) *Revue d'Economie politique*, 1897, V. un article de M. Levasseur, *Des progrès de l'agriculture française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.*

encore l'infériorité de l'agriculture moderne par rapport à celle des anciens. Il entreprend à cet effet une dissertation très longue, bourrée de citations, mais sur laquelle il nous paraît inutile d'insister, car la question ne se pose plus aujourd'hui, les progrès de l'agriculture allant sans cesse en grandissant (1). La démonstration avait, au contraire, son importance au XVIII[e] siècle, il était bon de ne pas laisser s'accréditer dans l'esprit public des préjugés, il fallait rendre au peuple la foi dans les bienfaits de la culture du sol, dans ses progrès passés gage des progrès à venir.

Ce sont d'heureuses constatations, mais quel dommage qu'on ne puisse les répéter pour la législation, car. ici cela n'est point douteux pour le marquis, nous avons suivi les anciens errements « L'agriculture devait être le premier objet des législateurs et la propriété le principe de l'agriculture. La nature n'accordant rien qu'à des sollicitations réitérées ses premiers bienfaits furent achetés, et les premières dépenses, soit en argent, soit en travail, auraient dû fonder le premier droit de propriété » (2) et voici à quelles conséquences vraisemblablement cette ligne de conduite eût mené : « La perfection de la culture n'eût pas manqué d'amener l'abondance et la variété des produits d'où serait venu

(1) *Félicité publique*, t. I, p. 102.
(2) *Félicité publique*, t. I, p. 103.

le commerce, et par le commerce les richesses. Alors, la nécessité des marchés publics, la convenance des lieux situés sur le bord des rivières ou sur le rivage des mers auraient donné naissance aux cités. Mais celles-ci, regardées comme le dernier produit ou la simple conséquence du gouvernement agraire, auraient reçu de lui leurs formes et leurs lois. Les paisibles cultivateurs n'auraient pas négligé d'y faire régner leurs principes salutaires : ces hommes attachés à la glèbe par intérêt et par habitude auraient fait de la conservation la base de leur politique et le mot de gloire n'aurait peut-être été connu dans aucun langage (1). » Ici nous sortons de l'économie politique pour entrer dans l'utopie, on sent dans ce passage plus que dans tout autre l'influence du courant physiocratique, c'est lui qui certainement nous vaut cette bucolique, cette hymne en faveur des champs et de leurs robustes et vaillants habitants. Notre auteur semble s'étonner pourtant que cette idée d'un gouvernement basé sur l'agriculture n'existe que dans l'opinion ou sur le papier (1). Nous l'en excuserons facilement, car l'esprit aime ces envolées, et l'exposé sincère d'un idéal même irréalisable séduit toujours, instant d'extase où la pensée fuit loin des réalités terrestres !

Quittons maintenant ces sommets élevés pour exa-

(1) *Félicité publique*, p. 107.

miner le véritable rôle économique de l'agriculture. La théorie de M. de Chastellux va-t-elle être la simple transposition des idées physiocratiques? L'agriculture sera-t-elle chez lui considérée comme l'unique source des richesses? Rappelons brièvement à ce sujet les théories des disciples de Quesnay : — seule la terre, disaient-ils, augmente la source des richesses sociales, seule elle donne un revenu net, c'est-à-dire un revenu qui dépasse les avances faites, la part du propriétaire prélevée. C'est ce revenu, excédent de la masse produite sur la dépense, qui, distribué entre tous les membres de la société, permet à celle-ci de vivre, donne à toutes les classes même stériles les aliments indispensables. Donc, plus cet excédent est considérable plus grande est la fortune d'un pays, plus grande la masse des jouissances. Il peut bien être question de profits, mais ce ne pourra jamais être qu'au dedans de cette somme de richesses sociales. L'industrie, le commerce ne sont pas par eux-mêmes des classes productives. La conclusion d'art était la suivante : il faut donner à l'agriculture le plus grand développement possible, d'elle et d'elle seule dépend le degré de richesse d'un peuple. — Allons-nous trouver ici les mêmes idées exprimées? On le pourrait imaginer au premier abord, car elles semblent concorder très bien et avec la place que le marquis attribue à l'agriculture pour la Félicité Publique, et aussi surtout avec cette esquisse d'une société idéale

qui l'aurait pour base. Certains termes eux-mêmes empruntés au langage physiocratique viendraient appuyer cette façon de voir. A notre avis, cependant, si les formules restent la thèse a changé.

Voici d'abord la définition que M. de Chastellux donne du revenu net. « C'est, dit-il, l'excédent de valeur, soit en denrée, soit en argent que produit une terre lorsque tous les frais nécessaires à la culture sont prélevés, frais dans lesquels il faut comprendre outre la semence, engrais, façons etc., l'entretien complet du cultivateur (1). » Ce sont bien, si on le veut, les définitions de Mercier de la Rivierre (2), de Baudeau (3) ; mais avec une notable différence. Chez eux, le revenu net désigne quelque chose de particulier à la terre seule productive, le terme même implique opposition. Ici point, pour notre auteur, en effet, nous l'avons démontré, le véritable créateur de la richesse est le travail, or il agit de même dans tous les cas ; revenu net, ici, profit là ou intérêt, ce ne sont que des aspects divers d'un même phénomène. Précisons ce point curieux de l'histoire des doctrines. Si les économistes de la « secte » avaient eu à se poser la même question que le marquis, à savoir : à quelles causes apparaît la *Félicité publique*, ils

(1) *Félicité publique*, t. I, p. 21.

(2) Mercier de la Rivierre, *Ordre naturel des sociétés politiques*, collect. Daire, 456 et suiv.

(3) Baudeau, en note de la p. 457 : même vol. *Réponse au livre de Necker sur la législation et le commerce des grains*.

eussent certainement mis en première ligne l'existence d'un revenu net considérable. C'est un point sur lequel la lecture de leurs principales œuvres ne saurait laisser de doute, « plus il y a de récolte totale et de produit net dans cette récolte, plus l'espèce humaine est assurée de sa multiplication et de son bien-être », dit Baudeau (1) ; « la prospérité de l'humanité entière est attachée au plus grand produit net possible, au meilleur état possible des propriétaires, affirme Dupont de Nemours » (2). A quelle solution sommes-nous donc amenés par contre si nous écoutons le marquis ? C'est que « s'il *existait une nation qui sans être pauvre ne produisît pas de revenu net, ce serait la plus heureuse nation du monde*, car ce serait celle où les hommes emploieraient tout ce qu'ils auraient à augmenter de plus en plus leur bonheur (3) ».

Comment expliquer une semblable divergence ? Pour la comprendre, il faut se rappeler seulement le point de vue auquel se place M. de Chastellux pour étudier l'économie politique, il n'y voit point seulement une vaine chrématistique, c'est pour lui une science grâce à laquelle on parviendra sur terre à avoir un bonheur plus parfait, et dès lors la conception s'agrandit. Il ne s'agit plus seulement de produire et

(1) V. à la suite du passage cité précédemment.

(2) P. 346, coll. Daire, *Origine et progrès d'une science nouvelle.*

(3) *Félicité publique*, t. I, p. 45.

d'entasser, il faut et avant tout se préoccuper de l'individu, et de ses facultés acquisitives. Le problème se transforme, et derrière les richesses et leur immatérialité se dresse l'ouvrier et avec lui toute la question sociale. La production n'est plus seule en jeu, il y a encore le producteur à envisager, il y a aussi le consommateur. C'est à la place prépondérante donnée à l'élément travail dans l'œuvre de la production, élément qui n'est plus considéré comme une entité juridique, mais qui est regardé comme un être réellement actif, qui vit et souffre, intéressant à d'autres points de vue qu'à celui de la multiplication des richesses sociales, que nous attribuons le désaccord des théories, leur séparation bien marquée. Et, en effet, si d'un côté le travail est considéré comme productif, si de plus, il faut tenir compte du travailleur, il n'est peut-être plus vrai de dire qu'à la plus grande masse de biens correspondra le plus grand bonheur du plus grand nombre.

C'est ce que notre écrivain a fort bien vu, et c'est pourquoi on peut le mettre à la tête de ces éminents esprits qui courageusement ont pris la défense des petits et des humbles. Son amour pour la liberté et la propriété ne nous permet pas de le qualifier de « socialiste » au sens économique du mot, mais l'étiquette importe peu et M. de Chastellux a pour nous le mérite de ne point s'élancer ici dans le domaine des chimères. Ses aspirations sont, au con-

traire, des plus pratiques, et l'on peut dire qu'il a posé dans les termes les plus nets, un des premiers, la question de la limitation des heures de travail. Voici, en effet, comment il faut selon lui raisonner quand on se pose le problème de la *Félicité publique*, où, comme nous venons de le voir, la question du revenu net est au second plan ; il faut se demander : 1° « Combien de jours dans l'année ou d'heures dans la journée un homme peut travailler sans s'incommoder, sans se rendre malheureux » ; 2° « combien il faut qu'un homme travaille par année ou par jour pour se procurer ce qui est nécessaire à sa conservation et à l'aisance de sa vie? Ces deux questions résolues, il sera aisé de trouver combien il reste à chaque homme de jours dans l'année ou d'heures dans la journée qui soient disponibles, c'est-à-dire qu'on puisse lui demander sans prendre sur sa subsistance et sur son bien-être, de sorte que tout ce qui nous reste à faire, c'est d'examiner si ce que le souverain exige est en deçà ou au delà de cette épargne que chaque homme peut se ménager sur son temps (1). »

On peut se rendre compte maintenant du chemin parcouru. Si l'agriculture est un des signes caractéristiques de la *Félicité publique*, ce n'est pas parce qu'elle produit un revenu net, mais tout simplement

(1) *Félicité publique*, t. 1, p. 32 et 33.

parce que c'est d'elle que les hommes tirent leur subsistance. La meilleure preuve, c'est que nous étudierons plus loin au même titre le commerce et l'industrie par exemple. Les hommes se partagent en fait les produits du travail dont une part seule revient à l'Etat, c'est cette part qui est appelée par notre auteur le revenu net dans différents passages (V. p. 32 et 33-41 de la *Félicité publique*). Or on conçoit ainsi que dans une société bien organisée le revenu net doive être le plus petit possible et le temps disponible d'un chacun, par contre toujours plus grand. C'est même là une idée curieuse que les socialistes modernes s'efforcent de réaliser. Il faut à l'ouvrier plus de loisirs, tel est leur désir le plus pressant. Au reste, ces loisirs ne seront pas inutiles à la société, M. de Chastellux envisage au contraire leur emploi comme nécessaire. Il n'imagine point du tout une cité de paresseux ; la nation ne sera vraiment heureuse que si elle consacre au travail la plus grande partie de son temps disponible, car « il est des genres de travail qui ajoutent à notre bonheur, par exemple, si les hommes étaient nus et qu'ils combattent en plein air, ils seraient très heureux d'employer une partie de leur temps à bâtir des maisons et à fabriquer des habits, ou si l'on veut, il serait très heureux pour les tailleurs qu'il y eût des maçons et pour les maçons qu'il y eût des tailleurs, etc. » (1).

Ici, c'est une nouvelle idée qui perce, il a vu que

(1) *Félicité publique*, p. 45, t. 1.

très probablement, à une diminution de durée de travail correspondrait peut-être, malgré l'apparence du paradoxe, une augmentation de production générale. Car l'ouvrier, si ses besoins sont satisfaits quelque temps, ne tardera pas à désirer davantage par suite de cette loi inéluctable d'extensibilité indéfinie de ses besoins, il se mettra à travailler plus et la société en sera plus riche d'autant. Il nous en donne un exemple : « avant que les arts de commodité que les déclamateurs appellent arts de luxe eussent été connus, dans les temps où les nations n'avaient qu'un simple manteau pour se couvrir et du laitage, de l'orge et du lupin pour se nourrir..., s'il arrivait que la population s'augmentât sensiblement, on n'y savait d'autre remède que de tirer au sort à qui irait vivre ailleurs » (1). L'observation est très exacte, et si juste que les auteurs modernes l'ont reprise, à peu près dans les mêmes termes ; c'est ainsi (pure coïncidence, d'ailleurs) que l'exemple de M. de Chastellux est le même que donne M. Paul Leroy-Beaulieu dans son *Traité d'économie politique*. Au reste, le voici : « Supposons, dit-il, un pays où dix mille personnes vivent grossièrement, en cultivant, sans beaucoup de soin ni de travail le terrain qui forme leur domaine. Supposons encore qu'au lieu d'un accroissement dans la population de la valeur de

(1) *Félicité publique*, t. 1, p. 47.

cinq mille hommes, il débarque tout d'un coup dans ce pays cinq mille artisans dont l'un propose de donner des souliers, celui-ci du vin, cet autre des ustensiles, à condition de recevoir en échange une certaine quantité des productions cultivées par les premiers colons ; qui doute que ceux-ci, excités par le désir de se procurer les commodités de la vie ne redoublent de travail pour augmenter leurs récoltes et par conséquent leurs moyens d'échange ? Or de commodités en commodités, de désirs en désirs, on va de l'acquisition de l'habit le plus simple jusqu'à celle d'une troupe de comédiens..... telle aurait été la marche de notre commerce avec l'Amérique, si au lieu de détruire les malheureux habitants de cette vaste contrée, on s'était contenté de les civiliser (1). » Et M. Leroy-Beaulieu partage de nos jours la même opinion : « parfois, les civilisés, dit-il, suppriment purement et simplement ces populations primitives dont ils jugent que le stage serait trop long et très malaisé. Il se commet ainsi des crimes pour extirper des races au lieu de les élever » (2).

On le voit donc, nous nous trouvons ici en présence d'un exposé très intéressant du phénomène si curieux de l'extensibilité des besoins, et la science moderne n'a fait que reproduire les données qui lui

(1) *Félicité publique*, p. 46, 47, t. 1.

(2) Leroy-Beaulieu, *Traité d'économie politique*, t. 1, p. 111 et 112.

sont ainsi fournies. Mais l'auteur, dans le développement de sa pensée ne s'arrête point là. Après avoir montré la nécessité d'un temps disponible pour l'individu, il examine ce qui dans son esprit y correspond, c'est-à-dire la question de savoir quelle part de temps revient à l'État. C'est aborder, par un côté, le grand problème du rôle de l'État. L'auteur n'y a consacré que quelques mots incidemment, nous ne ferons donc qu'indiquer sa thèse rapidement. Il est persuadé que l'État doit intervenir seulement pour établir la sécurité, c'est donc un adepte de la théorie de l'État gendarme (1). Mais, il faut remarquer ici l'atténuation qu'il apporte, et qui va jusqu'à concevoir dans certains cas l'État stimulant par l'impôt, le travail du peuple ; « en exigeant de lui une certaine quantité de travail, il l'accoutume à l'activité et à l'industrie ; alors le souverain en augmentant la quantité de jours dans l'année ou d'heures dans la journée qu'il exigerait du sujet, augmenterait en pareille proportion le temps que celui-ci emploierait pour sa propre utilité (2) ». Cette conception n'est d'ailleurs vraie pour lui qu'en ce qui concerne certains peuples donnés, la mesure bonne ici pouvant être mauvaise là, et nous nous trouvons ainsi amené pour rendre intelligibles aux lecteurs ces contradictions

(1) V. *Félicité publique*. Avertissement, p. 3, 4 et 5 en note déjà cités, t. 1.
(2) P. 39, *idem*.

apparentes, à rappeler que, si M. de Chastellux adopte certains principes, il n'est point de ceux qui croient en leur application mathématique, il veut, au contraire leur mise en œuvre raisonnée, quelquefois même peut-être, il y renoncera. Il reconnaît en un mot fort bien la contingence des phénomènes économiques. « Les écrivains qui ne s'occupent que de po lique, constate-t-il, et qui ne sortent point de leur cabinet ne connaissent pas toutes les ressources de la nature. Dans les arrêts de prescription qu'ils lancent contre tout ce qui n'obéit pas à leurs principes, ils sont sujets à trouver bien des mécomptes. J'en ai souvent cherché la raison, et cela avec d'autant plus d'inquiétude que je ne pouvais refuser mon approbation ni à ces principes ni aux conséquences qui paraissent en découler naturellement. Or je crois que cette différence entre les faits et la spéculation vient de ce qu'on ne considère pas assez les nuances de dégradation dont l'espèce humaine est susceptible. Tel régime, tel gouvernement qui porterait la désolation, la dépopulation même dans une nation éclairée est loin de produire le même effet sur un peuple abruti et avili (1). » Voilà, si je ne m'abuse, une profession de foi que ne désavoueraient pas les partisans de l'école historique et qui nous semble frappante au plus haut point dans la bouche d'un économiste du

(1) *Félicité publique*, en note, t. 2, p. 179.

XVIIIe siècle. On le voit bien, les idées du marquis ne sont point encore aussi démodées, qu'on le pourrait croire et le lecteur trouve un charme nouveau à chaque découverte intéressante de ce livre pourtant ignoré.

Voyons maintenant avec lui le deuxième signe de la *Félicité publique* : la population.

CHAPITRE VI

LA POPULATION.

Elle est plus considérable au XVIIIe siècle que chez les anciens. — Evaluation de cette population en France. — Rôle de la statistique. — Corrélation nécessaire entre le nombre des hommes et leurs moyens de subsistance. — Optimisme de M. de Chastellux comparé au pessimisme de Malthus. — Nécessité de l'équilibre dans la répartition de la population : critiques contre la dépopulation des campagnes.

« Il n'y a pire disette pour un État que celle des hommes », voilà le sentiment instinctif, voilà le cri que poussent à la fois au dix-huitième siècle hommes d'État et économistes. Deux écrivains entre autres, M. Hume, *Discourse of the populousness of ancient nations*, M. Wallace, *Dissertation on the numbers of mankind*, préoccupés de ce problème, cherchèrent à savoir si les nations modernes avaient, oui ou non, une population plus considérable que les nations anciennes, et chacun des deux penseurs avait réuni force documents pour arriver d'ailleurs à une solution diamétralement opposée. Wallace, se fondant sur l'autorité de Diodore de Sicile, César, etc., admettait une diminution marquée du nombre des hommes. Hume, au contraire, tenait pour une augmentation

notable, et ses citations n'étaient pas moins nombreuses. M. de Chastellux avait été amené par l'étude à laquelle il se livrait à donner à ce sujet son opinion, car la population est pour lui un des symptômes de la *Félicité publique* qui ne vient d'ailleurs qu'après l'agriculture ainsi qu'il nous l'indique très justement : « je nomme, dit-il, l'agriculture avant la population parce que s'il arrive qu'une nation peu nombreuse cultive avec beaucoup de soins une grande quantité de terre, il en résultera que cette nation consomme beaucoup et qu'elle ajoute à l'élément nécessaire à la vie l'aisance et la commodité qui en sont le bonheur » (1), et il se range à l'avis de Hume. Nous ne le suivrons pas dans le détail d'une discussion souvent fastidieuse. Qu'il nous suffise de dire qu'il se fonde sur la suppression de l'esclavage, la diminution des guerres et des fléaux de toute nature pour soutenir sa thèse et qu'il montre en regard de l'antiquité le développement vraiment prodigieux de l'agriculture, du commerce et de l'industrie à son époque, développement qu'il dit être la marque externe d'une grande population.

Il critique avec beaucoup d'esprit les calculs plutôt fantaisistes de Wallace sur la propagation possible de l'espèce humaine : en la supposant sortie d'un seul couple, l'auteur anglais apprenait à qui voulait l'en-

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 139.

tendre qu'au bout de 1233 ans, elle aurait pu s'étendre jusqu'à 412.316.860.416 individus, et comme il y avait trois couples dans l'arche de Noé, il expliquait ainsi comment les nations anciennes pouvaient être très peuplées, malgré leur origine récente (1). Il ne se montrait pas plus perspicace dans l'examen des causes qui peuvent aider ou nuire à la population. Pour lui « le commerce des arts et les manufactures y mettent un très grand obstacle. En effet, ceux qui travaillent à différents métiers sont obligés de vivre aux dépens des agriculteurs, lesquels en cultivant pour les artisans cultivent aussi pour eux-mêmes. Mais si les artisans devenaient cultivateurs, ils feraient naître des productions pour eux et pour d'autres et ainsi de suite, de sorte que nous aurions une série immense de producteurs de superflu (2). » Ce n'est là qu'une application à notre matière de la théorie physiocratique poussée à l'extrême. M. Wallace tombe dans le préjugé courant au dix-huitième siècle, d'après lequel la terre est seule productive, les commerçants, artisans, industriels ne formant que des classes stériles destructives du revenu net. Or, nous l'avons vu, M. de Chastellux n'est déjà plus de cet avis, une évolution s'est déjà faite dans les idées économiques avec lui ; il a dissipé des erreurs dans lesquelles le Trône tombera pourtant

(1) *Félicité publique*, p. 168.
(2) *Idem*, t. II, p. 168.

encore après lui. C'est un des premiers économistes qui sans réprouver complètement la physiocratie, en reconnurent fort bien les points faibles. Ainsi ici, il constate que si rien n'est plus conséquent en apparence que ce qu'affirme Wallace, « c'est dommage que les faits soient directement contraires » et son esprit est dès lors en éveil, et sa critique sagace s'exerce : « il voit, en effet, que ceux qui ne trouvent ni échanges à faire, ni prix convenable pour leurs denrées ne cultivent même pas pour leur propre subsistance. De là vient que tant de nations ont vécu misérablement avec un terrain immense, et que la terre a été couverte de peuples chasseurs, pêcheurs et nomades (1). » Il sent fort bien, et nous le verrons plus loin en détail, que la félicité publique ne peut se rencontrer que dans un développement harmonique des forces productives d'un pays.

M. de Chastellux considère donc, en définitive, que la population a grandi dans le cours des siècles. Il veut préciser en ce qui concerne notamment la France. Ici, il va être obligé d'avoir recours à la statistique, mais avec quelle prudence il le fera, et comme il se met en garde lui-même contre l'entraînement, la fascination qu'offrent à l'esprit de beaux chiffres alignés ! Voici comment il juge cette méthode scientifique : « c'est toujours avec beaucoup de dé-

(1) *Idem*, p. 169.

fiance, dit-il, qu'il faut examiner ces calculs, et en général toutes les autorités sur lesquelles se fondent les auteurs anglais, j'en dirai autant des auteurs français et de ceux de toute nation éclairée, en voici la raison : lorsque toutes les opinions ont été énoncées, si l'on vient à discuter les faits, c'est lorsqu'il s'agit de justifier quelque principe qu'on a déjà établi, et alors les objets passent à travers un verre inégal et décoloré qui les change et les dénature... Que dans un Etat qui cherche, qui commence à s'éclairer, on fasse des dénombrements, des cadastres, je suis tout prêt à leur donner ma confiance, mais que dans un pays où depuis cent ans on raisonne politique et administration, on s'avise enfin d'alléguer des faits et des calculs, je suspendrai mon jugement, et je me croirai obligé de vérifier moi-même tout ce que j'aurai lu dans les livres (1). » On ne peut donner de la statistique un meilleur aperçu, on ne peut non plus mieux indiquer les dangers qu'elle fait courir à l'observateur trop superficiel. Qu'aurait dit M. de Chastellux en présence des prétentions de certaines écoles qui vont jusqu'à se vanter de tirer des chiffres plus que des présomptions, qui veulent bâtir sur eux, à force d'équations ; et qui croient ainsi faire de l'économie politique une science mathématique ?

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 197, 8, note 1.

Au moment où notre auteur écrit, la méthode est trop imparfaite encore pour que ses partisans lui assignent une si belle destinée. M. de Chastellux se rend compte de ces imperfections et en dégage les raisons dans un passage où il pressent le rôle qu'en cette matière un Etat, pouvoir bien centralisé, pourra jouer, en groupant une multitude de documents que lui seul a la possibilité de réunir. La recherche jusqu'ici a été laissée à des particuliers, et c'est un tort, car outre la difficulté qu'ils ont à se renseigner : « leur nombre immense fournit des armes à toutes les opinions, on dispute longtemps, on résout peu et l'on sait encore moins » (1).

Quoi qu'il en soit, voici à quels résultats il arrive en ce qui concerne la population de la France, d'après les meilleurs auteurs. (Il signale entre autres le projet de Dîme royale de Vauban, les calculs de M. de la Michodière rédigés et publiés par M. de Messence (2), ceux de l'abbé d'Expilly (3), enfin les dénombrements opérés en 1770-71-72.) Il s'arrête au chiffre de vingt-deux à vingt-trois millions pour la France. Vauban ne donnait que dix-neuf millions, c'était une augmentation de quatre millions.

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 188.

(2) Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques autres villes du royaume avec des réflexions sur la valeur du blé tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764. Paris, Durand, 1765.

(3) *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, t. V, 1768, article Population.

Le premier problème était donc résolu, le nombre des Français s'accroît, mais il faut savoir si cet accroissement est ou non favorable à la *Félicité publique*. Ainsi il aborde la très intéressante question des rapports de la population et des subsistances à laquelle Malthus a donné un si grand retentissement. Il résume sa pensée dans la formule suivante : « les subsistances sont les mesures de la population, si la quantité de subsistance diminue, le nombre des hommes doit diminuer en même proportion » (1). Qu'entend-il par là ? Remarquons d'abord que M. de Chastellux a toujours en vue ici le bonheur du plus grand nombre, et c'est ce qui devait fatalement attirer son attention sur notre sujet et les graves problèmes qu'il soulève, la quantité de ceux qui viennent au partage des richesses produites ayant son importance au point de vue des parts respectives des copartageants. Mais en exprimant ce rapport, il ne ferait qu'émettre une idée banale s'il se bornait à ces notions vagues. Il ne s'agit pas, en effet, seulement de dire que les hommes sont en proportion des subsistances, il faut étudier plus à fond ce mécanisme, et voir comment s'établit l'équilibre. C'est à quoi notre auteur s'essaie ; et pour y arriver, c'est toujours le même moyen qu'il emploie, l'étude des faits.

Comme Malthus, il considère que les subsistances

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 205.

peuvent parfois diminuer sans une diminution corrélative de la population. Comme l'écrivain anglais, il a vu des pays où la population était forcée, où le peuple s'est accoutumé à se contenter de la moindre quantité d'aliments qu'exige le soutien de la vie (1), et voici les raisons qu'il en donne : « Les dégradations dans l'ordre politique ressemblent assez à la récession des marées, le flot en fuyant revient toujours sur ses pas, il faut le bien observer pour juger qu'il rétrograde. Avant que la vie des hommes s'abrège, que les sources mêmes de la vie s'altèrent, il faut que la misère ait abattu les forces et multiplié les maladies. Lorsqu'elle s'empare d'une contrée, lorsque les subsistances diminuent d'une certaine quantité, d'un sixième par exemple, il n'arrive pas qu'un sixième des habitants meurt de faim on s'exile, mais ces infortunés consomment, en général un sixième de moins et ainsi de suite. Malheureusement pour eux, la destruction ne suit pas toujours la misère... (2). » Malgré tout, le résultat est désastreux, et si les habitants d'un pays en sont réduits à cette extrémité, « ils pourront encore être nombreux, mais ils seront faibles et malheureux toutes les fois qu'une année de travail ne fournira à chaque homme qu'une subsistance pénible pour lui et pour sa famille, ou que l'exaction

(1) Malthus, *Principes de population*, Guillaumin, 1845, p. 313 et suiv.

(2) *Félicité publique*, p. 207.

lui enlèvera journellement le petit excédent dont il pourrait se former un capital, un moyen de perfectionner sa culture et d'améliorer son sort » (1). C'est une idée sur laquelle nous avons déjà insisté, et qui semble bien particulière au marquis, que celle qui nous fait toujours envisager la nécessité pour l'ouvrier d'un temps disponible. C'est à multiplier ce temps disponible que les législations modernes s'évertuent, et il est curieux de découvrir avant la Révolution des idées aussi larges en cette matière. Peu après, Malthus ne faisait que reprendre la même pensée quand il disait que, dans un pays « le bonheur est en raison de la libéralité qui règne dans la répartition des aliments, ou en d'autres termes, en raison de la libéralité qui règne dans la répartition des aliments, ou en d'autres termes, en raison de la quantité d'aliments que peut acheter l'ouvrier par une journée de travail (2) ».

Mais où Malthus et M. de Chastellux diffèrent, c'est sur la conclusion à tirer ; le marquis est loin d'avoir sur la population les idées nettes et tranchées de Malthus. Il n'aurait très probablement pas souscrit à ses formules mathématiques (3) que l'on se plaît à reproduire partout, souvent d'ailleurs sans en comprendre la vraie portée. Il ne croit pas que le péril pro-

(1) *Id.*
(2) Malthus, *l. cité*, p. 314.
(3) *Id.*, p. 6, 8.

chain soit dans un excès de la population, car il a une confiance absolue, inébranlable, dans l'extensibilité quasi-indéfinie des facultés de production, dans la multiplicité sans borne des moyens de subsistance. Ce sont toujours des exemples qu'il a sous les yeux qui l'inspirent. Il voit le Berry et le Limousin qui à cette époque sont des provinces très misérables, oubliées du gouvernement, excepté dans la répartition des impôts, et pourtant, comme il le constate, l'état récolte là où il n'a point semé ! « C'est que nous ne connaissons pas toutes les ressources de la nature, c'est qu'elle est capable d'efforts que nous ne pouvons pas apprécier, et voilà la raison pour laquelle on se trompe souvent dans des principes trop généraux ou plutôt dans des conséquences qu'on en tire (1). » Sans doute, ce ne sont point les paroles enthousiastes des savants de notre époque, il y a pourtant là une de ces envolées auxquelles se reconnaît un esprit remarquable.

Malgré tout, et quoiqu'on puisse beaucoup faire fond sur l'avenir, il ne faut pas que l'activité des peuples se ralentisse, et l'on doit tendre à une plus grande production. Cette augmentation de richesses est bien préférable à une diminution de population. Grâce à elle la part de chaque copartageant grandira sans que pour cela la force du pays en soit diminuée. Or il importe que la part d'un chacun croisse sans cesse ;

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 204 et suiv.

pour M. de Chastellux un indice le plus certain de la félicité publique est dans l'élévation du tarif de la vie humaine (1). Il constate à son époque qu'à cet égard l'Angleterre est mieux favorisée que nous. Il signale jusque dans les hôpitaux l'emploi de consommation de luxe (pour l'époque du moins), telles que bière, thé, et il en tire cette conclusion : « aussi ce peuple est-il plus robuste, plus actif et surtout meilleur ouvrier que les autres ; car il faut bien se rappeler cette vérité démontrée par l'expérience, c'est que le haut prix des salaires n'est pas si contraire au commerce que bien des gens se le figurent : la raison en est que l'homme qui consomme le plus est celui qui travaille le mieux ». C'est là encore une de ces observations très justes dont l'œuvre fourmille, et qui jusqu'à lui n'avait guère été faite. Les faits sont venus en grand nombre corroborer cette assertion, il n'y a pour s'en convaincre qu'à songer aux Etats-Unis (2) et à l'Angleterre (3). La condition matérielle

(1) *Idem*, p. 209.

(2) V. Emile Chevallier, *Les salaires au XIXe siècle*, édition 1887. Pour les Etats-Unis, l'augmentation du salaire de l'ouvrier agricole est évalué à 40 0/0 (p. 90) — 50 0/0 d'augmentation pour l'ouvrier de l'industrie depuis 1850 (p. 92).

(3) Le Comte de Paris, *La situation des ouvriers en Angleterre*, 1873, fait remarquer (p. 77) que, malgré l'élévation des salaires, de 1763 à 1870 la population a triplé, tandis que les importations se sont multipliées vingt fois, les exportations trente fois : celles-ci sont de 156 fr. 95 par tête, tandis qu'elles ne sont que de 72 fr. 81 en France, enfin le commerce a doublé dans la courte période de 1855 à 1870 et s'est élevé de six milliards et demi à treize milliards trois quarts.

des ouvriers s'est améliorée et le travail s'en est ressenti, bien loin que le commerce en soit atteint, on l'a vu prendre un nouvel essor. Le marquis avait d'ailleurs sous les yeux des preuves de ce qu'il avançait, il a par exemple relaté le cas d'un officier anglais qui avait partagé entre des Ecossais et des Anglais la construction d'un retranchement, il payait les derniers le double des autres ; les Ecossais se plaignirent, réclamèrent le travail à la tache et gagnèrent encore moins relativement.

Ce n'est point tout encore, il faut pour qu'un pays soit vraiment bien organisé que cette population que l'auteur veut nombreuse et riche, y soit équitablement répartie. Il ne s'agit pas, pour reprendre une comparaison souvent faite, que certaines villes se développent démesurément comme le font certains organes de monstres au détriment de l'être tout entier. Après le rapport qui doit exister entre la population et les subsistances une autre relativité est nécessaire, sans laquelle la société ne fonctionne pas bien : c'est une dissémination propice des individus dans tout le territoire. Il suffit d'ouvrir un livre ayant trait à l'économie politique au XVIIIe siècle pour voir qu'en effet alors comme aujourd'hui l'opinion publique était fortement préoccupée de la dépopulation dans les campagnes. Déjà, dans l'*Ami des hommes*, un économiste un peu trop oublié lui aussi, le marquis de Mirabeau, avait signalé le danger: « toute la noblesse de

France, disait-il, s'est transplantée autant qu'elle l'a pu dans la capitale ; il n'est demeuré dans l'éloignement que ceux qu'un reste d'habitude ou de pauvreté y a retenus » (1). C'est contre cet absentéisme que lutte encore notre auteur, car pour lui « c'est une chose bien importante que d'établir l'équilibre de la population ». Il faut à tout prix « empêcher que la différence des lois locales n'attire trop d'hommes dans certains endroits pour les repousser dans d'autres (2) ». Il a très bien compris, en effet, les dangers multiples qu'entraîne cet afflux vers les villes, il a vu combien l'absence du propriétaire notamment est néfaste à la culture et il cherche les remèdes à cette situation. Déjà sans doute, les encouragements accordés à l'agriculture, les exemptions pour les défrichements, la liberté rendue à l'exportation des grains et autres denrées ont déjà fait sentir leur bonne influence, mais il faut plus encore, et parmi les progrès à espérer, il note l'abolition des privilèges, une répartition plus équitable des impôts, le raffermissement du crédit.

On peut maintenant jeter un regard d'ensemble sur les idées du marquis en matière de population. Si on les compare à celles des mercantilistes, il y a certainement un progrès notable. C'est surtout, en effet,

(1) Le marquis de Mirabeau, *L'Ami des hommes*, 1760, édition Guillaumin, p. 117.
(2) *Félicité publique*, t. II, p. 195-6.

au point de vue de la force politique d'un pays qu'ils se placent pour prôner le développement du nombre des habitants ; très rarement, ils envisagent son influence heureuse sur le peuple lui-même. Ils ne se préoccupent pas non plus de l'amélioration des classes ouvrières. Sur ces deux points donc, notre auteur est supérieur, car nous avons vu que, s'il désire une augmentation du nombre des hommes, il ne l'accepterait pas si elle était acquise aux dépens de leur bien-être, car loin de trouver comme les mercantilistes un avantage à la diminution des salaires, nous le voyons partisan d'une rémunération plus considérable de l'ouvrier. Envisagées par rapport à la thèse physiocratique elles nous paraissent avoir le singulier mérite de faire fond sur la productivité du travail. Elles ne sont point empreintes du noir pessimisme de Malthus, et pour cause, M. de Chastellux a fort bien aperçu le lien nécessaire entre l'augmentation du nombre des hommes et la multiplication des produits de leur travail, et l'on peut dire que le temps n'a fait que justifier sa théorie. Aujourd'hui où les craintes exprimées par Malthus nous paraissent chimériques, dans un avenir rapproché du moins, il était curieux de rappeler l'opinion de notre économiste qui peu de temps avant lui semble avoir, dans une étude plus superficielle il est vrai, pourtant mieux dégager l'avenir.

CHAPITRE VII

INÉGALITÉS CAUSÉES PAR LE RÉGIME DE PROPRIÉTÉ.

Qu elles ont leur remède dans le libre jeu des forces naturelles. Rôle du commerce et de l'industrie : facteurs importants de la *Félicité publique*, ils atténuent les dangers d'un monopole des propriétaires fonciers. — Productivité du commerce. — Aperçu de ses avantages principaux. — Régime commercial et colonial au XVIIIe siècle.

Nous venons de voir M. de Chastellux développer son programme et nous avons pu en suivre les grandes lignes harmonieuses et captivantes. Liberté, propriété à la base, développement de l'agriculture et de la population, voilà en quelques mots tout le système. Jusqu'ici son optimisme est absolu, et ses projets d'avenir ne semblent rencontrer aucun obstacle. Est-ce donc que le marquis n'aurait point vu les heurts auxquels tout système social est exposé? est-ce qu'aveuglé par l'excellence de ses principes, il n'a point su discerner les forces antagonistes. N'a-t-il examiné l'humanité qu'à travers un prisme déformateur, et n'est-ce point parti pris chez lui que de cacher toutes les objections? Telles sont les questions qu'on est en droit de se poser maintenant; mais la réponse est

facile à donner. Il en est de notre auteur, comme de la plupart des économistes du XVIII[e] siècle que l'on traite « d'optimistes », en fait, c'est chez eux que leurs adversaires sont venus puiser leurs arguments les plus redoutables, et les plus classiques ne sont point ceux dont la critique de la société est la moins âpre ; seulement, et c'est ce qu'on n'a pas assez compris, pour eux, il n'y a pas aux maux qu'ils signalent de panacée universelle, seul le régime de liberté peut y apporter une amélioration notable.

C'est la thèse soutenue justement par l'auteur de la *Félicité publique*. Pour lui, la propriété est un élément indispensable au bonheur des individus, malheureusement elle entraîne avec elle deux conséquences fatales l'une et l'autre : 1° la propriété du sol donne au propriétaire une supériorité sur le commerçant, l'industriel, etc.; 2° elle produit une grande inégalité, les uns possédant beaucoup plus qu'il est nécessaire, les autres en trop grand nombre n'ayant même pas le minimum pour subvenir aux besoins de leur existence. M. de Chastellux a vu tout le parti que pouvaient tirer de ces deux faits les adversaires du système qu'il soutenait, et il essaye à l'avance de réfuter les critiques qu'il sent naître. Il va chercher sinon des remèdes, du moins des palliatifs à ces maux dont un destin aveugle nous accable.

La première objection signalée vise la supériorité du propriétaire foncier sur le commerçant. Le sol

est en quantité limitée, or le propriétaire foncier, grâce à l'accroissement de la population, va se trouver en possession d'un monopole de fait, nuisible à tous. C'est déjà, si nous ne nous abusons, le cri d'alarme que poussera plus tard Ricardo (1), quand il formulera sa théorie de la rente du sol. Le marquis ne s'y attarde pas aussi longtemps, son étude n'est pas si minutieuse, mais il excelle comme toujours à dégager les idées générales : « il existe, n'en doutons pas, dit-il, une plus grande concurrence entre ceux qui proposent les produits de l'industrie qu'entre ceux qui donnent en échange les fruits de la terre. Ces derniers ont presque toujours à choisir entre un *nombre considérable de marchands*, et leur choix ne peut être décidé que par le bas prix qui leur est offert (2). » Pourquoi, au reste, cette différence ne retient-elle pas davantage son attention ? C'est qu'en réalité au XVIII[e] siècle, le danger signalé ne semblait pas prochain, l'Amérique offrait à l'activité un champ d'exploitation infini, partout il y avait place pour de nouveaux occupants. Qu'importait alors la propriété privée, puisqu'à côté des terres anciennes de nouvelles viendraient concurrencer le propriétaire régnicole (3) ? et puis M. de Chastellux a confiance jusqu'au

(1) Ricardo, 1817, *Principes de l'Economie politique*, ch. II. *De la rente de la terre.*

(2) *Discours sur l'Amérique*, p. 16.

(3) *Discours sur l'Amérique*, p. 17 à 21.

bout dans le progrès, dans les ressources infinies de la nature, et jusqu'ici l'avenir ne lui a pas donné tort.

Reste maintenant l'inégalité de propriété ; il semble injuste, dans un État bien organisé, que les uns possèdent plus que les autres. Cependant on constate que de l'organisation même de la société, de l'établissement du gouvernement sortent différents rapports d'inégalité. Qu'est-ce à dire ? et doit-on pour cela crier à la ruine du système de liberté et de propriété ? Question poignante entre toutes, aux conséquences énormes, car de sa solution dépend le bonheur des peuples ! Terrain fertile en utopies, base habituelle du collectivisme ! — M. de Chastellux n'a garde de tomber dans de tels excès, il reconnaît le danger, les vices mêmes, les imperfections de sa thèse, il ne la répudie point pour cela, car s'il sait que chaque chose ici-bas a ses mauvais côtés, il sait aussi qu'elle est perfectible. L'œuvre humaine s'amendera, se perfectionnera, se rapprochera de l'idéal sans d'ailleurs jamais l'atteindre. L'inégalité subsistera, car elle ne peut pas ne pas subsister, mais elle diminuera. Pour cela ayons foi dans le progrès général, laissons-le agir, sa marche pour être lente n'en est pas moins certaine « rappelez-vous l'origine du mal, les hommes sont perfectibles, ils le sont au plus haut degré, mais la plus grande inégalité règne dans leurs progrès, et ce ne sera jamais qu'au terme de

ces progrès qu'ils pourront se rencontrer. Tâchez donc d'accélérer la marche, de rendre la carrière facile à tous, et loin de fonder le bonheur d'un peuple sur la prééminence qu'il conservera sur les autres, ne prétendez plus que votre part de la félicité générale, partage heureux où par un effet magique, chaque portion s'augmente à mesure qu'elle est subdivisée, où l'on s'enrichit de ce qu'on donne, où le bonheur est le lot de tous (1). » — Voilà pour les inégalités de peuple à peuple ; s'il s'agit de celles qui existent dans le sein d'un État « laissons aller les choses suivant leur pente naturelle, et puisque l'homme est perfectible, soyons bien sûrs qu'il ne sera en repos que lorsqu'il aura atteint le plus haut degré de science et d'industrie auquel il puisse prétendre » (2). « De quelque côté qu'on porte ses regards, on ne verra sur la surface du globe qu'une immense carrière où les uns courent rapidement, et les autres se traînent avec peine, heurtés, froissés par ceux qui veulent les devancer, et l'on sera conduit à cette réflexion que, si la disproportion dans le sort des individus est un inconvénient nécessairement attaché à la perfectibilité de l'espèce humaine, le remède le plus sûr à cet inconvénient est encore la plus grande accélération dans la marche de ses progrès (3) ! » Nous

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 275.
(2) *Idem*, t. II, p. 277.
(3) *Idem*, t. II, p. 279.

avons fait ces longues citations, car ces passages montrent mieux que tous autres l'individualisme large et élevé du marquis. Il ne méconnaît point les injustices du sort (1), hélas, elles sont trop criantes pour qu'on les ignore ! mais il prévoit un avenir meilleur dans le libre jeu des forces naturelles, jusqu'ici entravé. Il a, comme Bastiat l'aura plus tard, le sentiment très net des harmonies économiques « l'intérêt privé réalisant ce qu'il évite toujours » (2). Il croit comme Passy que nous ne pourrons jamais faire disparaître en « totalité la misère avec laquelle les hommes ont à lutter, parce qu'il y a des maux qui passent l'un sur l'autre sans qu'on sache pourquoi, et qui sont inévitables, parce qu'il y a des morts et des deuils, parce qu'il y a des erreurs, des vices et des fautes qui amènent nécessairement des châtiments à leur suite », mais, il croit aussi, « qu'il nous est possible de réduire dans une proportion croissante la part de ces misères, de ces maux, de ces souffrances en réduisant la part des erreurs et la part des vices, le plus sûr moyen d'y parvenir c'est de laisser le champ libre à la liberté, à la responsabilité » (3). Il

(1) *Félicité publique,* p. 280 et s.

(2) Bastiat, *Harmonies économiques*, édit. 1850. V. notamment, p. 12. « Laissons les hommes travailler, échanger, apprendre s'associer, agir, réagir les uns sur les autres puisqu'aussi bien d'après les décrets providentiels il ne peut jaillir de leur spontanéité intelligente qu'ordre, harmonie, progrès, le bien, le mieux, le mieux encore, le mieux à l'infini. »

(3) Fréd. Passy, *Quatre écoles d'économie sociale*, Genève, 1892, p. 229.

en arrive ainsi à ne plus considérer l'inégalité de fortune comme une infirmité du corps politique, qui doit amener sa destruction, ce n'est « qu'un de ces maux inévitables auxquels expose l'activité de la nature et la vigueur de sa constitution (1) ».

Bien plus, il va jusqu'à se demander à quel point cette disproportion dans le sort des individus est si contraire qu'on le dit à la *félicité publique*, et il fait à ce sujet une analyse très fine. Il reconnaît, au moins à ces inégalités une conséquence favorable au bonheur de tous, le seul à considérer, et pour arriver à cette conclusion, il fait intervenir la loi si connue aujourd'hui d'extensibilité indéfinie des besoins. Il montre clairement que grâce à cette loi, les classes les plus pauvres voient successivement leurs besoins satisfaits avec plus de facilité ; et l'on sent fort bien en le lisant qu'il repousse ces systèmes égalitaires qui ne peuvent conduire qu'à la moindre aisance générale (2-3). Il se place vis-à-vis des faits, et c'est la conclusion qu'il tire de l'examen de la France et

(1) *Disc. sur l'Amérique*, p. 10.

(2) *Félicité publique*, t. II, p. 279, 292.

(3) Herbert Spencer, *Les bases de la morale évolutionniste*, édit. Baillière, p. 162, « tous les arrangements qui empêchent à un haut degré la supériorité de profiter des avantages de la supériorité ou qui protègent l'infériorité contre les maux qu'elle produit, tous les arrangements qui tendent à supprimer toute différence entre le supérieur et l'inférieur sont des arrangements diamétralement opposés au progrès de l'organisation et à l'avènement d'une vie plus haute. »

de ses habitants. Si le peuple des campagnes est malheureux et souffre, si sa misère augmente par les impositions, les corvées, la multiplicité des fêtes, ce n'est qu'un reste de barbarie qui nous révolte ; la situation va s'améliorant. « Chez la plupart des peuples éclairés, ces inconvénients n'existent déjà plus ;... dans une nation commerçante, industrieuse et policée, tous les hommes trouvent un emploi, la concurrence dans les objets du travail hausse le prix des salaires et établit une balance juste entre le riche qui consomme et le mercenaire qui sait se faire payer (1). » Il croit lui aussi à une tendance à une moindre inégalité des conditions (2).

Mais quelle marche le progrès suivra-t-il, quels en seront les facteurs ? Nous avons vu notamment qu'un obstacle était la mauvaise répartition de la propriété foncière, n'y a-t-il pas des causes antagonistes, n'y a-t-il pas contre ses inégalités des agents de nivellement ? M. de Chastellux signale à cet égard le rôle primordial du commerce et c'est, à notre avis, une façon originale mais juste au fond, de la considérer. Quelle est donc l'action du commerce ? « L'usage libre de la propriété et de l'industrie conduit à la formation des capitaux, les capitaux à la nécessité des échanges, c'est-à-dire au commerce, or, celui-ci va

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 282.

(2) V. la même théorie dans Leroy-Beaulieu, *La répartition des richesses, tendance à une moindre inégalité des conditions.*

s'adresser au propriétaire foncier, il lui tiendra à peu près ce langage : que faites-vous des grains entassés dans vos greniers, de ces vins qui remplissent vos celliers, donnez-moi tout cela et je vous apporterai ce qui vous manque... A ce discours, le propriétaire s'éveille comme d'un sommeil léthargique, il accepte ces offres avantageuses, il en fait bientôt à son tour, ses passions augmentent en proportion de ses jouissances,... et comme il aspire toujours, il aperçoit bientôt la limite de ses moyens.., il tourne ses regards vers sa propriété, maintenant elle ne lui donne pas assez, il faut donc qu'il s'efforce de la rendre plus productive..., ainsi le commerce restitue en quelque sorte l'équilibre de la société, et rétablit la circulation et l'activité dans tous les membres du corps politique (1). » Le commerce est donc un moyen pour quelques-uns de s'élever, il rapproche les diverses classes de la société, il atténue les inégalités du monopole foncier à la merci duquel on serait peut-être sans lui, enfin, il suscite dans la classe aisée de nouveaux besoins, véritable bienfait, car « l'homme puissant, sans luxe, sans goûts, sans des cris est, comme il le remarque fort justement, le plus abject des tyrans (2) ».

Après cette première considération, M. de Chastellux ne peut plus partager les mêmes errements que

(1) *Discours sur l'Amérique*, p. 13 à 16.
(2) *Idem*, p. 31.

les Physiocrates en notre matière, nous n'en ignorions d'ailleurs point puisqu'il est déclaré partisan de la productivité du travail. Si donc nous allons le voir prôner le même système que le Trône, un des derniers représentants de l'école que nous venons de signaler, c'est avec des idées tout autres, des vues bien plus larges et plus conformes à la vérité. Cette différence pourrait échapper si l'on s'en tenait à une lecture superficielle des deux œuvres. Les mêmes événements avaient en effet fait naître les mêmes critiques, des projets de réforme identiques chez les deux écrivains. Malgré les efforts des économistes, la législation reste très restrictive, ce n'est que le 13 septembre 1774 que Turgot avait rendu la libre circulation intérieure des grains ; les idées n'en étaient pas moins encore favorables à la restriction. Necker comme le constate Condorcet, croit que « pour soulager le peuple, le gouvernement n'a presque d'autre moyen que d'ordonner de ne vendre le blé qu'au marché, lorsqu'il passera un certain prix ; de défendre aux marchands d'en acheter, à moins qu'ils ne promettent de ne pas le revendre hors du pays, de forcer les boulangers à avoir chez eux des provisions ; de fournir des fonds à des marchands de blés privilégiés ; de ne laisser sortir que des farines, et seulement lorsque le blé sera à bon marché, enfin de n'ordonner tout cela que pour dix ans (1) », et c'est là un

(1) Condorcet, *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N. auteur*

résumé très exact de l'opinion générale. On ne s'étonnera donc pas de voir M. de Chastellux comme le Trosne réclamer toujours et partout la liberté. « Une récente méprise du gouvernement (de Philadelphie), dit-il quelque part, dans ses *Voyages en Amérique*, c'est la loi qui défend l'exportation des grains. L'objet qu'on avait en vue était, d'un côté d'approvisionner l'armée américaine à meilleur marché, et de l'autre d'empêcher la contrebande entre la Pensylvanie et la ville de New-York, il en a résulté la ruine des fermiers et celle de l'État qui ne pouvait plus recouvrer les impositions. On vient de révoquer cette loi, ainsi j'espère que dans peu l'agriculture reprendra vigueur et le commerce recevra un nouvel accroissement. Le blé qu'on enverra à l'armée sera un peu plus cher, mais il y aura infiniment plus de moyens pour le payer... etc. (1). »

Cependant, malgré cette concordance, la thèse de M. de Chastellux est tout autre que celle de Le Trosne. Il n'a pas le même dédain que ce dernier pour tout ce qui est commerce, et s'il veut la liberté, ce n'est point pour obéir à de vagues principes, mais parce qu'il a compris la place que doit tenir le commerce chez un peuple qui veut être grand et fort. Il ne le veut pas

prohibitif à Paris, p. 484, Guillaumin. V. dans la même édit. : Necker, *Sur la législation et le commerce des grains* (3 mai 1775), p. 211.

(1) *Voyages en Amérique*, t. I, p. 272.

mesquin, le plus réduit possible comme les physiocrates, car « le commerce est pour eux une dépense, non une augmentation de richesses (1) » ; il le veut au contraire développé, et le plus vaste possible. Il prédit avec raison l'avenir prochain, où grâce à un trafic considérable le temps des disettes aura vécu, car déjà il a remarqué l'abondance des productions communes au Nouveau Monde et à l'ancien, mais qui naissent à une grande distance et croissent sous d'autres conditions, ce qui rassure l'ancien monde sur l'inclémence des saisons et sur les disettes qui en sont les sinistres conséquences. Enfin, et ceci allait sans dire, le marquis est fortement opposé au régime de « l'exclusif » dans les rapports de la colonie et des métropoles, système suranné, erreur renouvelée du mercantilisme (2).

Telles sont brièvement résumées les principales opinions de l'auteur de la *Félicité publique* sur le commerce. Sa curieuse façon de la concevoir, son libéralisme éclairé méritaient d'être notés. Nous avons ainsi passé en revue tout ce qui pour lui mérite d'être signalé comme un facteur de la prospérité nationale au point de vue économique ; il nous est possible de jeter sur l'œuvre un regard d'ensemble, peut-

(1) *De l'intérêt social par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce intérieur et extérieur*, 1777, éd. Guillaumin, p. 959.

(2) *Félicité publique*, t. II, p. 229-232.

être cette vue nous causera-t-elle quelque étonnement car cet écrivain si fuyant va encore refléter une tendance nouvelle. C'est en devancier des List et des Carey que nous allons l'étudier. S'il est vrai, comme on le prétend, que l'école historique ait eu pour principal mérite de développer cette idée de la nécessité pour un pays d'un état économique complexe, elle doit certainement traiter M. de Chastellux comme un précurseur. Ce nouvel aspect nous a paru intéressant à dégager.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION.

M. de Chastellux, précurseur de List, développe la thèse de l'harmonie des forces productives. — Appréciations générales.

Quiconque, en effet, étudie M. de Chastellux sans parti pris est frappé de trouver en ce classique une notion si parfaite de l'harmonie des forces productives. Comment cet écrivain, encore si imbu des préjugés physiocratiques, a-t-il pu s'élever à cette conception des différents facteurs de la production venant se consolider, se suppléer au besoin l'un l'autre ? Il y a là, croyons-nous, une création, une idée véritablement neuve. Jusqu'à lui, nous sommes habitués à une économie politique individualisée à l'excès, tantôt portée à exalter le commerce, tantôt l'agriculture ; point d'unité dans l'action, mais au contraire un antagonisme, une lutte acharnée entre les diverses tendances, comme si de cette guerre pouvait sortir quelque chose d'heureux. L'auteur de la *Félicité publique* a vu tout le néant de ces querelles, et dans un moment d'inspiration, il a prédit le temps où, au lieu de se nuire, les différentes branches de la production

seraient liées dans une même communauté d'intérêts. Il a par là devancé l'école historique, et s'il n'a point vu toutes les conséquences de sa conception elle n'en a pas moins sa valeur propre.

Pour notre auteur, il est faux d'envisager chaque branche productive en elle-même, on en arrive ainsi à négliger l'intérêt général pour un groupe intéressant peut-être, mais qui ne forme qu'une partie de la société. Ainsi ceux qui n'ont vu dans le luxe qu'une consommation improductive n'ont eu qu'une vue très fragmentaire des phénomènes sociaux. Tout est dépendance, et les répercussions les moins aperçues ne sont pas les moins sûres. Soyons plus précis, envisageons l'agriculture ; n'est-il point vrai de dire avec le marquis que, « si le luxe et le commerce n'établissaient pas des ventes et des échanges, l'agriculture, en général ne pourrait manquer de déchoir, parce qu'elle se verrait bornée aux seules productions de première nécessité. En effet toutes les terres qui ne seraient propres qu'au chanvre, au lin, aux mûriers, aux bois de teinture, au safran, au café, à l'indigo, etc. seraient désertes et stériles. Mais les hommes qui cultivent ces sortes de productions doivent pourtant être nourris aux dépens de ceux qui cultivent des terres à blé. Ils ne peuvent donc leur faire accepter leurs denrées qu'en provoquant chez eux une plus grande industrie, une agriculture plus riche, qui produira au colon un excédent de subsistance et lui four-

nira de quoi suffire à ses échanges (1). » Voilà donc le premier effet de la coexistence de l'industrie et de l'agriculture, c'est la multiplication des emplois pour le sol. Ceci est très exact et nombreux sont les exemples qu'on en pourrait donner. Citerai-je pour mémoire la culture du chanvre, l'élevage du mouton, la culture des betteraves etc. qui ne répondent qu'à des usages industriels et sont une source de revenus considérables pour le cultivateur ? Mais ce n'est point tout encore, cette constitution complexe va permettre en outre une culture intensive possible à cause du développement de la population. Que serait « une agriculture subordonnée au simple nécessaire, qui n'est encouragée, ni par l'exportation, ni par le bon prix des denrées, ni même par la facilité des échanges ? peut-elle jamais être florissante (2) » ?

La réciproque est d'ailleurs vraie, et le marquis a noté aussi l'influence favorable de l'agriculture sur l'industrie : « toutes les manufactures qui, dit-il, ne s'allient pas à l'agriculture sont la source la plus commune de la mendicité. Les ouvrages vraiment utiles, ce sont les filatures, les petits métiers, parce que le cultivateur et sa famille peuvent y employer les jours d'hiver, les longues soirées et tout le temps qu'ils ne doivent pas au soin de leurs terres » (3).

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 165.
(2) *Idem*.
(3) *Idem*, p. 209, note 1.

Quant au rôle du commerce, nous l'avons déjà signalé sous le chapitre qui lui est consacré. Nous avons trouvé en lui un moyen de se procurer à l'extérieur tout ce qui peut manquer à l'intérieur, enfin c'est un débouché pour les produits nationaux.

Voilà donc la conception du marquis, on le voit, elle se rapproche singulièrement de celle de List (1). Comme pour List, il faut d'après lui un état complet où se développent harmoniquement agriculture, industrie, commerce, population. C'est là le but à atteindre. Avec les moyens de se défendre, une paix intérieure, un certain développement colonial, on sera presque arrivé à obtenir le plus grand bonheur du plus grand nombre d'individus. On ne l'obtiendra qu'à ce prix. « Lorsqu'une nation se perfectionne par le progrès naturel des lumières, elle améliore à la fois tous les moyens qui conduisent à la prospérité générale : législation, commerce, agriculture, milice, navigation, tout marche d'un pas égal, et alors le bonheur est fondé sur une base étendue et durable (2). » Telle est la formule dans laquelle il résume sa pensée.

On ne peut trop le louer d'avoir su si bien formuler ces principes, mais puisque nous sommes arrivé à la fin de l'examen des idées économiques contenues dans la *Félicité publique*, nous devons donner une

(1) List, *Economie politique nationale*, 1841, traduction Richelot.

(2) *Félicité publique*, t. II, p. 256.

appréciation d'ensemble. Nous commencerons par dire l'intérêt véritable que nous avons pris à la lecture de notre économiste, et notre étonnement à le voir si oublié, car il a pour nous de nombreux mérites. Le premier est, certes, dans la sincérité de l'œuvre : on sent que l'écrivain est vraiment attiré par la grandeur du problème qu'il étudie et qu'il se passionne à son étude. Sans doute, on peut lui reprocher son défaut de méthode, son imprécision, parfois même ses contradictions, il n'en reste pas moins pour l'esprit l'impression d'une œuvre forte. Voltaire exagérait quand il la mettait au-dessus de l'*Esprit des lois,* soyons moins exigeants, et contentons-nous de la considérer comme une des curieuses manifestations de la pensée économique.

Aussi bien, les amateurs de classification ne se montrent-ils pas satisfaits, car nous n'avons point encore assigné sa place au marquis dans la pléiade des économistes du dix-huitième siècle. Mais c'est volontairement que nous avons agi ainsi. C'est, à notre avis, qu'il se présente comme un esprit indépendant précurseur à ses heures, obéissant à d'autres à diverses tendances dont la plus nette est certes la physiocratique. Cependant trop de traits l'écartent de « la secte » où il avait d'ailleurs de nombreux amis,pour que nous essayions de l'y ranger. Et c'est là pour nous un nouveau mérite, car il fallait à cette époque beaucoup de personnalité pour échapper à la fascination du milieu économique.

Enfin nous avons trouvé chez M. de Chastellux des notions très exactes sur le capital, sur le travail surtout, qu'il considère avant Smith comme un facteur de la production. Rappellerons-nous aussi ses aperçus sur l'agriculture, la population, la statistique etc. ? Il nous suffira, pour terminer, de reproduire le vœu de notre auteur, il fera mieux que toute démonstration la preuve de son élévation d'esprit, de sa véritable largeur de vues. Voilà sa conclusion :

« Fatigués de carnage, de superstitions et d'erreurs, les peuples cessent enfin de fermer l'oreille à la raison qui ne parle jamais assez haut pour se faire entendre au milieu du bruit et qui a coutume de se taire quand on l'écoute. Les mots de tolérance, de liberté, d'agriculture, d'industrie sont les premiers qu'elle prononce. Ils se font entendre dans toute l'Europe et vont retentir jusqu'en Amérique. C'est la semence jetée au hasard qui dans quelques endroits est emportée par les vents, mais qui fructifie dans d'autres et prépare de riches moissons, progrès heureux dont nous avons reconnu la réalité et que nous avons voulu présenter à nos contemporains comme un objet de consolation et d'encouragement (1). »

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 263, 4.

QUATRIÈME PARTIE

LES IDÉES POLITIQUES DU MARQUIS DE CHASTELLUX

Les idées politiques du marquis. — Son libéralisme. — Critique du despotisme légal. — Nécessité de la représentation du peuple. — Liberté de l'enseignement. — Egalité devant l'impôt, critique du système fiscal de l'ancien droit. — Noblesse et moines. — Nécessité de la paix pour la *Félicité publique*. — Conclusion.

La physionomie du marquis de Chastellux ne serait pas complète sans une légère esquisse de ses idées politiques. Notre but n'est d'ailleurs de ne les envisager que du côté où elles éclairent d'un jour nouveau les idées économiques et non d'en faire une étude très détaillée. Nous montrerons comment, libéral ici comme tout à l'heure, la conclusion à laquelle il arrive est la suivante : moins de despotisme, moins d'impôts, moins de guerres.

Le problème du plus grand bonheur du plus grand nombre devait nécessairement le conduire à se demander quel gouvernement aiderait le mieux l'humanité à devenir heureuse ; sa solution est très éclec-

tique, et c'est avec juste raison selon nous. Il donne seulement une réponse générale : le meilleur gouvernement, dit-il, est « celui qui maintiendra le mieux la paix intérieure et extérieure » (1). Mais comment savoir avec quelque exactitude quelles sont les constitutions politiques qui tendent plus directement à cette fin si désirable ? « Les monarchies sont ordinairement plus paisibles en dedans et plus actives au dehors, le contraire arrive dans les Républiques (2). » Sa conclusion est qu'il importe peu pour un État qu'il constitue une république ou une monarchie, chaque gouvernement ayant ses avantages et ses inconvénients. Il repousse ces théories de droit public qu'on veut lui imposer de son temps et qui sont toutes plus ou moins subtiles. « Ici, dit-il, on a voulu faire dérive le gouvernement de l'autorité paternelle, comme si, après la mort du père de famille, il y avait dans la nature une loi qui soumît le frère et les enfants du frère à l'un d'entre eux. Ailleurs on a imaginé un contrat social comme si un acte supposé pouvait obliger les femmes qui n'y ont aucune part et les enfants pour qui on a stipulé (3). » Contre la théorie de Rousseau en effet il s'élève avec véhémence : « M. Rousseau a dit que, partout où les citoyens seraient assez nombreux pour qu'il fût nécessaire de

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 306.
(2) *Idem*.
(3) *Idem.*, t. II, p. 314.

rendre le gouvernement représentatif, il n'y aurait pas de vraie liberté. Pour moi, je pense qu'il n'y aura de liberté solide et durable, et surtout de félicité que parmi les peuples chez lesquels tout se fera par représentation (1). » Ainsi donc bien avant la Révolution M. de Chastellux se montre partisan d'un système politique plus libéral que celui sous lequel il vit. Il aspire après un régime où le peuple sera enfin représenté. Il diffère en cela sensiblement des physiocrates qui ne voyaient au contraire de salut que dans le despotisme légal, car il suffisait pour eux dans ce système de convaincre un seul homme, tout puissant, pour qu'aussitôt les bons effets de la théorie se fissent sentir dans tous les rangs de la société, persuasion bien plus facile à obtenir que celle de tout un peuple plus ou moins apte à saisir les vérités scientifiques.

Il prend d'ailleurs la peine de réfuter cette utopie : « combien nos opinions, dit-il, ne sont donc pas éloignées de celle qu'ont avancée, avec peu de succès, à la vérité, certains demi-politiques modernes qui, séduits comme le philosophe anglais, par de vains sophismes sur l'unité et la plénitude de la puissance ont osé décrier tous les contre-poids et tous les pouvoirs intermédiaires que le sage Montesquieu avait préconisés. Nous croyons, au contraire, que l'impression immédiate d'une volonté instantanée, fût-ce celle

(1) *Félicité publique*, t. I, p. 79.

d'un peuple entier, n'est jamais conforme à la nature essentielle de la législation... Un despotisme légal dans un individu soumis à toutes les passions ou dans une multitude plus passionnée encore ! La force de l'évidence parmi les nations qui ont discuté depuis cent ans les questions les plus importantes, sans qu'il en soit encore résulté une opinion générale ... (1) ! » On ne peut mieux dire contre le système qu'il combat. M. de Chastellux a l'esprit trop pratique pour tomber dans les grossières erreurs politiques des économistes de la secte, mais que n'a-t-il au point de vue économique secoué davantage et de la même manière le joug de leur pensée ! Il nous aurait ainsi laissé une œuvre vraiment à lui, partant mieux coordonnée.

Au point de vue politique donc, c'est un gouvernement mixte qu'il préconise ; en réalité, République ou monarchie, peu lui importe pourvu que dans l'Etat il y ait des contre-poids au pouvoir. Il tient tant à ces derniers que, dit-il, « il aimerait mieux vivre dans une monarchie où ils seraient bien ménagés et toujours en activité que sous un gouvernement démocratique où la volonté du plus grand nombre aurait un effet prompt et immédiat (2) ». Son système s'harmonise donc avec les théories que nous avons ci-dessus exposées. D'un libéralisme très éclairé, le marquis désire que partout la liberté qu'il

(1) *Félicité publique*, t. II, 317 et ss.
(2) *Idem*, 318.

aime soit respectée ; il sent que, si on la refuse ici, elle est bien près de disparaître là et c'est pourquoi il la réclame ici et là. En voulons-nous un exemple frappant : il s'agit de la liberté de l'enseignement, question toujours vivace et qui périodiquement revient, transformée, tour à tour agitée en faveur des uns et des autres, et dont l'histoire est instructive à ceux qui veulent réfléchir. Il ne lui consacre que quelques lignes, mais, combien nettes et décisives ! Il passe en une revue rapide les violations quelle a subies dans l'antiquité : « l'an 591 de la fondation de Rome, tous les rhéteurs furent chassés de la ville, l'an 660, des rhéteurs latins ayant voulu former des écoles en concurrence avec les Grecs, ils reçurent défense d'instruire et ces derniers furent conservés dans leur privilège exclusif ; et il ajoute : « il est vrai qu'on ne doit plus être étonné de ces sottises lorsqu'on voit dans le testament attribué au cardinal de Richelieu, ce ministre agiter gravement cette question « si les jésuites ou les franciscains doivent être chargés exclusivement de l'éducation publique (1). » Comment dire plus clairement que la question ne peut même pas se poser à l'esprit !

Comment affirmer mieux son indépendance contre tout sectarisme d'où qu'il vienne ! N'est-ce point là le véritable esprit révolutionnaire, et n'avions-nous

(1) *Félicité publique*, t. I, p. 173 en note.

point raison de dire que l'œuvre du marquis de Chastellux contenait pour nous plus d'un enseignement !

Ce n'est point tout encore, ce libéral va se doubler d'un partisan de l'égalité. Il a vu le mal dont se mourait l'ancien régime, et lui un noble, il va partir en guerre contre la noblesse, les moines et réclamer un peu de justice devant la loi, devant l'impôt. La peinture qu'il nous fait à cet égard de l'ancien régime n'est point flatteuse, elle ne fait malheureusement que confirmer les faits que nous ont transmis les contemporains : « une nouvelle guerre, dit-il s'est établie dans le sein des États : cette guerre plus ruineuse que sanglante, plus importune qu'effrayante s'est rallumée partout entre le peuple et le gouvernement ou plutôt entre le contribuable et l'exacteur. De nouvelles armées ont été levées, pour être en activité et ne prendre jamais de quartier d'hiver ; et tandis que nos bataillons, après avoir rempli les tâches modiques de leurs exercices se reposent dans le sein des cités où souvent même ils aident le commerce et secourent l'industrie, les brigades des fermiers tiennent toujours la campagne, elles occupent des postes, établissent des patrouilles, envoient des détachements. Ce n'est pas tout : le défaut de concours entre la nation et les souverains a fait de la levée des subsides, tantôt un affreux brigandage, tantôt un vif escamotage. Cette imposition a été choisie de préférence parce qu'elle présentait moins d'obstacle, moins

de difficultés ; des moyens également ruineux et extravagants ont été mis successivement en usage. Les emplois les plus utiles ont été changés en offices onéreux et les emplois les plus vils en charges honorables. On croirait voir renaître entre les ministres et les citoyens ces lois anciennes de Sparte qui toléraient le vol pourvu qu'il fût fait avec adresse.. (1). » Nous trouvons là résumée d'une manière saisissante tous les griefs formulés contre le système financier de l'ancien régime. C'est d'abord le fisc et ses moyens violents, dangereux surtout pour les faibles qui sont taillables et corvéables à merci. Ce sont ces impôts multiples, véritables expédients, qui tarissent à sa source la richesse. C'est déjà la voix de la nation qui se fait entendre, non encore menaçante mais qui le deviendra demain et qui réclame une place auprès du roi pour contrôler les dépenses puisqu'aussi bien, c'est elle qui paie. C'est enfin la critique non déguisée de cette vénalité des offices qui,comme une plaie hideuse défigure toutes les fonctions, les ravalant au point qu'elles ne sont plus que des objets de trafics et de compromissions. Mais de toutes les tares de l'ancien régime dévoilées celles dont il mourra surtout. c'est l'inégalité devant l'impôt, qui écrasant pour les uns touche à peine les autres. M. de Chastellux s'attaque à chaque instant à ses abus les plus criants, il

(1) *Félicité publique*, t.II, p. 240.

oppose à la France l'Angleterre, dont le système fiscal est simple, où les impôts peuvent se ramener à trois : la taxe sur les terres, les douanes et l'excise. Il fait ressortir à ce sujet les avantages du cadastre, réforme utile entre toutes, mais que, dit-il, nous avons trop d'esprit en France pour entreprendre, car « nous passerons encore une centaine d'années à mesurer des héritages et à peser des gerbes avant de nous délivrer des taxes arbitraires » (1). Pour les douanes, il remarque que de l'autre côté de la mer, elles sont moins gênantes, car « elles sont toutes rejetées sur la frontière extrême » (2). Enfin quant à l'excise il fait sur cet impôt une remarque des plus judicieuses qui marque une fois de plus son esprit critique ; il constate que chez nous il serait très probablement mal vu, car « il exige des visites chez les particuliers et une espèce d'inquisition domestique » (3), mais cependant il n'a vu nulle part ailleurs l'effet répondre à ces conjectures. Ajoutons aussi que pour la taxe des fenêtres, il fait remarquer les avantages de son égalité et de son uniformité, si bien que l'on peut dire d'après les exemples par lui cités qu'il considère avant tout comme étant d'un bon système fiscal, les impôts non vexatoires, faciles à percevoir, uniformes, égaux. Or en France, « nos charges ne seraient pas

(1) *Félicité publique*, p. 242 et suiv.
(2) *Idem.*
(3) *Idem.*

si pesantes que celles de nos voisins, si elles étaient mieux réparties, mais le fond disparaît sous les formes hideuses dont il est revêtu, et la contribution des sujets, légitime en elle-même, se trouve chargée de tout l'odieux de la perception (1) ».

En matière fiscale, son opinion peut donc se résumer ainsi : « la plupart des provinces de la France sont aussi riches et aussi bien cultivées que l'Angleterre. Le peuple à la vérité n'y est pas si à son aise : mais c'est un bien qui ne peut s'opérer qu'avec le temps et à l'aide de lois favorables à l'agriculture comme l'exportation des grains, le *rachat des corvées*, l'encouragement des chemins vicinaux et surtout l'*abolition de l'arbitraire de la Taille* (2). » Racheter les corvées, abolir l'arbitraire de la taille, remettre un peu d'égalité dans notre vieux système financier, voilà déjà un ample programme que la Révolution va s'efforcer de remplir.

Mais à côté de cette égalité fiscale, il en est une autre que M. de Chastellux réclame ; c'est l'égalité devant la loi, et ceci n'est pas le moins curieux à signaler, car en attaquant les privilèges de la noblesse, il attaquera les siens propres. Mais, nous l'avons dit, rien ne l'arrêtera dans ses revendications, dans ses nobles aspirations. « Rien de plus contraire au bonheur public, dit-il, que cette loi des Indiens qui sé-

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 243.
(2) *Idem*, p. 218, note 1.

parant le peuple en plusieurs castes, condamne l'homme ainsi que ses descendants à être toujours ce qu'il a été. Rien de plus favorable en même temps à la félicité des peuples que la législation de l'Angleterre qui rend tout accessible au mérite et même à la richesse, car qui est-ce qui peut exciter l'industrie si ce n'est le désir de la richesse ?... Sous ce point de vue nos lois, ou plutôt nos opinions sur la noblesse sont contraires à la félicité publique... la société étant un champ immense où non seulement les richesses et les jouissances, mais aussi les désirs et l'espérance doivent circuler librement, toute ligne de démarcation, toute barrière insurmontable devient un obstacle à la félicité du plus grand nombre (1). »

Après les nobles M. de Chastellux n'a guère d'accent hostile que lorsqu'il cause des moines, il leur a voué une inimitié sans trêve. Sans doute, il n'est point question dans son œuvre de les expulser, ce serait contraire au libéralisme de l'auteur ; mais à chaque instant il s'inquiète de leur nombre, et tremble de leur augmentation. Il y a à cette haine plusieurs raisons, selon nous. D'abord, c'est un peu la tradition encyclopédiste et l'influence de Voltaire qui se fait sentir ; puis, les moines ne se livrent à aucun travail utile, matériellement appréciable, ils consomment sans produire ; et ici M. de Chastellux em-

(1) *Félicité publique*, p. 297.

prunte sans le vouloir aux physiocrates; enfin, dernier et décisif grief, pour beaucoup d'esprits du XVIIIe siècle, c'est au grand nombre de moines que l'on doit la dépopulation de la France. Telles sont les raisons qui le font revenir perpétuellement sur cette question que par suite nous ne pouvions manquer de noter en passant.

Avec moins de despotisme, une égalité plus grande, la France va renaître, il ne lui manquera plus pour cela qu'une paix prolongée. Le marquis est en effet un de ces généreux esprits qui considèrent comme proche le temps où les nations au lieu de s'entre-déchirer s'aideront mutuellement et vivront dans une paix éternelle. Militaire lui-même, il a vu de près la guerre et ses ravages, toujours défavorable aux vaincus, désastreuse souvent même pour le vainqueur, et il espère que les peuples convaincus de ces vérités finiront par renoncer à ce moyen brutal de solution des conflits : la force. Mais il sait aussi que l'intérêt bien ou mal entendu obéira plutôt à la pression des faits qu'à de vagues doctrines, et c'est pourquoi il essaye de dégager de l'examen de l'Europe au XVIIIe siècle des données pour l'avenir. Il a vu les causes de guerres du passé, toutes plus ou moins ont disparu. Il montre que tout projet de monarchie universelle est alors téméraire, que des alliances, des traités défensifs se sont multipliés, mais il insiste surtout, et ceci est encore plus vrai de nos jours, sur l'obstacle

financier que présente à la guerre l'augmentation considérable des armements. Avec la pénétration réciproque des intérêts des divers peuples, c'est, en effet, le manque d'argent qui sera pour les nations l'*ultima ratio*, et c'est ce qu'il a très nettement indiqué : « Si l'ambition de la noblesse, celle de quelques ministres, de quelques courtisans veut quelquefois rallumer la guerre, l'état des finances vient tout à coup se présenter et les arrête tout court. La difficulté de faire passer de nouveaux édits, de lever de nouveaux subsides, la crainte de troubler par les murmures ou les réformes les plaisirs d'une cour brillante, fastueuse et le labyrinthe inextricable dans lequel on se trouve engagé, l'avantage qu'on donne à certains corps habiles à saisir les occasions de résistance, et les moyens de conserver la popularité, tous ces obstacles sont autant d'égides pour le peuple, autant de barrières qui arrêtent la première saillie d'une nature plus entreprenante que prudente (1). »

Or la paix amènera enfin la *Félicité publique*, et voici comment notre auteur envisage l'avenir : « L'amour des richesses, après avoir causé les maux de l'humanité, en devient le remède. Le temps n'est plus où l'homme d'État, plus pédant que citoyen, rapporte à de vieux usages tous les principes du gouvernement. Les idées féodales, fiscales, domaniales, doi-

(1) *Félicité publique*, t. II, p. 245.

vent abandonner les tribunaux et les mots de propriété, d'agriculture, de commerce, de liberté seront substitués au vocabulaire barbare des écoles. Les questions sérieuses et utiles seront agitées dans toutes les conversations. Les gens de lettres deviendront patriotes et les savants, citoyens. Une correspondance générale s'établissant parmi les esprits, l'amour de l'humanité sera le ralliement commun qui réunira les gens du monde, les gens de lettres, les savants et les artistes. Quiconque se rendra utile, soit par ses actions, soit par son exemple, soit par ses écrits sera consigné dans les registres de la bienfaisance, et chaque ouvrier qui polit une roue ou un ressort aura du moins une idée de la grande machine à laquelle son ouvrage doit être rapporté » (1).

Malheureusement toutes ces espérances ne se sont point encore réalisées, même de nos jours ; et il nous reste encore bien des choses à faire pour atteindre cette *Félicité publique* rêvée par notre économiste ! Son étude n'en était pas moins bonne à faire connaître : en ce siècle désabusé, un peu d'idéal n'est point à dédaigner, et les songes que l'on fait avec le marquis de Chastellux sont des songes remplis d'attraits.

(1) *Félicité publique*, p. 108 et suiv.

TABLE DES MATIÈRES

Vu :
Le Président de la thèse,
PAUL BEAUREGARD.

Vu :
Le Doyen,
GLASSON.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

